



Joe Clark, chef du Parti progressiste-conservateur, en compagnie du premier ministre du Japon, Masayoshi Ohira.

Le recours à l'interprète gêne Clark dans sa visite

TOKYO (PC) — Le chef de l'opposition, M. Joe Clark, s'est plaint hier de ce que le recours à des interprètes gêne ses contacts avec les dirigeants japonais et ralentit considérablement le rythme des discussions.

Au cours d'un entretien d'une demi-heure qu'il a eu avec le premier ministre du Japon, M. Masayoshi Ohira, le leader conservateur a pu exposer l'intérêt que le Canada porte au développement de ses ressources, sans toutefois avoir épuisé l'ordre du jour prévu. En effet, faute de temps et en raison du recours à un interprète, il n'a pas été question des relations sino-japonaises et l'on a à peine effleuré la question du prochain sommet économique qui doit se tenir à Tokyo.

M. Ohira comprend l'anglais et M. Clark dit avoir parlé "clairement et lentement". Mais, le premier ministre du Japon attendait toujours l'intervention de l'interprète avant de répondre.

Même situation lors de l'entretien avec M. Hisao Makita, président de Nippon Kokan, numéro deux de la sidérurgie japonaise et gros importateur de charbon canadien.

M. Clark croit avoir reçu l'assurance de M. Makita que le Japon intensifierait ses importations de charbon canadien, aux dépens probablement de ses importations d'Australie.

Le charbon canadien représente 22 p.c. des exportations vers le Japon, mais 17 p.c. seulement de toutes les importations japonaises de charbon.

Au cours de l'entretien avec M. Ohira, déclare M. Clark, il a été surtout question des ressources. Il n'y a pas eu de divergences sur les relations commerciales entre les deux pays.

M. Clark a commencé sa journée par une promenade à Hibiya Park, au centre de Tokyo, en compagnie de M. Bruce Rankin, ambassadeur du Canada.

Par la suite, il recevait à l'ambassade du Canada étudiants et professeurs japonais en études canadiennes à qui il a affirmé qu'un gouvernement conservateur au Canada poursuivrait à l'égard du Japon, de la Chine, de l'URSS et des États-Unis la même politique que celle du gouvernement libéral présidé par M. Trudeau.

Cependant, dit-il, un gouvernement conservateur adopterait une attitude plus ferme à l'endroit des violations des droits de l'homme par l'URSS. La coopération entre le Japon et le Canada pourrait s'intensifier.

De plus, a-t-il ajouté, un tel gouvernement accorderait plus de place à l'entreprise privée et aux gouvernements provinciaux dans le domaine de la politique économique et sociale.

Il ne pense pas, comme on pourrait le croire, qu'étant donné ses origines albertaines, sa présence à la tête d'un gouvernement canadien aggraverait les divergences entre francophones et anglophones.

Offensive de Clark à la télévision québécoise

OTTAWA (PC) — Pour promouvoir l'image des conservateurs au Québec, le chef du parti, M. Joe Clark, va bientôt faire des apparitions hebdomadaires sur le réseau québécois de télévision, TVA.

Selon un membre de son cabinet, le Parti conservateur a réservé sur ce réseau francophone neuf périodes de dix minutes chacune et l'émission hebdomadaire devrait commencer au début du mois prochain.

M. Clark aura ainsi l'occasion d'exposer la politique de son parti à une province qui, par tradition, a toujours voté libéral.

Le porte-parole de M. Clark a refusé de confirmer ou d'infirmer les nouvelles selon lesquelles ces émissions vont coûter au Parti conservateur entre \$60,000 et \$70,000.

Les sondages d'opinion révèlent

que les conservateurs sont en avance sur les libéraux dans la plupart des provinces anglophones du Canada, sauf au Québec, où les libéraux continuent de l'emporter.

Pour les conservateurs, l'acquisition de quelques sièges de plus au Québec aux prochaines élections fédérales ferait toute la différence entre un gouvernement majoritaire et un gouvernement minoritaire.

Les conservateurs ne disposent que de deux sièges au Québec, sur un total de 74.

Les efforts que déploie Clark pour gagner du terrain au Québec, rappellent ceux, infructueux, de son prédécesseur Robert Stanfield.

Dans une récente interview, M. David Crombie, député conservateur de Rosedale et ex-maire de Toronto, se

disait optimiste quant à l'issue de la campagne de M. Clark.

Parlant de la politique de son parti à l'égard du Québec, M. Crombie avait déclaré que les conservateurs négocieraient la souveraineté-association avec le Parti québécois.

Cela lui a valu une réplique cinglante de la part de M. John Reid, ministre des Relations fédérales-provinciales, qui l'a accusé, la semaine dernière, de ne pas comprendre la gravité des aspirations indépendantistes du Parti québécois.

Sans se laisser décontenancer, M. Crombie a rétorqué que la déclaration de M. Reid n'était qu'une réaffirmation de la politique poursuivie par le gouvernement Trudeau au cours des 10 dernières années, et qui a débouché sur les difficultés que connaissent actuellement les Canadiens.

Arrivée discrète... (Suite de la première page)

qués dans la Vieille Capitale, orchestres et musiciens en tête.

Il le fait cependant de façon beaucoup plus discrète, accompagné seulement de son chef de cabinet, M. Jean-Roch Boivin, et de son conseiller en relations internationales, M. Yves Michaud, ce qui confirme à toutes fins utiles qu'il ne devrait pas y avoir de nouvel accord officiel entre le Québec et la Louisiane.

Pour M. Domengeaux, le véritable maître d'œuvre de la description actuelle des Acadiens de Louisiane, cette visite représente un encouragement puissant à poursuivre son œuvre malgré les difficultés financières que connaît le Conseil pour le développement du français en Louisiane, fondé il y a dix ans et rassemblant officiellement 60,000 membres.

C'est d'ailleurs lui qui sert de cicérone à M. Lévesque tout au long de son séjour en Louisiane et qui a veillé à ce que l'accueil soit "comme il faut", avec fanfare et couverture par les médias locaux.

On ne peut dire toutefois que M. Lévesque a connu un succès de foule car à peine une cinquantaine de personnes ont bravé un temps froid et venteux pour lui souhaiter la bienvenue. Il s'agissait en majorité d'élèves entraînés par leurs professeurs de français qui avaient reçu une invitation particulière de la délégation du Québec.

Quant au maire de Lafayette, M.

Bowen, il a remis à M. Lévesque une plaque le nommant citoyen honoraire de cette municipalité, un privilège dont le premier ministre a promis de ne pas abuser!

Editorial

Un quotidien de Lafayette, le Daily Advertiser, a de son côté annoncé la visite de M. Lévesque à la une par un éditorial en français visiblement inspiré à CODOFIL. En voici quelques extraits:

"Notre joie aujourd'hui est d'autant plus grande que trois siècles d'amitié et d'histoire commune nous permettent de vous dire que vous êtes le bienvenu chez nous, pour ne pas dire chez vous."

"Monsieur le premier ministre, nous sommes Américains, et fiers de l'être; mais nous sommes aussi vos cousins, grâce à nos origines communes et à la langue française qui les perpétue. Comme vous allez le constater vous-même, l'influence du français a survécu en Louisiane."

"Notre vaillant monde n'a jamais renié ses ancêtres et n'entend pas le faire de sitôt. Mais nous avons besoin d'aide, et nous comptons beaucoup sur vous pour faire renaître et reflourir ensemble ce magnifique héritage qui nous est commun."

"Les difficultés en effet restent nombreuses et si les choses ont bien changé depuis le temps où nous étions unis quand nous parlions français à l'école, c'est au prix de nombreux efforts et de luttes incessantes, coordonnés depuis dix ans par le CODOFIL, que nous avons pu rendre à tous nos concitoyens francophones, quelle que soit leur origine, la fierté de leurs origines, de leur parler français, et le désir de faire de leurs enfants des Américains bilingues."

Ce journal se permet de tels éditoriaux unilingues seulement dans les grandes occasions, même s'il publie parfois quelques textes bilingues dans son édition dominicale. Il avait toutefois fait toute sa une uniquement en français, le 20 mai 1976, à l'occasion de la visite du président français, M. Valéry Giscard d'Estaing, ce qui dénote le niveau d'importance qu'on accorde localement à la visite de M. Lévesque.

Programme

Après avoir passé la soirée d'hier en visite privée dans une famille louisianaise d'Abbeville, près de Lafayette, le premier ministre visite aujourd'hui les municipa-

lités fortement francophones de Pont Roux et de Saint-Martinville, avant de terminer la journée à Lafayette.

Demain, il sera à la Nouvelle-Orléans pour prononcer un discours devant quelque 500 hommes d'affaires de l'International Trade Mart avant de rencontrer le gouverneur acadien de la Louisiane, M. Edwin Edwards, jeudi, à Bâton Rouge.

La dépense...

(Suite de la première page)

M. Lafontaine, il consiste à "faire en sorte que le ministère rationalise au maximum l'utilisation de l'énergie dans les transports au Québec".

M. Lafontaine ajoute que ce sont les automobilistes, et plus précisément les automobilistes des centres urbains, qui gaspillent le plus d'essence.

M. Lafontaine n'a pas nié la possibilité que l'on taxe un jour davantage les propriétaires de voitures consommant beaucoup d'essence, tout en précisant que cette décision ne relèverait ni de lui, ni de son service.

Le comité de conservation de l'énergie du ministère des Transports est composé d'un représentant de chaque direction générale du ministère (au nombre de quatre), d'un représentant de l'Office des autoroutes et d'un observateur du Bureau des économies de l'énergie relevant directement du ministre d'Etat délégué à l'énergie, M. Joron.

Les nouvelles plaques

Les plaques d'immatriculation 1979 sont différentes de celles des années précédentes: premièrement, elles sont phosphorescentes, et ensuite, elles seront valides pendant quatre ans. Au cours des trois autres années, les automobilistes n'auront en effet qu'à poser un autocollant sur leur plaque de 1979.

Au chapitre des nouveautés, mentionnons également que l'on doit maintenant indiquer le poids de son véhicule en kilogrammes plutôt qu'en livres, sur la formule concernant les plaques d'immatriculation.

Autre détail, par mesure d'économie de temps et d'argent, les formules employées sont transformées de façon à être utilisées directement par l'ordinateur.

Braderie des Rois

les 10, 11, 12 et 13 Janvier

10% à 50%

d'escompte dans toutes nos boutiques.

Une heure de stationnement gratuit avec tout achat. Ouvert jusqu'à 6 heures, lundi, mardi et mercredi.

Puisez dans la Fortune du Roi. VENEZ JOUER À NOTRE ROUE DE FORTUNE.

Avec tout achat de \$6. et plus à l'une LE 6 GAGNE! En effet, si la roue ou l'autre de nos boutiques, vous s'arrête sur 6 heures, vous gagnez automatiquement un ou plusieurs prix en bon(s) d'achat.



Venez faire tourner la chance à notre kiosque 'Roue de Fortune'

BOUTIQUES
PLACE QUÉBEC

Voyageur accuse...

(Suite de la première page)

publicité afin de contrer les effets des campagnes de Via Rail. Ils atteindront cette année \$1,3 million.

Productivité

Outre la concurrence de Via Rail, Voyageur doit composer avec une productivité déficiente de ses chauffeurs au Québec. "Les salaires, qui représentent 40 pour cent des coûts d'opération de l'entité québécoise de l'entreprise, sont un fardeau que Voyageur ne pourra continuer de supporter qu'à la condition expresse d'une hausse de la productivité". Selon M. Pitre, plus de 48 pour cent des heures payées ne rapportent pas un cent. "Des 812,000 heures rémunérées en 1978, seulement 438,000 ont effectivement été payées pour du travail réellement fait... au volant d'un autobus. Le reste l'a été pour du temps passé à ne rien faire."

Entente en vue, chez les policiers de Québec

par J.-Jacques SAMSON

Les 405 policiers syndiqués de la ville de Québec devraient connaître cette semaine les termes de leur prochain contrat collectif de travail.

"Nous sommes à la veille d'un règlement. D'ici deux ou trois jours, je crois bien", a commenté hier au SOLEIL, le président du Syndicat professionnel des policiers de Québec, M. Jacques Demers. Ce dernier s'est toutefois abstenu d'élaborer sur les ententes intervenues avec les représentants de la ville de Québec avant que les négociations ne soient terminées.

La convention collective de travail des policiers de la ville de Québec est expirée depuis le 30 avril 1978. Le principal objectif de négociations des policiers était de freiner la diminution des effectifs, de 445 membres en 1975 à 405 en 1978.

Le syndicat des policiers s'était aussi fixé comme priorité d'obtenir un réaménagement des horaires de travail et la semaine de quatre jours, mais sans pour autant réclamer une diminution du nombre total d'heures de travail par année, fixé à 2080. Un tel horaire a déjà été mis à l'essai pendant une période de six mois, de septembre 1976 à février 1977 et aurait été fort apprécié par la majorité des policiers.

Les problèmes majeurs de la négociation entre les policiers et la ville de Québec sont réglés depuis la mi-décembre.

Charlesbourg et Sainte-Foy attendent de connaître les conditions salariales offertes à leurs collègues de Québec pour réclamer la parité avec ces derniers.

La signature du contrat collectif des policiers de Québec provoquera la reprise des négociations pour le renouvellement des ententes de travail avec les associations de policiers de quelques municipalités de la région. Les policiers de

Les 17 policiers syndiqués de Loretteville ont par ailleurs décidé d'avoir recours à l'arbitrage. Des différends sont nés entre les deux parties sur plusieurs clauses normatives du contrat en négociations.

Un autre autobus est la cible de sabotage

par Roch DESGAGNE

Un troisième véhicule de la compagnie d'autobus Deshaies de Deschailhons, au sud de Québec, a été la cible d'actes de sabotage, hier en fin d'après-midi, à la gare des autobus de Sainte-Foy. Mercredi dernier, deux véhicules de cette compagnie avaient été endommagés, à la Gare centrale de Québec.

L'incident d'hier s'est produit peu avant le départ du véhicule prévu pour 17h15. L'autobus, qui devait desservir plusieurs points entre Québec et Montréal, a dû être remorqué au garage de la compagnie à Deschailhons, et les passagers sont remontés à bord d'un autre véhicule, subissant un retard dans leur voyage.

La sûreté municipale de Sainte-Foy rapportait qu'un individu, encore inconnu, a crevé un pneu arrière de l'autobus à l'aide d'un couteau. Aucune arrestation n'a été effectuée et la police poursuit son enquête, a-t-on mentionné.

Selon l'officier d'information Paul Garneau, la patrouille policière qui doit assurer la surveillance de la gare, depuis le début du conflit opposant les chauffeurs en grève de Voyageur et leur employeur, était passée à cet endroit trois quarts d'heure avant l'incident, et que les policiers n'avaient rien noté d'anormal.

Dommages considérables

Selon M. Raymond Deshaies, de la

compagnie Deshaies, les dommages causés par des vandales sont plus importants. Le filage du moteur a été coupé et tous les pneus ont été crevés.

Jusqu'ici, les dirigeants de la compagnie Deshaies estiment qu'ils ont subi des dommages matériels de \$5,000 à \$6,000, sans compter les inconvénients imposés au public voyageur.

"Ca commence à être considérable", constate M. Raymond Deshaies, "surtout que nous n'y sommes pour rien et que nous n'affectons personne, dans la situation actuelle."

Les dirigeants de la compagnie Deshaies ont précisé au journal LE SOLEIL qu'une vingtaine d'individus portant des pancartes se trouvaient à proximité de la gare de Sainte-Foy, au moment où les dégâts ont été causés à l'autobus.

"Ils ne s'aident pas"

Si ce sont des chauffeurs en grève qui posent ces actes, ils n'aident pas du tout leur cause, affirme M. Deshaies.

"Même s'ils cassent tout chez nous, ce n'est pas ça qui va leur faire avoir les augmentations qu'ils exigent de leur employeur", commente-t-il.

M. Deshaies ne voit pas comment le service que sa compagnie et d'autres transporteurs assurent puisse nuire aux chauffeurs de Voyageur en grève. "Au contraire, soutient ce der-

nier, cela devrait leur aider dans leurs négociations."

M. Deshaies conclut que les grévistes n'interviennent pas à la bonne place s'ils pensent faire des pressions efficaces en s'attaquant à ses véhicules et en intimidant les chauffeurs. De plus, ils se mettent le public à dos en incommodant les voyageurs.

Un autre porte-parole de la compagnie Deshaies, M. Arthur Deshaies, offrait, hier, aux grévistes de mettre un chauffeur sur chacun des véhicules pour vérifier les trajets suivis par ce transporteur.

Démenti de Voyageur

Tout semble encore au point mort en ce qui concerne la reprise des négociations entre Voyageur et ses 375 chauffeurs.

Le seul geste posé par la compagnie, hier, a été de démentir que Voyageur avait pris des mesures pour que ses véhicules soient accompagnés de gardes de sécurité ou d'escortes sur les circuits en opération entre Montréal, le Nord-ouest québécois et l'Ontario.

D'un autre côté, une information émanant de la Sûreté du Québec du poste de Maniwaki indiquait que des patrouilles-fantômes escorteraient les autobus Voyageur, depuis l'embarcadere survenue vendredi dernier, sur la route 117 du parc de La Vérendrye, où des coups de feu ont été tirés sur deux véhicules.



Le Soleil, Gilles Lafond

La sûreté municipale de Québec dispose d'un horaire précis de l'arrivée et des départs des autobus de la compagnie Deshaies à la Gare centrale de Québec, et des véhicules-patrouilles y effectuent des rondes régulières de vérification. De plus, la sûreté a été appelée à escorter des autobus, comme ce fut le cas dimanche soir, alors qu'un convoi de cinq véhicules quittait Québec pour la gare de la compagnie à Deschailhons.

La canne à pommeau d'or au commandant du Marilia

La canne à pommeau d'or pour 1979 a été remise, hier, au commandant du pétrolier libérien Marilia qui est arrivé au quai d'Aigle d'Or, à Lévis, dimanche à 17h07. Il était entré en rade au port de Québec vers 15h.

Le trophée a été offert au capitaine Lothar Maxwitat, par le directeur du port de Québec, le capitaine Henri Allard.

Agé de 44 ans, le capitaine Maxwitat a obtenu le commandement du Marilia il y a six mois seulement. D'origine allemande, le capitaine Maxwitat est marié et père de deux enfants.

La cérémonie de présentation de la canne s'est déroulée en présence d'une cinquantaine d'invités qui comptaient entre autres le ministre des Postes, M. Gilles Lamontagne, le député de Vanier à l'Assemblée nationale, M. Jean-François Bertrand, le président de la Communauté urbaine de Québec, M. Marcel Pageau, maire de l'Ancienne-Lorette, Me Jules Blanchet, maire adjoint de la ville de Québec.

La canne

Dans les premiers jours de janvier et cela depuis au moins une quarantaine d'années, le port de Québec décerne une canne à pommeau d'or au

premier navire hauturier à se présenter dans ce port.

La procédure est si bien implantée, même si elle a connu un peu de retard par rapport aux années antérieures, qu'elle est maintenant marquée d'un caractère traditionnel.

Le pommeau est d'or 14 carats et la canne au complet coûte \$200 chez un bijoutier de grande réputation de Québec.

Le navire vainqueur

Le bateau vainqueur de cette année, le Marilia, bat pavillon libérien et il a une longueur de 258 mètres et une largeur de 39 mètres. Construit en Suède en 1967, il a une capacité de chargement de 87,126 tonnes.

En provenance de l'île d'Aruba au large des côtes vénézuéliennes, dans l'Amérique du Sud, le bateau est arrivé à la hauteur de Québec avec une cargaison de 78,300 tonnes de pétrole brut et de mazout dans ses cales.

Après avoir déchargé 49,000 tonnes de pétrole brut au quai de l'Aigle d'Or, le Marilia a quitté le quai

de Lévis ce matin, vers 3h, pour se diriger vers Terre-Neuve, où il livrera 29,300 tonnes de mazout à Holyrood.

300 votes au référendum à Laval

(PC) — Les professeurs de l'Université Laval ont participé en nombre assez important à la première journée de référendum, hier, sur les offres de l'administration en matière de convention collective.

Près de 300 des 1,000 professeurs syndiqués se sont exprimés, hier, le référendum doit avoir lieu jusqu'à demain soir.

Le 19 décembre dernier, les offres dites finales avaient été acceptées par une faible majorité des membres présents, mais c'est le référendum qui doit trancher la question. Le conseil syndical a déjà recommandé à ses membres de rejeter les offres de l'administration.



Le Soleil, Jacques Deschênes

Le capitaine Henri Allard, à droite, remet la canne à pommeau d'or au capitaine Lothar Maxwitat.

CHAUFFE-EAU À REMPLACER?

GUILLLOT

EXPERTS EN PLOMBERIE-CHAUFFAGE-ELECTRICITE

661-9211

Un détecteur GUARDION

Le meilleur détecteur à ionisation.

AVANTAGES:

- Détection à ionisation fiable en vue de l'alerte
- Un bouton d'essai
- Utilise une pile alcaline de 9 volts
- Un signal avertisseur de l'épuisement de la pile se fait entendre à toutes les 45 secondes pendant trente jours.
- Homologation U.L.C.

FB-1A

27.95 PILE INCLUSE

SIDELCO INC.

6, rue Beaubien, Neufchâtel.

843-6042

Disponible au Centre d'Achat l'Ornière du 8 au 13 janvier

RADIO AMATEUR ET ONDES COURTES

Explorez le monde entier • Radio-téléphone mobile • Cours complets en classe et par correspondance débutant en janvier • Magasin d'équipement et démonstrations gratuites.

LES SERVICES V.E. INC.

4264 St-Félix, Cap-Rouge 658-7388

Permis de ministère de l'Éducation #699567

VOTRE ENFANT MOUILLE SON LIT?

Ayez recours au système de prévention

"URINEX"

La seule méthode sûre, rapide et efficace

Pour plus de renseignements:

524-4792

Montréal: 521-7372

Rimouski: 723-9322

Le REER sans frais

- Notre régime enregistré d'épargne retraite n'entraîne absolument aucuns frais.
- Renseignez-vous sur la possibilité de transférer votre présent REER à notre régime.
- Téléphonez, écrivez ou passez à l'une de nos 17 succursales, d'un océan à l'autre, pour obtenir notre brochure de 16 pages.

Crédit Foncier

FIDUCIE CREDIT FONCIER

Québec: 1135, chemin Saint-Louis (418) 681-0277

Montréal: (514) 282-1880 • Ottawa: (613) 232-5309

10 1/4%

annuellement pour 5 ans

GARANTI

Option Epargne à 9 1/4%

INSTITUTION INSCRITE, REG. DE L'ASSURANCE-DEPÔTS DU QUÉBEC

MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DEPÔTS DU CANADA

éditorial

LE SOLEIL

Président du conseil et Éditeur

Jacques-G. Francoeur

Rédacteur en chef et Éditeur adjoint

Claude Beauchamp

Président et directeur général

Paul-A. Audet

Directeur de l'information

Claude Masson

Vice-président et trésorier

Charles-A. Poulin

Directeur de l'édition

Marcel Pénin

Le réalisme politique de Crombie

Parce qu'il a osé déclarer qu'il trouverait tout naturel de négocier avec le gouvernement québécois, si ce dernier gagnait son référendum sur la souveraineté-association, l'ancien maire de Toronto et actuel député conservateur David Crombie a été vivement pris à partie par la presse et ses adversaires politiques, au Canada anglais surtout.

Pourtant, cette déclaration n'a rien de bien scandaleux. C'est le contraire qui serait intolérable. Comment deux gouvernements, tous deux légitimement élus, peuvent-ils s'engager d'avance à ne pas se parler, à ne pas essayer de s'entendre, même si, au départ, leurs options politiques paraissent inconciliables? C'est ce qu'a compris M. Crombie et c'est ce qu'il a tout bonnement exprimé.

Le nouveau ministre des relations fédérales-provinciales, M. John Reid, a fait mine de se scandaliser de ces propos, comme si le bon sens pouvait être source de scandale. Le gouvernement Lévesque ne cherche qu'à briser le pays, a noté M. Reid, et le gouvernement fédéral a le mandat de l'empêcher de commettre son méfait. Voilà du sophisme à l'état pur. Le gouvernement fédéral a certes la responsabilité de préserver l'intégrité du Canada, mais il n'a aucun mandat de se substituer à la volonté populaire des Québécois. Si ces derniers optent pour une autre formule de voisinage avec le

reste du pays, le gouvernement fédéral, quel qu'il soit, devra en tenir compte.

Il semble que ce soit là l'essentiel de la position de M. Crombie. Pour le nouveau député, il ne sert à rien de s'enfermer dans des schémas rigides, alors que la population réclame de ses mandataires qu'ils trouvent un terrain d'entente. Or, pour arriver à mettre au point cette formule qui ralliera en même temps et le Canada français et le Canada anglais, il faut au moins accepter de se parler, de discuter, de négocier. Si le gouvernement provincial du Québec s'appuie sur un vote positif au référendum, il serait ridicule de nier d'avance l'impact que créera ce nouvel élément du dossier.

D'ailleurs, par définition, le fédéralisme implique une forme de négociation permanente, ne serait-ce que pour interpréter le mandat de chaque palier de gouvernement et harmoniser les efforts de chacun. A plus forte raison, quand la fédération traverse une crise de crédibilité, quand tout un pan de la population remet en cause le concept même du fédéralisme tel qu'il est pratiqué depuis cent ans, faut-il accepter de saisir toutes les occasions qui se présentent pour clarifier les divergences.

M. Crombie a osé dire tout haut ce que tous les dirigeants politiques du pays et tous les fonctionnaires savent d'ailleurs depuis longtemps, à savoir qu'il ne sert à rien de nier la

réalité, même si, au nom de certains principes, il faut faire semblant de cultiver l'intransigeance.

Cette franchise du nouveau député de Rosedale devrait pousser le chef conservateur, M. Joe Clark, à se départir de sa peur des mots et à dire franchement ce que sera sa politique face au gouvernement québécois. Jusqu'ici M. Clark s'est borné à déplorer la rigidité de M. Trudeau, à condamner le fédéralisme présumé centralisateur des libéraux et à promettre plus de souplesse dans les rapports entre gouvernements. Mais jusqu'où veut-il décentraliser? Quelles sont les propositions du gouvernement Lévesque qui lui paraissent conciliables avec un fédéralisme viable? Quel poids accorde-t-il au référendum promis par le gouvernement québécois? Ce sont là des questions fondamentales auxquelles il devra répondre avant la campagne électorale, s'il veut vraiment faire progresser ce débat qui piétine depuis tant d'années.

Depuis le 15 novembre 1976, le Canada anglais dans son ensemble a décrété que le gouvernement Lévesque constituait un danger public. Le gouvernement fédéral, de son côté, a tout fait pour le dépeindre comme l'ennemi intérieur. La minorité anglophone au Québec a alerté toutes les tribunes pour crier à l'injustice, alors qu'elle demeure la mieux traitée du pays. Cette propagande, qui rassure peut-être

une certaine opinion intransigente du pays qui a besoin de faire confirmer ses préjugés, ne saurait s'éterniser. Un jour ou l'autre, il faudra bien que la véritable discussion commence. L'intervention de M. Crombie ne fait que traduire cet inévitable cheminement des esprits.

Les libéraux fédéraux, en quête d'un thème électoral rentable, chercheront bien sûr à associer les conservateurs à un groupe de traitres qui voudraient réduire le pays en charpie, tout comme ils ont dénoncé avec vigueur la thèse des deux nations qu'avait endossée M. Robert Stanfield en 1968. Électoralement, il est possible que les conservateurs éprouvent des difficultés, s'ils optent pour la franchise plutôt que pour le calcul électoral.

A longue portée, cependant, ils ont plus de chances d'avoir raison que les libéraux, s'ils ont le courage de leur conviction. Pour survivre, le Canada devra être négocié. C'est une évidence que même les fédéralistes endurcis reconnaissent. Accepter de participer à cette négociation n'a donc rien de honteux. Au contraire, c'est la marque d'une maturité tout à l'honneur du député Crombie, dont le geste sera forcément imité, peu importe l'équipe qui dirigera le gouvernement fédéral.

Marcel PÉPIN

Syndicat de ménagères

A l'époque des fêtes, avec la préparation des repas très spéciaux et la présence des époux en congé et des enfants en vacances, la tâche de la ménagère est particulièrement lourde. C'est alors que les maîtresses de maison ne sont pas loin de se considérer comme les nées de la société québécoise.

Au moment où on enlève à certaines les allocations familiales et au moment aussi où par la loi 24 le gouvernement du Québec accorde de nouveaux droits à l'enfant, la femme au foyer est laissée pour compte n'ayant pas de reconnaissance légale de son activité à l'intérieur de la maison.

Et en conséquence la proposition venant de certaines femmes de l'Allemagne fédérale de former un "syndicat de ménagères" devrait trouver un écho favorable dans d'autres pays et surtout au Québec où la femme est sur la brèche défendant à peu près toutes les causes bonnes ou mauvaises.

Un tel syndicat pourrait combler un vide. L'organisme, s'il voyait le jour, pourrait être le porte-parole de toutes les femmes qui sont restées muettes jusqu'ici et qui se sentent humiliées par la propagande des activistes féministes et par les femmes de carrière ou qui se sentent frustrées parce que les autorités

publiques ne les consultent jamais.

C'est se montrer réalistes de constater que les femmes au foyer ne se rendent pas compte du pouvoir qu'elles possèdent. Par leur nombre elles pourraient déterminer l'issue des élections.

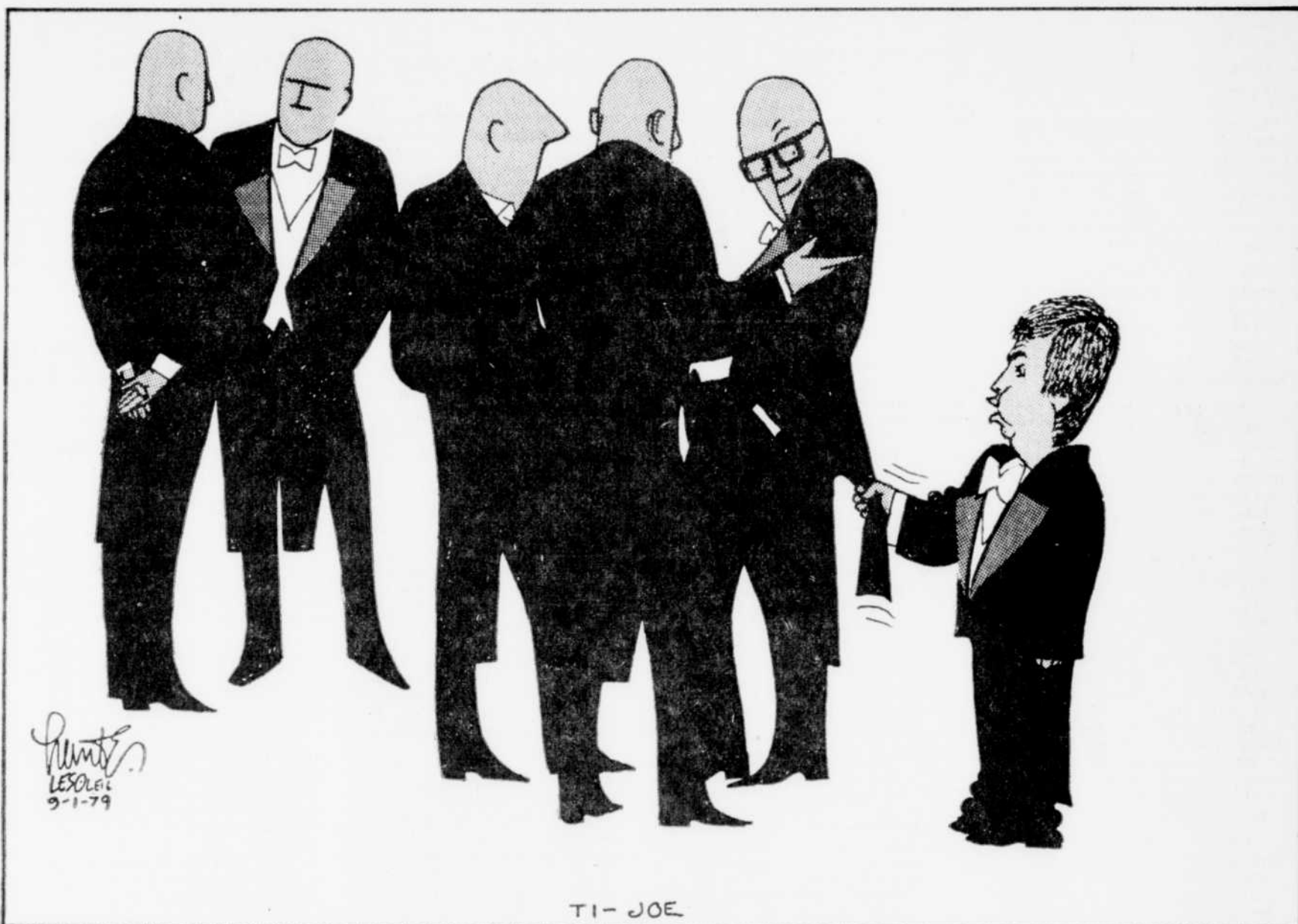
On peut s'imaginer quels ravages elles causeraient si elles se mettaient en grève non pas contre les maris mais contre les partenaires sociaux des femmes, les institutions publiques et privées qui façonnent l'image socio-politique des femmes dans les pays occidentaux.

Bien sûr pour certains groupes et même certaines femmes, parler de syndicat de ménagères c'est tout simplement faire trop de tapage à propos des femmes au foyer.

Une autre objection, c'est qu'un tel syndicat est inutile puisqu'elle, la femme au foyer, ne peut conclure de conventions collectives et que déjà d'autres organismes comme le Conseil du statut de la femme s'occupent des intérêts de toutes les femmes.

Toutefois, le syndicat de ménagères pourrait s'occuper de problèmes comme la protection des écoliers sur le parcours de l'école et une infinité de problèmes pratiques qui intéressent directement la femme au foyer.

Maréchal FRANCOEUR



TI-JOE

lettre

Un nouvel éclairage sur la question des soins dentaires

La question des soins dentaires au Québec soulève des débats qui s'éternisent depuis un certain nombre d'années déjà. Gouvernements et associations professionnelles se livrent à une véritable guerre de tranchées où les citoyens servent de matériaux de choix dans l'édification des barricades érigées par les belligérants. Qu'en est-il exactement?

D'un côté l'État qui poursuit un objectif, fort louable d'ailleurs, de diminution des coûts des soins par la formation de personnels auxiliaires qualifiés dans des domaines bien précis. De l'autre, les dentistes qui n'entendent absolument pas céder la moindre parcelle d'un gâteau qu'ils se partagent en exclusivité depuis 1869 et entre les deux la population qu'on veut protéger.

Je n'ai pas l'intention de cacher mes couleurs. Chirurgien-dentiste résidant au Québec depuis dix ans, je participe en tant qu'enseignant au cégep F.-X. Garneau à la formation d'hygiénistes dentaires, et je suis avec intérêt l'évolution du dossier dentaire. Je veux apporter aujourd'hui ma modeste contribution à ce débat, en le situant dans une perspective qui déborde un peu les discussions actuelles.

Examinons tout d'abord les arguments de l'Association des

dentistes. Ils peuvent se résumer dans deux énoncés:

1— Il n'y a pas de pénurie de dentistes au Québec. Il est donc inutile de multiplier les orientations parallèles.

2— Des infirmières dentaires formées dans les cégeps ne sauraient prodiguer que des soins de qualité inférieure à ceux dispensés actuellement par nos dentistes académiciens.

Le premier argument est farfelu, et pour le vérifier il suffit de demander un rendez-vous dans quelques bureaux de dentistes tirés au hasard. Les délais sont édifiants. Il me plaît ici d'établir une comparaison avec la République Fédérale d'Allemagne où je suis demeuré pendant deux années pour un stage de perfectionnement. Dans ce pays un patient peut se permettre le luxe de se faire recevoir le jour même de son appel, dans certains cas chez deux ou trois dentistes différents. Fait curieux pourtant, le standard de vie de ces professionnels reste élevé et ils ne se plaignent pas de surplus de dentistes.

Dans le même ordre d'idées la Corporation professionnelle des dentistes du Québec a confié récemment à l'Université Laval la conduite d'une enquête sur ce qu'ils ont convenu d'appeler "le dossier accessibi-

lité" dans le but, disent-ils, de reconquérir un leadership qui leur échappe.

Quant au 2ème argument de l'Association des dentistes, il est et demeurera un postulat irrecevable tant qu'aucune démonstration ne nous en aura été proposée au moyen de faits tangibles. Il ne nous apparaît donc pas utile de nous y attarder outre mesure.

Alternatives

Du côté de l'État, quelles pourraient être les alternatives? Nous en retiendrons particulièrement quatre.

1— La formation de dentistes en nombre plus élevé, soit par l'agrandissement des écoles dentaires existantes, soit par l'ouverture de nouvelles facultés.

Une telle initiative entraîne des charges extrêmement lourdes pour le contribuable, alors que, soit dit en passant, le dentiste une fois diplômé peut s'accorder impunément le privilège de refuser aux assistés sociaux et autres défavorisés des soins essentiels que devrait leur garantir une société civilisée. De plus, il continuera à exiger de ses patients des "tarifs conformes à ses années d'études", comme s'il n'existait pas dans la société d'autres catégories d'universitaires qui, sans réclamer des revenus aussi

mirobolants, ont trimé autant, sinon même davantage pour décrocher leurs qualifications. Espérons que le conflit actuel aide la population à mieux cerner la signification de cette notion de "conformité". La solution de produire plus de dentistes est d'autant plus utopique que les écoles dentaires existantes éprouvent passablement de difficultés à recruter des enseignants.

2— Le salariat pour les dentistes.

Cette alternative paraît séduisante au départ. La question ici n'est pas d'approfondir les modalités de son application. Toutefois, si un jour le gouvernement décide d'opter pour un régime de ce type, tous les masques tomberont d'un seul coup. On ne devrait alors pas s'étonner de voir les mêmes personnes qui se targuaient de disposer d'effectifs suffisants pour répondre adéquatement aux besoins actuels pourchasser les autorités publiques pour qu'elles leur fournissent des dentistes et des auxiliaires en nombre de plus en plus élevé. Il est vrai que les professionnels n'éprouveraient plus le besoin de travailler à la chaîne. Par contre la qualité des soins s'en trouverait grandement améliorée.

Néanmoins, un système de salariat pour les dentistes pour-

rait se révéler d'une complexité étonnante dans son application, de par la difficulté d'établir des frontières bien délimitées entre les soins essentiels ou nécessaires et les travaux de "luxe", sans une intervention outragante de l'État dans des questions d'ordre strictement professionnel, de par aussi la multiplicité des contrôles que nécessiterait un tel régime, sans oublier que le succès d'une telle opération dépendrait beaucoup d'une collaboration loyale de la part des professionnels impliqués. Ce n'est donc pas pour demain matin.

3— La délégation d'actes jusque-là réservés aux dentistes à d'autres catégories de techniciens préparés dans les cégeps.

C'est évidemment la solution la plus pratique et la moins coûteuse. Tout le monde s'entend là-dessus. Mais là encore l'État devra s'assurer la collaboration des dentistes pour dispenser l'enseignement aux étudiants dans ces nouvelles options. Or cette coopération est loin d'être acquise.

4— L'intégration de professionnels en provenance de pays étrangers.

Une telle solution ne résoudrait probablement pas le problème à court terme, étant donné l'importance de la carence actuelle. Elle présente ce-

pendant deux aspects intéressants. Premièrement celui de ne pas occasionner les frais exorbitants de formation de nouveaux dentistes ici même. Deuxièmement la plus grande facilité de répartir ces dentistes à travers les régions moins favorisées, leur statut de nouveaux arrivants les rendant forcément moins sélectifs.

Immigrants

Malheureusement ils n'ont jamais figuré dans les plans du ministère des Affaires sociales, parce que les autorités politiques craignent, en les intégrant, de se faire répliquer à juste titre par l'Association des dentistes d'enterrer le projet d'élargissement des fonctions des hygiénistes ou de formation d'infirmières dentaires. On comprendra alors pourquoi l'Ordre des dentistes du Québec se donne les coudees franches dans la poursuite de sa politique de refoulement systématique du dentiste étranger en invoquant démagogiquement son "ignorance des standards nord-américains de la dentisterie". Nous nous proposons dans un prochain texte de démystifier cette prétention.

Pierre-Michel Sajous
Chirurgien-dentiste
Ste-Foy.

2



100,000 enfants "spéciaux"
à l'école de tout le monde

la page cinq

"Que peut-on faire pour les aider...?"



anne-marie
voisard

A l'école Commandeur-Desjardins, à Sainte-Thérèse-de-Beauport, en banlieue de Québec, les élèves jouent aux cartes durant le temps de classe.

C'est Marcel Perrichon, un Français, qui a eu cette idée. Il enseigne en 5e année dans le cadre du programme d'échanges entre enseignants français et québécois. Les 26 petits Québécois à qui il fait la classe sont tous allés pendant trois semaines en France, l'an dernier. La présence de Marcel leur permet de garder le contact avec ce pays qu'ils ont appris à connaître.

Mais, c'est dans la classe de Ginette Gagnon, un autre groupe de 5e, qu'il nous a été donné de voir les joueurs de cartes à l'œuvre. Les enfants étaient partagés en groupes de quatre ou six. D'autres préféraient jouer seuls.

"Les règles importent peu. L'important c'est de trouver les bonnes réponses", constate Ginette qui ne cache pas sa satisfaction d'avoir enfin découvert un moyen agréable de faire apprendre les tables de multiplication à ses élèves.

La pédagogie par le jeu

"75 à 80 pour 100 des activités de l'école sont consacrées au jeu", reconnaît René Bérubé, le directeur qui, incidemment, préfère qu'on le tutoie. On est loin de l'école traditionnelle où le respect et les bonnes manières commandent qu'on s'incline devant l'autorité et où personne, surtout pas le directeur, n'oserait parler de jeu.

L'école traditionnelle a pourtant ses faiblesses et les enfants en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage sont là pour le prouver. C'est pourquoi d'ailleurs une école ne saurait prétendre intégrer ses enfants en difficulté dans les classes régulières — comme c'est le cas à Commandeur-Desjardins — sans réviser en même temps son approche pédagogique.

Dans toutes les écoles où se poursuivent des expériences d'intégration on attache une grande importance à l'individualisation de l'enseignement. L'objectif est de permettre à chaque enfant de progresser selon son rythme. Il faut aider les faibles, ceux qui ont besoin de rattrapage, sans pour autant brimer les plus doués.

Lucie Larochelle, qui est titulaire d'une autre classe de 5e année à Commandeur-Desjardins, a un groupe qu'elle qualifie elle-même de difficile. Sur 20 enfants, quelques-uns ont beaucoup de retard en français, surtout en lecture; d'autres ont des troubles de comportement. Et il y a, bien sûr, quelques élèves brillants qui ont toujours fini leur travail avant les autres. Comment agir avec tout ce petit monde?

L'initiative de l'enseignant

Dans un coin de la classe, l'autre jour, Lucie avait pris à part un petit groupe d'enfants à qui elle demandait de lire, à tour de rôle, un texte qu'elle projetait sur le mur. C'était l'histoire de "Cendrillon". Au même moment, d'autres enfants, seuls ou en équipe, apprenaient à chercher des mots dans le dictionnaire. Le travail à faire était expliqué sur des fiches placées dans une petite boîte à l'avant de la classe.

Chacun allait se servir selon ses besoins. Et ceux qui avaient tout terminé sortaient fièrement de leur pupitre le livre d'exercice que Lucie a acheté spécialement pour eux.

A l'école Sacré-Coeur, une institution de la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ), Bertrand Montminy, titulaire d'une classe de 5e et 6e année qui reçoit quelques mésadaptés socio-affectifs, en aurait probablement long à raconter sur son expérience d'individualisation de l'enseignement. Mais le temps lui manque. Nous sommes passés dans sa classe à l'heure des mathématiques et du français. Chacun travaille à son rythme. Donc personne n'est rendu au même point... d'autant plus qu'il s'agit d'une classe à deux divisions. Bertrand est sans cesse réclame par un élève qui a besoin d'une explication. C'est un guide. "Heureusement", dit-il, "que j'ai ce tableau en avant de la classe qui m'indique où chacun en est dans le programme à couvrir".

La classe-atelier

On ne peut, bien sûr, demander à tous les enseignants d'utiliser les mêmes méthodes. Tous n'ont pas les mêmes possibilités et, d'ailleurs, ce qui réussit bien à un enseignant n'a pas toujours la même efficacité venant d'un autre. C'est peut-être la raison pour laquelle l'école Chanoine-Côté, de Vanier (une autre institution de la CECQ) a opté pour la classe-atelier.

Dans les salles de cours, l'aménagement est conventionnel. Les pupitres sont bien alignés. Ce qui n'a pas empêché l'école Chanoine-Côté avec ses 510 élèves — la plus grosse école élémentaire de 1er cycle à la CECQ — d'abolir ses "classes spéciales" et d'intégrer 66 enfants identifiés en "difficulté d'apprentissage".

On mise beaucoup sur la classe-atelier animée par Soeur Aliette Marchand, qui a une grande expérience auprès de l'enfance inadaptée. Dans cette salle, tout est différent, à commencer par le mobilier. Il y a des grandes tables circulaires, semblables à celles que l'on retrouve à l'école Commandeur-Desjardins. De plus, la classe-atelier plaît aux enfants. Ils n'ont pas l'impression d'y travailler.

La classe-atelier n'est d'ailleurs pas réservée aux seuls enfants en difficulté. Des groupes entiers y

vont comme l'autre jour ces petits de 2e année à qui Soeur Marchand demandait d'aligner des animaux ou des cartons de formes diverses en tenant compte de certains points de ressemblances. C'est ce qu'on appelle former des suites logiques. Et juste à regarder les enfants, Soeur Marchand arrive à mettre le doigt sur certains troubles d'apprentissage. Elle en cause avec le titulaire et, ensemble, ils mettent au point quelques exercices qui aideront l'enfant à corriger ses difficultés.

On abat les cloisons

Même dans les anciennes écoles, il est donc possible de renouveler l'approche auprès des jeunes. Cela est particulièrement évident à l'école Sacré-Coeur où on est allé jusqu'à abattre un mur pour faciliter l'intégration d'un groupe de mésadaptés socio-affectifs.

Deux classes de 4e année, celle de Yolande Girard, titulaire d'un groupe régulier, et celle de Jeanne d'Arc Roy, spécialiste en enfance inadaptée, se sont fondues en une seule. On compte au total 32 enfants dont les âges varient de 9 à 12 ans. Parmi eux, sept sont étiquetés "mésadaptés socio-affectifs". Mais les enfants n'en savent rien.

On dispose d'un vaste local où l'équivalent de deux classes dans lequel on a aménagé des coins de travail qui facilitent un enseignement individualisé. Et il y a deux titulaires pour se partager la tâche!

L'école Commandeur-Desjardins, parmi toutes celles que nous avons visitées, demeure cependant l'institution qui offre le plus riche éventail de possibilités au plan matériel. Il s'agit d'une école à aire ouverte dont la construction (pour ce qui est de la partie neuve) remonte à sept ans. "Et avec les années, on apprend à y faire de la pédagogie ouverte", constate le directeur, René Bérubé.

Savoir communiquer

Diane Lavoie et Edith Rioux, toutes deux titulaires au niveau de 2e année, participent depuis trois ans à une expérience d'intégration d'enfants en difficulté. Nous les avons rencontrées dans leur groupe à l'heure des "présentations". Un garçonnet faisait de gros efforts pour expliquer à ses copains que chez lui, au réveillon de Noël, on ne mange pas de la dinde, mais de la fondue bourguignonne. Il nous a

parlé aussi de toutes les bonnes sauces qui accompagnent la viande.

"Comme c'est original", a commenté une bambine qui l'écoutait parler. Edith, elle n'en revenait pas des progrès de ce jeune élève. "Il est en train de corriger son problème de langage".

En pédagogie ouverte, l'école ne doit pas se limiter à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture ou du calcul. Elle doit aussi aider l'enfant à s'exprimer et à communiquer avec les autres. C'est important pour tous les enfants; mais ce l'est encore plus pour ceux qui sont en difficulté.

L'école élémentaire Saint-Albert (CECQ) qui reçoit dans ses classes régulières une trentaine d'enfants sourds a ici une mission toute particulière. Beaucoup de ces enfants, quand ils arrivent en maternelle, prennent pour la première fois conscience de "leur" différence. Ils sont entourés d'enfants qui parlent. Ils sont les seuls à ne pas parler et à ne pas comprendre ce qui se dit autour d'eux.

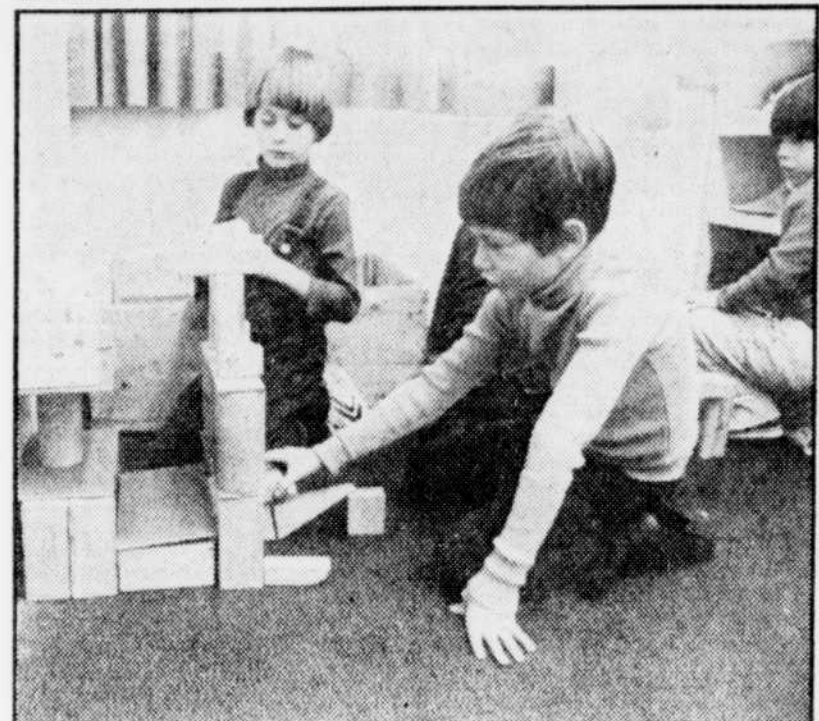
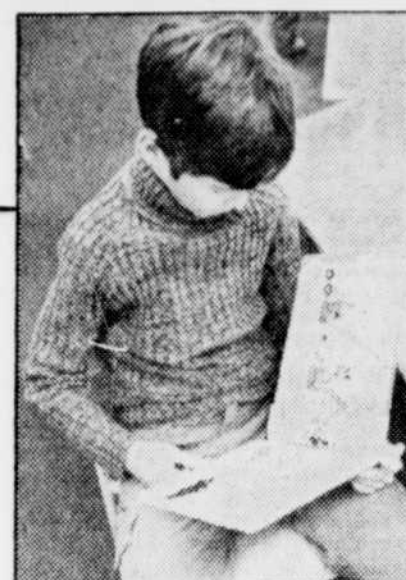
Le travail de "démotivation" revient, bien sûr, aux spécialistes. Mais il y a aussi toutes les interventions qui aideront l'enfant handicapé à se sentir accepté par ses camarades. Et, dans ce sens, les récréations sont sûrement aussi importantes que la période française ou de calcul.

Et le programme?

Tout ceci, il est vrai, n'empêche pas qu'il y a un programme à couvrir et qu'à la fin de l'année on remettra un bulletin à l'enfant. Les enseignants admettent d'ailleurs que c'est un véritable défi que de couvrir le programme tout en respectant le rythme de chaque enfant... surtout dans une école comme Commandeur-Desjardins, où il n'existe pas au départ de règlements.

On veut aider les enfants à développer leur autonomie. C'est donc à eux qu'il appartient d'établir les "consignes" qu'ils jugent nécessaires et de les faire respecter. L'autre après-midi, une fillette de sept ans est arrivée en retard à l'école. "Pas encore!", ont dit ses copains. "Qu'est-ce qu'on pourrait bien faire pour l'aider?"

Et pour tout le monde c'est la même interrogation. "Qu'est-ce qu'on pourrait bien faire pour les aider?" "C'est avant tout une question d'attitude", répètent souvent Diane et Edith.



Le Soleil, Jean Vallières et Jean-Marie Villeneuve

La pédagogie par la lecture, l'alignement selon des suites logiques, le jeu...

Enseignants mieux formés



damien
gagnon

L'intégration dans toute la mesure du possible des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, dans les classes régulières. Cela signifie que les professeurs de l'enseignement régulier se chargeront graduellement de la formation de ces enfants qui sont confiés actuellement à des professeurs spécialisés en enfance inadaptée.

En révisant les programmes de formation des maîtres du préscolaire et du primaire, la commission de la formation des maîtres de la direction générale de l'Éducation supérieure au ministère de l'Éducation ainsi que les instances des diverses universités ont donc décidé d'inclure des périodes de formation qui permettront aux futurs maîtres d'identifier les difficultés d'apprentissage et d'adaptation des élèves et d'y apporter des correctifs appropriés.

Cette sensibilisation aux problèmes des enfants en difficulté d'adaptation et d'apprentissage devra s'accompagner du souci de développer une attitude positive face à la consultation et à l'intervention des spécialistes a précisé M. Turcotte.

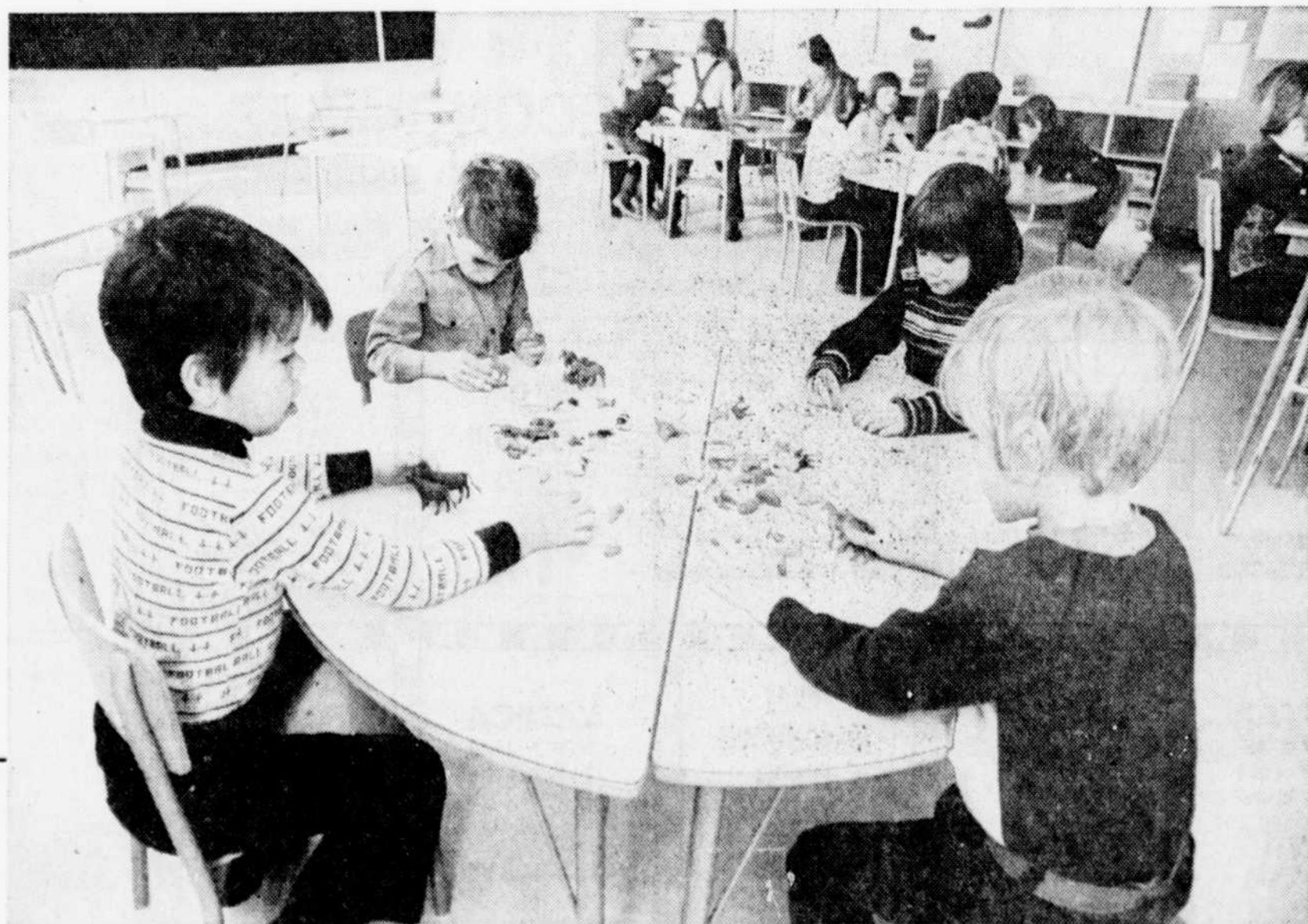
Il prévoit également que les programmes de formation des spécialistes en enfance inadaptée devront être modifiés compte tenu qu'ils deviendront des personnes ressources auprès des professeurs de l'enseignement régulier.

De plus, les universités devront prévoir des cours de perfectionnement pour les professeurs déjà en fonction qui recevront dans leur classe des étudiants qui présentent des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

Selon M. Turcotte, il n'est pas impossible qu'un jour, tous les étudiants en sciences de l'éducation des universités du Québec reçoivent une formation qui les rende capables de comprendre et de former les enfants qui présentent des troubles mineurs de comportement ou d'apprentissage.

Cependant, dit-il, au secondaire la chose apparaît difficilement réalisable compte tenu que les professeurs sont avant tout spécialistes d'une ou deux matières d'enseignement et non titulaires d'une classe comme c'est le cas à l'élémentaire.

Quant au reproche que l'on fait aux universités de ne pas bien préparer les enseignants, M. Turcotte a tenu à rappeler que les universités sont à la merci des politiques du gouvernement et qu'il leur faut un certain temps pour s'adapter.



Quand chacun travaille à son rythme.

Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

la page des lecteurs

Partage boiteux des rôles

Monsieur le rédacteur en chef,

Un choix aussi important que celui d'avoir des enfants entraîne inévitablement des conséquences. Mais pourquoi les femmes doivent-elles supporter seules, en grande partie, les répercussions d'une décision qui devrait concerner les hommes autant qu'elles-mêmes? Je ne crois pas qu'il y ait une façon idéale et commune à tous les couples de se partager les rôles de parents. Mais je crois que les conditions que la société donne aux femmes et aux hommes pour devenir parents sont inégales et que de ce fait elles entraînent presque à coup sûr un partage boiteux des rôles parents.

Si on regarde les conditions offertes aux femmes qui décident d'avoir un enfant, elles peuvent demeurer à la maison pour éduquer leurs enfants ou continuer d'exercer leur travail à l'extérieur.

Dans le premier cas, leur choix entraîne qu'elles renoncent à la sécurité d'un revenu et aux avantages sociaux (tels que congés, régime de retraite) procurés par un travail reconnu et rémunéré. Dans le deuxième cas, leur revenu et leurs avantages sociaux subiront à plus ou moins long terme les conséquences de leur choix.

Il est inconcevable qu'aujourd'hui encore on demande à quelqu'un d'exercer une profession aussi importante que celle d'éduquer des enfants sans autre revenu assuré que celui de son conjoint, surtout

quand on voit dans quel pétrin se retrouvent les femmes lorsque leur "source de revenu" part au large et qu'on sait qu'il n'y a pas 25 pour 100 des conjoints qui paient la pension alimentaire exigée!

En partant du fait peu courant que les hommes qui décident d'avoir des enfants se retrouvent aussi devant les deux mêmes choix que les femmes, s'ils choisissent de devenir "rois du foyer", ils auront les mêmes conditions que les reines du foyer. Par contre, la paternité n'affectera en rien leur carrière, s'ils font le deuxième choix.

A ces conditions de départ, déjà inégales, viennent très souvent s'ajouter des arrangements maison qui renforcent l'inégalité. Par exemple, celles et ceux (peu nombreux sont "ceux-là") qui choisissent de demeurer à la maison pour éduquer leurs enfants voient généralement s'ajouter à leur tâche première d'éducateur, l'entretien ménager et l'aspect culinaire.

L'exécution de ces tâches entraîne à son tour la nécessité du temps supplémentaire, ce qui donne un horaire comme de minuit aujourd'hui à minuit demain et ce toute la semaine. Quand on pense que Statistique Canada évalue à 80 milliards de dollars la valeur du travail ménager soit 35 pour 100 à 40 pour 100 du produit national brut, on peut ajouter sans se tromper que cette catégorie de travailleuses (permettez-moi d'exclure ici les travailleurs) constitue une main-d'œuvre précieuse à bon marché!

On retrouve différents types de partage de tâche chez les couples qui décident de poursuivre tous les deux leur travail à l'extérieur. Malheureusement, trop nombreuses encore sont les femmes qui se retrouvent le soir avec la tâche entière de l'entretien ménager et des soins aux enfants pendant que leur conjoint doit s'acquitter des activités sociales attachées à leur emploi (tels que soupers, soirées... d'affaires bien entendu).

Et il y a les hommes qui choisissent de demeurer à leur emploi malgré la paternité. Ils font presque tous ce choix et leur sort habituellement ne fait que s'en améliorer puisque dans presque tous les cas leur bien-aimée leur rendra à bon marché pour le temps de son congé-maternité ou pour plus longtemps les services si recherchés de ménagères et de cuisinières.

Je sais qu'il y a des arrangements plus convenables et plus satisfaisants que ceux que j'ai cités. J'espère qu'il y en aura de plus en plus. Je trouve que la proposition de congé parental telle que formulée par le Comité "Femmes Solidaires" pourrait rendre les conditions de départ plus justes et entraîner ainsi des possibilités plus grandes pour un meilleur partage des rôles. La France et la Suède ont déjà prévu ce congé, faudrait pas être les derniers à y penser!

Louise Jacques
Lauzon.

De la tolérance, de grâce!

M. le rédacteur en chef,

Dans toute la polémique entourant la pièce de théâtre "Les fées ont soif" il me semble y avoir une certaine confusion autour de la notion de valeur chrétienne et de ce que l'adhésion à ces valeurs implique. On dit d'abord que la pièce de Denise Boucher ne respecte pas cette valeur chrétienne que l'on pourrait nommer dévotion, respect, à la Vierge Marie.

N'ayant ni vu la pièce, ni lu le texte, je ne peux me prononcer sur la vérité ou la fausseté de cette affirmation. Mais ce que je remarque c'est que, partant de cette affirmation, plusieurs groupes qui s'identifient comme chrétiens ont demandé que le texte de la pièce soit temporairement interdit de vente et demanderont prochainement que le même interdit s'applique de façon permanente au texte de la pièce et à la pièce elle-même.

Or, il me semble y avoir là une certaine confusion. En effet, de ce que, selon les personnes qui ont demandé l'interdiction, le texte de Denise Boucher attaque certaines valeurs chrétiennes on devrait interdire la publication de ce texte. Mais de ce que le texte attaque certaines valeurs chrétiennes, dit-on, il ne découle absolument pas qu'on doive l'interdire, le censurer.

Je dirais même que comme chrétien, et au nom d'une valeur que j'appellerais le respect d'autrui, on ne peut que s'opposer à cette forme de censure. Et si certains chrétiens se sentent blessés par cette pièce ils n'ont qu'à ne pas aller la voir et, pourquoi pas, à subventionner des pièces de théâtre où l'on glorifiera la Vierge et les valeurs chrétiennes.

Inutile de dire que la véritable tolérance doit accorder à autrui, qu'on peut aussi appeler son prochain, le droit d'exprimer son opinion, pas seulement de la penser. C'est pourquoi, comme chrétien, je ne peux que dire mon profond désaccord face à la violence avec laquelle fait actuellement face l'auteur des "Fées ont soif" et lui demander pardon pour tout le mal qu'on lui fait au nom du Christ.

Yves Savary
Ste-Foy.



René Chaloult et Groulx

M. le rédacteur en chef,

Par une providentielle coïncidence, René Chaloult meurt à la fin du centième anniversaire de Lionel Groulx. Ce n'est pas le seul lien qui réunit les deux hommes. Dès son adolescence, Chaloult est fasciné par le style et les idées nationalistes de Groulx, qui lui inspire une admiration et une fidélité indéfectibles. "Le cher jeune homme, déclare l'historien dans ses Mémoires, m'a voué une confiance et un attachement qui me confondent".

Les deux héros du nationalisme restent en relation constante durant plusieurs décennies; on ferait un gros volume de leur correspondance. Pendant ses études de droit, René Chaloult envoie des articles à l'Action française, que dirige Lionel Groulx. Pour les autorités de Laval, cette revue diffuse des idées dangereuses. Ne voulant pas risquer son renvoi de l'université, il cesse de signer son nom et adopte un pseudonyme: Le Veilleur. Le reste de sa vie, il lutte visière levée.

Pour sa part, Lionel Groulx exprime dans ses Mémoires, sa haute opinion de René Chaloult: "Il était éloquent, d'une éloquence chaude, chatée. Pendant les années qu'il lui fut donné de siéger au Parlement québécois, il y conquiert d'emblée la réputation de premier orateur de la Chambre. Il ne manquait pas de cran. Sous des gouvernements pas plus nationaux qu'il ne fallait, ou nationaux à la manière discrète et peureuse, René Chaloult était l'homme des propositions hardies, la voix de la conscience nationale."

Qui a lancé l'idée d'un drapeau national québécois? Dans ses "Mémoires politiques", René Chaloult rapporte que des politiciens appelaient le fleurdelisé "le drapeau des nationaux de l'abbé Groulx". Mais l'idée faisait son chemin: les sociétés nationales, des commissions municipales et scolaires, de nombreuses associations, une péti-

tion signée par 60.000 Québécois, réclamaient un drapeau national.

Fort de ces appuis, René Chaloult présente, en mars 1947, une motion demandant au gouvernement d'adopter un drapeau "qui symbolise les aspirations du peuple de cette province". Maurice Duplessis répond en faisant proposer un amendement créant une commission chargée d'étudier tous les aspects soulevés par cette motion. C'était un enterrement de première classe.

René Chaloult présente de nouveau sa motion à la session suivante. Il devait la défendre le 21 janvier 1948. Dans l'avant-midi, Duplessis lui annonce par téléphone: "Le fleurdelisé flottera aujourd'hui à trois heures sur la tour centrale du parlement. Que vas-tu dire?" Chaloult répondit qu'il ne prononcera pas son discours, qu'il se contentera de remercier le premier ministre et de lui attribuer le mérite d'avoir donné un drapeau national au Québec. C'est surtout en brandissant le fleurdelisé que Duplessis remporta sa plus éclatante victoire aux élections de 1948.

René Chaloult attribua l'adoption du drapeau à Lionel Groulx qui lui répondit: "Vous m'adressez des félicitations au sujet du drapeau. C'est vous d'abord qui les méritez. Si l'étape décisive a pu être franchie, c'est à votre audace courageuse que nous le devons. Le succès est considérable. Il nous reste à l'exploiter à plein. L'œuvre urgente est d'obtenir maintenant que ce drapeau flotte sur un peuple et sur un pays véritablement français de visage et d'âme."

Placés devant le fait accompli, remarque Chaloult, les anglophones n'ont pas réagi. De bon gré, ils ont accepté l'inévitable, comme ils acquiescèrent... à l'indépendance de notre État français, si nous la leur imposions". (Mémoires politiques, p. 293).

Les amis de Lionel Groulx
Albert Rioux, vice-président.

Chapeau Mme Payette

M. le rédacteur en chef,

Même si la psychologie collective qui a entouré le débat sur l'assurance-auto semble chose du passé, permettez-moi, monsieur, de livrer à vos lecteurs une expérience personnelle à l'égard de ce nouveau régime collectif d'assurance.

Le 8 décembre dernier (c'était un vendredi), j'étais victime d'un accrochage en basse-ville. Après avoir reçu la bénédiction de nos chers policiers, je me suis empressé de rapporter le tout à mon assureur pour qu'il puisse entamer les démarches nécessaires à mon rem-

boursement. Aussi, il me suggère de faire personnellement certaines démarches afin d'éviter les retards souvent engendrés par la voie du courrier. Et bien, croyez-le ou non, à ma grande surprise, j'étais remboursé au-delà de mes espérances le vendredi suivant par "mon" assureur.

L'année précédente, avant même que ce régime collectif ne soit implanté, mon amie était à son tour victime d'un accident similaire. Le dénouement fut cependant bien différent. Il fallut attendre plusieurs mois et de plus, nous avons dû faire appel à un avocat (à

nos frais) pour réclamer à l'assureur "adverse" notre dû.

Je voudrais, suite à ce témoignage, profiter de l'occasion pour féliciter madame Payette et les fonctionnaires concernés qui ont su lors de ce débat, distinguer les intérêts personnels (du "Barreau" entre autres) qui étaient en jeu et les intérêts de l'ensemble des Québécois.

Chapeau madame Payette!

B. Huot
Québec.

Justice pour Dalida!

M. le rédacteur en chef,

Récemment, vous receviez une lettre de monsieur Porreault de Québec, qui disait que le spectacle de Dalida laissait à désirer, à cause de l'assaut de décibels et du "lip-sing" de la deuxième partie.

Premièrement, ce monsieur ne doit pas aller souvent aux spectacles présentés au Grand Théâtre de Québec car il verrait que la puissance des haut-parleurs est poussée au maximum; que ce soit Dalida ou Ginette Reno. Je suis allé voir Joe Dassin en septembre, il fallait souvent se protéger les tympans. Même

qu'une des choristes n'avait plus de courant à son micro. Et puis il y a eu une seule agression sonore; Dalida s'est reprise en s'excusant.

Deuxièmement, le fameux "lip-sing" qu'on y attribue à la chanteuse. On n'a pas de preuve que c'est exact. Michel Fugain et compagnie utilise ce procédé, et la critique n'a pas sauté sur lui, comme on le fait pour Dalida.

Il a aussi écrit que les jeunes étaient bannis en raison du coût élevé des billets. C'est faux!!!! Je suis de la jeune génération, j'y suis allé et je retournerai sûrement la revoir. S'il avait bien regardé, il

aurait vu des jeunes enfants de dix ou douze ans dans les premières rangées. Ce n'est pas le prix des billets qui ralentit la clientèle du Grand Théâtre.

Et pour l'insolence du technicien, ce n'est pas la faute de Dalida; la vieille dame n'avait qu'à porter plainte.

C'est au Grand Théâtre de Québec de voir à la bonne marche de ses spectacles! Et qu'on laisse la grande de la chanson française en paix! Voir Dalida en spectacle, c'est tout un événement!!!!

Daniel Cadrin
Charlesbourg.

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées.

LE SOLEIL, fondé en 1895, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)
647-3333

RENSEIGNEMENTS REDACTION
647-3333 647-3394

JUSQU'AU 31 JANVIER

ECONOMISEZ... ECONOMISEZ... ECONOMISEZ...

SUCCURSALE

2480, CHEMIN STE-FOY
(coin du Vallon)
Tél.: 653-3206

HENRI LECLERC CAMERA inc.

4151, boul. Ste-Anne, Ville Montmorency, tél.: 661-6983

SUCCURSALE

1334, BOUL. MASSON
LES SAULES (face à l'Eglise)
Tél.: 872-0071

FUJICA
ST 605N et étui
ST 705W et étui
AZ-1-43-75 et étui
\$ VENEZ VOIR CA!

LENTILLES
VIVITAR
\$ NON REFUSABLE!

"ONE-STEP"
POLAROID
\$33⁵⁰

OM-1
OM-2
OLYMPUS
F1.8 et étui.
\$ INCROYABLE!

FILM
LIMOCOLOR
PHOTO
135-24
\$1⁵⁹

NIKON
FM F2 et étui
FE F2 et étui
\$ CA VAUT LA PEINE.

FILTRE
HOYA
40%

PENTAX
K 1000 et étui
MX F1.7 et étui
ME F1.7 et étui
\$ C'EST A VOIR.

JUMELLES
BUSHNELL
\$ A VOIR DE PRES!

FILM
FUJICHROME
DIAPHO
DE V. INCLUS
R 135-20
\$2⁹⁹

KONICA
TC F1.7 et étui
T4 F1.7 et étui
\$ DU JAMAIS VU!

FILTRE
VIVITAR
40%



VENTE
"FIN DE SAISON"

Lot de chemisiers	50%
Vêtements sport en ratine de velours	33 1/3%
Maillots de bain Cee Bee et Speedo	33 1/3%
Robes de chambre en ratine de velours et Vocama	33 1/3%
Balance de pantalons d'hiver	33 1/3%

Yvette Tremblay inc.
vêtements de base
place des quatre-bourgeois
658-8081
Plan mise de côté.

droits et libertés Discrimination sexuelle à l'université



Le Soleil, Raynald Lavoie

Les portes de l'université se fermaient quelquefois à une étudiante, parce qu'elle est femme...

En mars 1977, une étudiante d'un cégep demande d'être admise à l'université, dans une faculté de son choix. En juin, elle termine son cours au cégep et obtient une moyenne générale de 83.5 pour 100. Quelques jours plus tard, elle apprend par lettre que sa demande d'admission à l'université a été rejetée. Fort déçue, elle se rend à l'université pour connaître les raisons de son élimination. Elle apprend que le comité des admissions a procédé à l'étude de 425 candidatures présentées à cette faculté. Après avoir examiné toutes les demandes, le comité a dressé deux listes séparées: l'une groupant 50 garçons et l'autre 50 filles ayant obtenu les meilleures notes. A même ces deux listes d'excellence, le comité a décidé de retenir ensuite 25 filles et 15 garçons. Pourquoi?

Contingentement par nécessité

Dans la répartition des 40 places disponibles à cette faculté, l'université tenait compte de deux facteurs: d'abord, le marché du travail offrait plus de postes aux garçons qu'aux filles alors que celles-ci, par contre, étaient deux fois plus nom-

breuses à suivre ce cours universitaire. Devant ces faits, le comité d'admission s'était donné pour objectif de corriger un peu cet écart. En procédant de la sorte, certaines filles éliminées avaient obtenu de meilleurs résultats d'études que certains garçons retenus.

Sur ces informations, l'étudiante a porté plainte devant la Commission des droits de la personne.

Discrimination illégale

Une enquête entreprise par la commission a mis à jour les critères et normes de procédures en vigueur pour effectuer la sélection des étudiants. A l'examen de cette méthode de sélection, il est apparu que l'université pratiquait une certaine forme de discrimination:

1 — en dressant deux listes, une pour les filles et une autre pour les garçons.

2 — en tentant de répartir les places disponibles de manière à s'ajuster aux pratiques discriminatoires du marché du travail.

Notons cependant que l'université essayait de corriger en grande partie cette discrimination. Mais elle n'allait pas assez loin dans cette voie.

Il y avait encore discrimination au sens de la Charte

des droits et libertés de la personne. En conséquence, la Commission des droits de la personne a fait savoir au directeur du comité des admissions que la méthode en vigueur était inacceptable et conduisait l'université à l'illégalité selon la charte. La commission a demandé à l'université de faire la révision générale des normes retenues par ses 32 comités d'admission.

Nouveau départ

L'université a accepté d'entreprendre cette révision générale qui a nécessité un travail de coordination de plusieurs mois. En consultation avec la commission, une nouvelle procédure d'admission a été élaborée et mise en vigueur. Cette nouvelle procédure a été utilisée pour la sélection des étudiants acceptés pour l'année académique qui a débuté en septembre 1978.

Enfin, la plainte que l'étudiante avait déposée devant la commission a donné lieu à la réouverture de son dossier. L'université a démontré que cette étudiante n'avait pas été victime de discrimination, car les notes qu'elle avait obtenues n'étaient pas assez élevées pour que son nom apparaisse parmi les 40 candidats admis, indépendamment du sexe de ces candidats.

Toutefois, sa plainte a rendu un grand service aux

populations étudiantes qui la suivront, car dorénavant, les critères d'admission ne sont plus influencés par les exigences du marché du travail. Les candidats admis sont retenus sur la seule base de l'excellence de leur dossier académique, sans égard au

nombre des demandes présentées par les filles ou les garçons.

En toute circonstance, on doit tenter de faire respecter ses droits. Lorsque certaines situations s'avèrent particulièrement difficiles, on peut demander l'aide de la

Commission des droits de la personne, ou obtenir des copies de la Charte des droits et libertés de la personne en écrivant à:

Droits et libertés
Journal "Le Soleil"
390, St-Vallier est,
Québec, Qué. G1K 7J6.

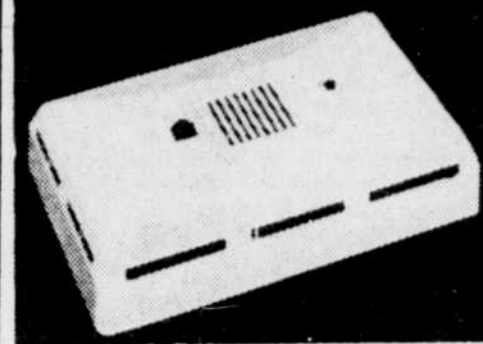
"SMOKE SENTINEL 30-77"

de Chloride Pyrotector
Pile incluse - ULC - Le plus fiable

SEULEMENT \$37⁵⁰

Quantité de 2 et plus: \$36.00 chacun
GARANTIE DE REMPLACEMENT À VIE EN CAS DE FEU

Commandes postales et téléphoniques acceptées.
Pour commandes postales, ajoutez 8% de taxe et \$1.00 pour frais d'expédition.



VENDU PAR:

PROTECTION DES MEULES inc.

Disponibles à

PLAZA LAVAL
2750 Chemin Ste-Foy
653-6244

PLACE FLEUR
de LYS (kiosque)

GALERIES de JONQUIERE
à Jonquière
542-2138

Ce même système est installé dans la plupart des avions commerciaux incluant le CONCORDE.

Aucune n'est plus faible.



Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler.
Moyenne par cigarette: "goudron" 1 mg, nicotine 0.1 mg.

SUPER-SPECIAUX AVANT INVENTAIRE

50%

et plus sur toute la
marchandise en magasin
VENEZ EN PROFITER



COMPLETS

100% laine
et polyester et laine.
Gr. 34 à 48
Court, régulier et
corpsant.
Rég. \$199.50 à \$250
SUPER SPECIAL \$99

COMPLETS

Fabril - Bril de Paris
Savil Row
Gr. 36 à 44
Rég. \$300 à \$350
SUPER SPECIAL \$119

VESTONS SPORT

Polyester et laine.
Gr. 34 - 44
Rég. \$89.95 à \$169.95
SUPER SPECIAL \$19³⁹

VESTONS SPORT ET SAFARI

Véritable cuir.
Gr. 34 à 48.
Rég. \$199.95
SUPER SPECIAL \$99

PALETOTS DE TOILETTE LONGS

Coupe cintrée pour
jeune homme
Noir et bleu marin.
Gr. 34 à 42
Rég. \$129
SUPER SPECIAL \$49

GILETS, CHEMISES, GANTS, CASQUETTES, CEINTURES

à 60%

PALETOTS DE CUIR LONGS

Tan et noir.
Gr. 34 à 44
Rég. \$350
SUPER SPECIAL \$139

CRAVATES

Rég. \$6.50
SUPER SPECIAL 2 pour \$3

SOULIERS DE TOILETTE SLATER

BOTTES DE CUIR
doublees.
Pointures 7 à 10
Rég. \$59.95 à \$69.95
SUPER SPECIAL \$30

MANTEAUX DE CHAT SAUVAGE et RAT MUSQUE

teint loutre
Gr. 36, 38, 40, 42
Rég. \$1,995
SUPER SPECIAL \$995

MANTEAUX en CUIR LONGS POUR DAMES

Tan, beige et noir.
5 à 9 ans.
Rég. \$299
SUPER SPECIAL \$129

COLS de CHAT SAUVAGE

Rég. \$179.95
SUPER SPECIAL \$89

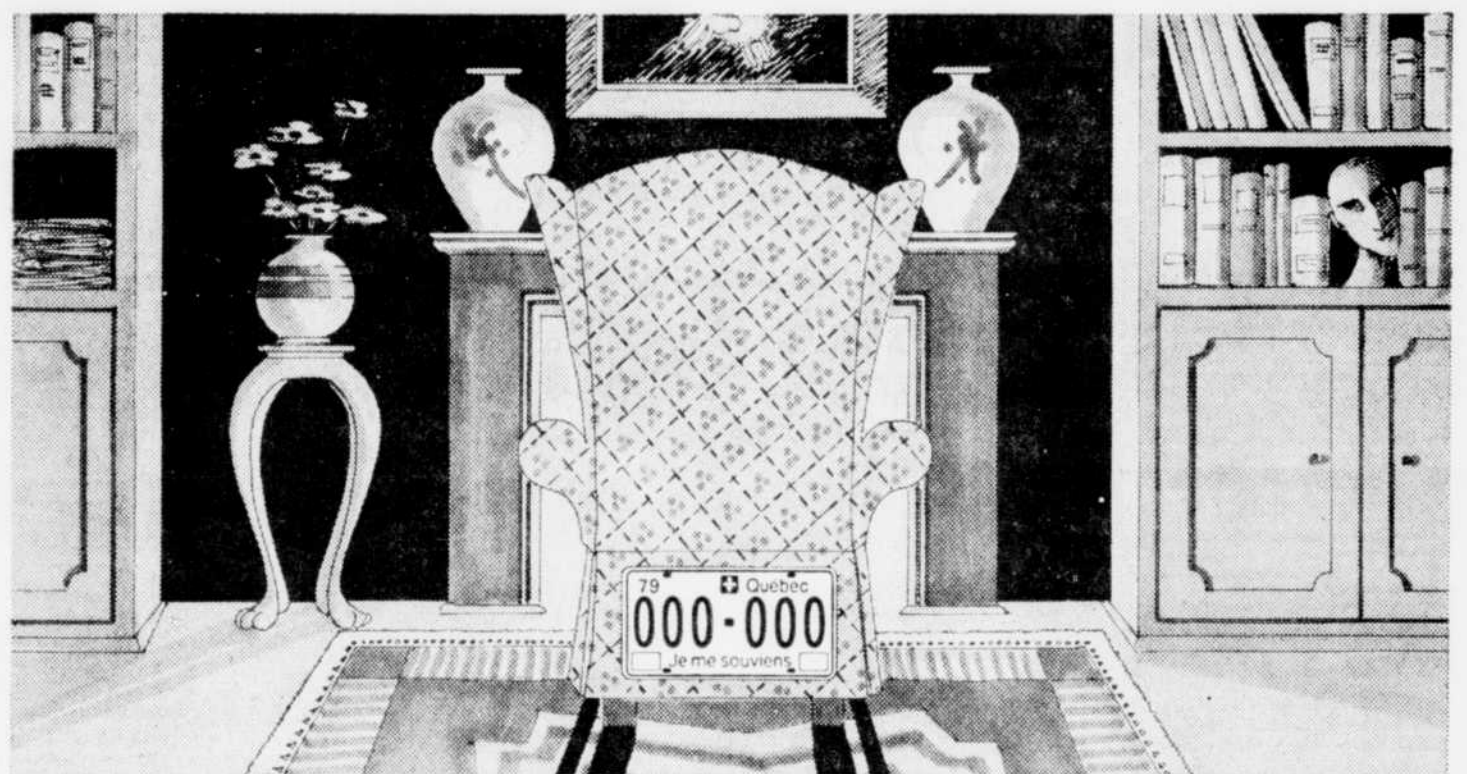
BOUTIQUE

Charles Giguère

CONFECTION POUR HOMMES
359, de la COURONNE, QUEBEC Tél.: 522-6001
Face au stationnement Jacques-Cartier



ASSURANCE AUTOMOBILE ET IMMATRICULATION



PROPRIÉTAIRES DE VÉHICULES AUTOMOBILES, CETTE ANNÉE, RESTEZ AU CHAUD!

Propriétaires de véhicules automobiles, vous pouvez effectuer votre renouvellement d'immatriculation et contribuer à l'assurance auto du Québec en une seule opération, bien au chaud.

Faites-le donc par la poste!

- vous recevrez par le courrier votre demande de renouvellement d'immatriculation. À l'aide du dépliant qui l'accompagne, remplissez et signez la formule;
- faites un chèque au nom du ministre des Finances couvrant les droits d'immatriculation et la contribution à l'assurance auto, tels qu'indiqués sur la demande;
- incluez la demande de renouvellement remplie et signée ainsi que votre chèque dans l'enveloppe et postez...

...vous recevrez chez vous votre plaque 1979!

L'ASSURANCE AUTO DU QUÉBEC

Pour la majorité des automobilistes, il n'y a pas d'augmentation de la contribution à l'assurance auto du Québec cette année. Ainsi, la contribution des quelque 2 000 000 de propriétaires de véhicules de promenade demeure à \$85.

La Régie de l'assurance automobile du Québec indemnise tous les Québécois, piétons, conducteurs et passagers victimes de dommages corporels lors d'un accident d'automobile au Québec ou hors du Québec, qu'ils soient responsables ou non de l'accident.

POSTEZ TÔTI

Afin de recevoir votre plaque 1979 chez vous, vous devez poster votre demande avant le 28 février 1979.

LA PERSONNE AVANT TOUTE CHOSE



Ministère
des Transports
Direction générale
du Bureau
des véhicules
automobiles

Régie de
l'assurance automobile
du Québec

le monde

Cambodge: Washington craint une escalade

(D'après AFP, AP, UPI, NYTNS, Reuters) — Les États-Unis craignent une aggravation de la guerre au Cambodge à la suite de la chute de Phnom Penh aux mains des forces khmères rebelles et vietnamiennes. L'administration américaine craint particulièrement que la Chine et l'URSS en viennent à s'affronter directement dans cette région tourmentée du Sud-Est asiatique.

Certains hauts fonctionnaires du département d'État ont confirmé hier que des mouvements avaient lieu du côté chinois avec un "important" renforcement de troupes et d'avions.

Dans les milieux informés, on n'exclut pas que la Chine ait recouru à une "expédition punitive" en territoire vietnamien si le conflit se prolongeait. Celle-ci risquerait d'être suivie de représailles soviétiques à la frontière chinoise.

Pour l'instant, les États-Unis se déclarent indécis quant à la situation sur le terrain. Selon des informations dont disposait hier le département d'État, les combats se poursuivaient dans le nord-ouest du pays, mais on déclarait tout ignorer du sort du gouvernement Pol Pot qui a dû quitter Phnom Penh après la prise de la ville.

A Hanoi, la presse vietnamienne d'hier admet qu'il y a encore des régions du Cambodge qui ne sont pas encore tombées aux mains du Front d'union nationale pour le salut du Kampuchea. Tant dans la capitale vietnamienne qu'à Bangkok (Thaïlande), d'après des experts dignes de foi, les dirigeants cambodgiens qui ont laissé Phnom Penh abandonnée aux Vietnamiens et aux rebelles du FUNK, cherchent à créer un front de résistance près de Siem Reap, dans le nord-ouest du pays.

La taille de leurs effectifs n'est pas encore connue mais ils seraient basés à une trentaine de kilomètres au sud de cette capitale provinciale située sur la route nationale numéro six, à 200 kilomètres de Phnom Penh.

Le Vietnam, citant la presse du Front, a annoncé que les insurgés avaient installé à Phnom Penh un conseil révolutionnaire comprenant huit membres et présidé par le dirigeant du Front, M. Heng Samrin.

Plusieurs experts occidentaux ainsi que les milieux thaïlandais du renseignement ont indiqué que les Vietnamiens lançaient des raids aériens pour abattre les foyers de résistance. La principale zone de résistance cambodgienne semble être la région de Tonle Sap, le grand lac cambodgien, au nord-ouest du pays, proche de la frontière thaïlandaise.

La Thaïlande, dont les troupes ont été mises sur un pied d'alerte, a fermé sa frontière aux réfugiés qui affluaient au Cambodge, mais a autorisé 800 d'entre eux, des conseillers chinois pour la plupart, à entrer sur son territoire.

Le fait que ces réfugiés fussent escortés par des troupes du gouvernement Pol Pot constitue un autre élément aux prétentions du FUNK, affirmant qu'il contrôlait tout le territoire.

Prince Sihanouk

A Pékin, le prince Norodom Sihanouk et sa délégation gouvernementale kampuchéenne ont quitté la capitale chinoise hier pour Tokyo, puis New York, où l'ancien chef d'État du Cambodge s'adressera au Conseil de sécurité des Nations unies.

Le prince Sihanouk s'adressera au Conseil de sécurité de l'ONU en tant que représentant du gouvernement khmer rouge de M. Pol Pot sur l'"invasion vietnamienne" du Cambodge. Il est accompagné de deux hauts responsables khmers rouges de la politique étrangère kampuchéenne, MM. Thiounn Prasit et Keat Chhon.

Avant son départ, le prince Sihanouk a eu hier soir une entrevue avec le numéro un chinois, le président du parti et premier ministre Hua Guofeng

qui lui a souhaité "succès dans sa lutte contre l'agression vietnamienne lors de la réunion prévue du Conseil de sécurité des Nations unies." M. Hua Guofeng l'a également assuré d'un nouveau du "ferme soutien" du gouvernement chinois.

La mission du prince, dernière décision connue du gouvernement khmer rouge avant la chute de Phnom Penh dimanche, est de "présenter des accusations" contre le Vietnam devant le Conseil de sécurité et d'obtenir une aide des Nations unies au gouvernement, désormais sans capitale et ayant pris le maquis, de M. Pol Pot. Le prince Sihanouk a indiqué hier qu'il demanderait aux Nations unies de "forcer le Vietnam à évacuer le Cambodge" ou encore de l'expulser de l'organisation, voire de constituer une "force armée" spéciale pour intervenir au Cambodge.

On ignore dans quelles conditions le prince Sihanouk pourra effectivement s'adresser au Conseil de sécurité, étant représenté d'un gouvernement qui a effectivement perdu le contrôle du pays si même il existe toujours.

M. Heng Samrin, chef du "conseil révolutionnaire du peuple de Kampuchea" mis en place hier par le FUNK s'est élevé dans un télégramme au président du Conseil de sécurité, M. Donald Mills, contre la convocation de cette session spéciale décidée à la demande de l'ancien gouvernement Pol Pot.

Le prince Sihanouk avait prédit hier au cours de sa conférence de presse à Pékin que sa mission serait nécessairement mise en difficulté par la formation attendue d'un nouveau gouvernement à Phnom Penh. On ignore si depuis hier matin l'ancien chef d'État cambodgien a réussi à entrer en contact avec les dirigeants khmers rouges dont il était sans nouvelles depuis son départ de la capitale cambodgienne.



Diplomates et techniciens chinois, chassés du Cambodge par l'avance vietnamienne, font la queue dans un poste de douanes thaïlandais pour obéir aux formalités d'accueil.

Sihanouk évoque son exil doré

par Francis DERON

PEKIN (AFP) — De sa résidence surveillée à Phnom Penh, le prince Norodom Sihanouk prenait connaissance des rapports de la presse internationale sur les violations des droits de l'homme au Cambodge par le truchement d'un poste de radio, son seul lien avec le monde extérieur.

L'ancien chef d'État cambodgien a décrit, hier, au cours de sa conférence de presse à Pékin, cet isolement presque total où l'avait confiné le régime khmer rouge, sans dissimuler les "privilèges" de sa situation. Plaisantant sur la "charmante amitié" des dirigeants khmers rouges, il a estimé que le régime Pol Pot avait même "quelque peu violé sa constitution" en lui accordant même "le privilège de ne pas travailler".

Norodom Sihanouk, rentré à Phnom Penh en août 1975 en compagnie de la princesse Monique et de sa famille, fut alors séparé de ses deux filles d'un précédent mariage, car elles étaient elles-mêmes mères de

famille. Elles furent assignées à résidence dans une coopérative à la campagne et il est resté sans nouvelles d'elles depuis.

En revanche, les deux enfants mineurs d'un premier mariage de la princesse Monique furent admis à rester auprès de lui et de leur mère dans le palais royal de Phnom Penh. Ils viennent de regagner Pékin avec le prince Sihanouk.

"J'écoutais la 'Voix de l'Amérique' en anglais et en khmer tous les jours, la BBC, la NHK japonaise, toutes les radios du monde... Je savais tout sur le Cambodge", a-t-il déclaré. Il a fait état des appels de personnalités étrangères sur les droits de l'homme au Cambodge, des massacres de populations mentionnées par la presse occidentale.

Croyait-il à une "extermination" de la population? C'est une question terrible, j'aimerais bien l'éviter", répondit d'abord. Puis il déclare: "Je n'ai pas vu de tuerie moi-même. Je n'aime pas parler de ce que je ne

connais pas bien. J'espère que ce qui a été dit à l'étranger ne s'est pas produit. Enfin, c'est mon souhait", ajoute-t-il.

Norodom Sihanouk a particulièrement regretté de n'avoir pu lire aucun journal. "Je n'avais que mes livres et mes journaux d'avant 1975", notamment les journaux français qu'il recevait à Pékin, "et même 'l'illustration' (hebdomadaire illustré paraissant avant la guerre).

Lorsqu'à sa demande, il évacua le palais royal, pour que celui-ci soit transformé en musée, il fut logé dans une résidence de trois maisons "très confortables, avec un beau jardin, une petite piscine et l'air conditionné. J'étais très bien nourri, d'ailleurs j'ai grossi. Je ne peux pas me plaindre, ils ont été très corrects".

L'un des regrets qu'il exprime à l'évocation de cette réclusion est de n'avoir pas encore pu voir "le visage du nouveau pape, le Polonais".

Bakhtiar perd déjà son ministre de la Défense

TEHERAN (AP) — Le premier ministre, M. Chahpour Bakhtiar, a ajourné la présentation de son gouvernement hier au parlement alors que les manifestations hostiles au chah ont une nouvelle fois envahi la rue à Téhéran et dans d'autres villes.

Les manifestants ont défilé dans la plupart des villes iraniennes, répondant à l'appel lancé de Paris par l'ayatollah Khomeiny. Ce dernier avait lancé un appel à une deuxième journée de deuil national pour hier.

Selon certaines sources, des fonctionnaires de quatre ministères, dont le ministère de la Santé, ont essayé d'empêcher les nouveaux ministres de rentrer dans leur bureau, comme l'avait demandé l'ayatollah Khomeiny. Les ministres ont dû entrer par les sorties de secours.

A Tabriz, la foule a allumé plusieurs incendies, notamment contre des cinémas, des banques et des boutiques. Les autorités ont indiqué que trois personnes ont été tuées à Téhéran au moment où les

soldats ont tiré sur des manifestants qui essayaient de mettre le feu à un magasin d'État.

La radio iranienne a annoncé que M. Bakhtiar présenterait son gouvernement devant les Majlis, la Chambre basse, jeudi plutôt qu'aujourd'hui, comme on l'avait annoncé.

A Téhéran, des sources ont indiqué que le chah attendrait le vote de confiance des Majlis et du Sénat avant de partir pour se reposer à l'étranger. Par ailleurs, le général Fereidun Jam, choisi par M. Bakhtiar pour le poste de ministre de la Défense, a refusé cette nomination, a-t-on appris de sources proches du palais royal.

Aucune raison n'a été donnée à cette décision, mais, selon certaines sources, M. Jam serait en désaccord avec le premier ministre sur la réorganisation de l'armée.

La radio a également indiqué que le général Gholam-Ali Oveisi, ancien gouverneur militaire de Téhéran a remis sa démission et est parti pour l'étranger, vraisemblablement les États-Unis.

De son côté, le général Gholam-Reza Azhari, ancien premier ministre pendant la période militaire, a quitté l'Iran pour les États-Unis où il doit subir une intervention chirurgicale, a ajouté la radio.

Des rumeurs circulaient hier dans la capitale sur le prochain départ du chah, mais, selon des sources bien placées au palais royal, le souverain iranien ne partirait pas avant le vote de confiance des deux Chambres au gouvernement de M. Bakhtiar et la mise en place d'un conseil de régence.

M. Bakhtiar pourrait faire partie d'un tel conseil, ont ajouté ces sources.

Un porte-parole du Front national de M. Karim Sanjabi a confirmé qu'on avait offert la présidence du conseil de régence au dirigeant de l'opposition mais que celui-ci avait refusé.

En ce qui concerne l'industrie pétrolière, il semble que les travailleurs des raffineries de Chiraz et Téhéran refusent toujours de reprendre le travail.



Le peuple iranien se fait justice. Deux jeunes Afghans ont été pendus en public, hier, par des manifestants anti-gouvernementaux qui les accusaient de vol. Selon des témoins, ces exécutions ont eu lieu dans la banlieue de Téhéran après que la police eut refusé d'arrêter les Afghans.

Les E.-U. ne conseillent plus au chah de rester

par Bernard GWERTZMAN

Tous droits réservés
au Soleil et
au New York Times

WASHINGTON — Après avoir longuement espéré que le chah d'Iran Mohamed Reza Pahlavi pourrait se maintenir au pouvoir et ramener l'ordre dans son pays, les États-Unis ont maintenant conseillé au monarque d'accepter le fait que son départ serait un facteur favorisant le retour à la stabilité, ont expliqué hier des dirigeants de l'administration américaine à Washington.

Selon ces sources, l'ambassadeur américain William H. Sullivan s'est vu ordonné en début de semaine de répondre par l'affirmative au chah si ce dernier, comme il l'a souvent fait ces dernières semaines, lui demandait si lui devait quitter au moins temporairement le pays pour faciliter la tâche du nouveau gouvernement de M. Chahpour Bakhtiar.

Si cela est vrai, cela indique un changement majeur de la politique américaine qui, jusqu'à maintenant, s'opposait à toutes sugges-

tions en ce sens. Les nouvelles instructions données à M. Sullivan lui disent de se limiter à encourager le chah à partir si celui-ci en manifeste le désir seulement, mais de ne pas évoquer la question avec lui si ce dernier n'en parle pas. Mais, compte tenu de la situation qui prévaut en Iran, cela revient au même.

Les autorités américaines s'attendent au départ du chah d'ici quelques jours, bien que le chef de l'État iranien se soit montré peu loquace en public sur la date de son départ. On ne parle pas d'abdication, mais bien plutôt d'un conseil de régence qui exercerait ses pouvoirs jusqu'à son retour.

Mais s'il quitte, admettent ces sources, il lui sera difficile de revenir en Iran, compte tenu des pressions exercées sur lui par l'opposition pour qu'il laisse le pouvoir.

Impuissance

Le facteur déterminant qui a incité l'administration à abandonner le chah est son impuissance à surmonter la crise. Un net espoir en

ce sens était né de sa décision de mettre un gouvernement militaire en place à Téhéran.

Bien au contraire, ses difficultés se sont accrues au point où il a dû de nouveau faire appel à un civil qui a de la difficulté à former un gouvernement. M. Bakhtiar, un ancien dirigeant du puissant Front national, le principal parti d'opposition, était même réticent à tenter de former ce gouvernement à moins que le chah s'engage à quitter le pays au moins provisoirement.

C'est à ce moment que l'ambassade américaine a réclamé de nouvelles instructions. Jusqu'ici, M. Sullivan avait comme mandat d'encourager le chah à faire face à la crise et de ne pas prendre panique. Il devait ignorer toute demande de conseil du chef de l'État sur l'opportunité d'abandonner le pouvoir et/ou de quitter le pays.

La politique iranienne des États-Unis a fait l'objet d'âpres débats ces dernières semaines dans la capitale américaine. M. George W. Ball, un ancien sous-secrétaire d'État sous les administrations Kennedy et Johnson, qui a brièvement

servi le mois dernier comme conseiller spécial sur les questions iraniennes, aurait critiqué les relations privilégiées existant entre son gouvernement et la couronne iranienne.

Mais les recommandations de M. Ball suggérant que le chah réduise ses pouvoirs furent rejetées par l'administration. M. Zbigniew Brzezinski, le conseiller du président Carter pour les questions de sécurité internationale, s'est vigoureusement opposé à cette proposition qui, selon lui, équivaldrait à dire au chah ce qu'il a à faire. Ce point de vue l'a emporté dans l'administration.

Le mois dernier, à cause des voyages au Moyen-Orient de M. Cyrus Vance, le secrétaire d'État, et de sa participation aux pourparlers SALT, le secrétariat d'État n'a guère pu se pencher sur la crise iranienne.

Mais depuis deux semaines, une équipe spéciale de travail constituée de représentants de diverses agences intéressées par la crise iranienne, a été mise sur pied. Dirigée par M. David D. Newsom,

sous-secrétaire d'État pour les affaires politiques, elle soumit directement ses rapports à M. Vance. M. Vance dès lors s'est souvent et longuement entretenu avec M. Sullivan par téléphone. Il en est résulté une autorité accrue du secrétariat d'État dans le traitement de la crise iranienne.

L'administration américaine était convaincue, le mois dernier, que l'armée iranienne refuserait de soutenir un gouvernement civil dans l'hypothèse du départ du chah. On craignait alors une guerre civile qui déchirerait le pays et les forces armées.

Soutien au nouveau gouvernement

Mais une fois que toute autre alternative au départ du chah se fut évanouie, le président Carter a dépeché à Téhéran un officier de carrière de haut rang, le général de l'air Robert E. Huyser, commandant adjoint des forces américaines en Europe, pour convaincre ses homologues iraniens d'appuyer le gouvernement de M. Bakhtiar.

Initialement, la mission du général Huyser devait être secrète. Mais une fois qu'elle fut connue la semaine dernière, le Pentagone l'a qualifiée de visite de routine.

Hier cependant, le département d'État, par la voix de son porte-parole, M. Hodding Carter, a admis que le général Huyser était à Téhéran "pour convaincre les forces armées d'appuyer M. Bakhtiar".

"Notre appui au gouvernement de M. Bakhtiar est bien connu", a expliqué M. Carter. "Nous avons le ferme espoir que toutes les factions en viendront à trouver nécessaire de l'appuyer".

Pour bien montrer l'appui de son gouvernement à celui de l'Iran, les États-Unis négocient avec lui actuellement le refinancement des modalités de paiement de factures de fournitures militaires. A cause de l'effondrement du système bancaire iranien, dû aux graves qui paralysent le pays, l'Iran ne peut pour l'instant honorer un remboursement mensuel de \$60 millions contracté par les anciens gouvernements.



pierre champagne

de 9h. à 11h.
Téléphone: 647-3434

Un voyage Québec-Miami

Avant les Fêtes, je vous ai demandé d'acheter des bas de Noël du patro Saint-Vincent. Premièrement parce qu'il vous était ainsi possible d'encourager une oeuvre de chez nous et deuxièmement parce que chaque bas était numéroté et que vous pouviez gagner un voyage à Miami.

Cinq numéros ont été tirés au hasard et, prochainement, on dési-

gnera, parmi ces cinq personnes éligibles, celui ou celle qui aura mérité le voyage. Ces numéros sont: 7107-8493-9584-9404-12597.

Les personnes ayant un de ces numéros sur l'étiquette du bas de Noël qu'elles ont acheté ont jusqu'à mercredi, 10 janvier (soit demain) pour prévenir le patro Saint-Vincent, en communiquant à 525-7178.

Rebonjour le monde

Deux semaines de vacances. J'ai pris deux semaines de vacances. Si vos "vacances" ont été aussi juteuses que les miennes, vous devez avoir, comme moi, l'envie de prendre une autre semaine de vacances pour vous reposer de vos vacances.

A Noël, ma femme, mes enfants et moi étions reçus chez le beau-père; le lendemain, nous recevions mes parents; le surlendemain, nous recevions les beaux-frères; le surlendemain, nous étions reçus; le surlendemain, nous recevions et ainsi de suite jusqu'à hier. Je vous reviens mais pas trop en forme. Décidément, je la prendrai cette semaine de vacances pour me reposer de mes vacances.

Un pays perdu (3)

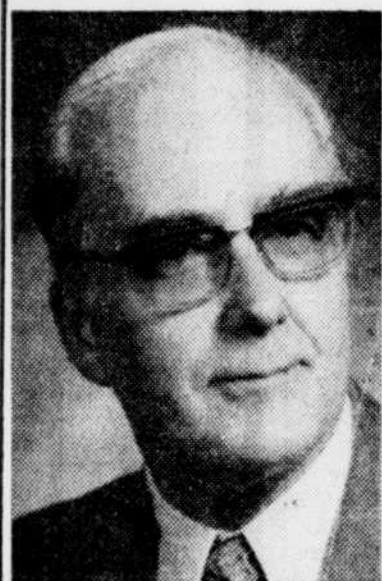
Je suis allé, durant mes vacances, faire un tour à Jonquière dans ce royaume du Saguenay que je qualifiais, avant mes vacances, de "pays perdu". Mon frère m'y attendait avec un éditorial, signé Jean-Noël Tremblay (lui-même en personne) paru le 24 décembre dans "Progrès-Dimanche". Titre de l'éditorial: "Quand on nait niais on est niais". Le niais en question... c'était moi.

Le révérendissime Jean-Noël n'en était pas revenu, lui non plus, que je qualifie le pays qui l'a vu naître de "pays perdu". Je dis pays qui l'a vu naître (de fait il est né à Saint-André de l'Épouvante, ça c'est loin) parce que depuis qu'il a découvert Québec, Jean-Noël n'est pas retourné très souvent ni dans son patelin ni sur la rue Racine (la rue principale de Chicoutimi). Les éditoriaux qu'il signe dans "Pro-

grès-Dimanche", il les écrit d'ailleurs... à Québec et quand il était ministre on ne le voyait dans son comté que le Jour de l'An. Il en profitait pour offrir ses vœux en vitesse à tout le monde et revenait à Québec au plus vite.

Ce n'est pas parce qu'on est natif de Saint-André de l'Épouvante qu'il faut partir à l'épouvante pour un rien. Décidément, Jean-Noël ne s'est pas amélioré avec le temps.

Des gens extra



C'est à l'abbé Alphonse Levasseur que la Régionale des Jeunes Chambres de Québec a décerné le titre de "personnalité" du mois de décembre 1978.

Des centaines d'étudiants du Collège de Lévis se souviennent de M. l'abbé Levasseur comme celui qui leur a enseigné le français, le latin ou le grec dans le temps où le Collège de Lévis était un véritable collège classique. Cependant, il est reconnu par toute la population lévisienne comme étant le pilier principal du développement sportif de la Rive-sud.

C'est qu'en plus d'être prêtre et professeur, M. Levasseur fut l'innovateur de cours d'éducation physique et l'instigateur des sports de combat à une époque où les seules activités sportives existantes étaient le hockey et le baseball.

Le 28 avril 1978, M. Levasseur fut honoré du titre "ancien de l'année" par l'Association des anciens du Collège de Lévis.

Le 25e est en retard

Le programme du 25e Carnaval de Québec ne sera pas disponible avant le 20 janvier, soit moins de deux semaines avant le début des activités. Voilà qui est inadmissible. Il y a eu un manque de planification quelque part.

Le programme officiel du Carnaval devrait être prêt et disponible pour tout le monde au moins un mois avant le début du Carnaval. Deux mois seraient l'idéal. Puisque le Carnaval est maintenant à date fixe, au début de février, le Carnaval de Québec devrait être en mesure de distribuer son programme officiel avant les Fêtes. Les organismes de voyage, les hôtels, les particuliers pourraient alors en faire la distribution assez tôt pour éviter la cohue.

Le Carnaval de Québec a 25 ans cette année. Après un quart de siècle, ses rouages devraient être suffisamment rodés pour éviter des défaillances pareilles. Ce n'est pas quand le Bonhomme est arrivé depuis trois semaines que l'on publie un programme officiel.



Jeu de Pock ou de Toc

Je me suis acheté un beau cadeau à Noël. Un jeu de Pock (ou de Toc, c'est selon). Nationaliste comme je suis j'ai acheté un jeu de Pock (ou de Toc c'est selon) qui avait été fabriqué à Québec. Il m'a demandé un investissement supérieur à celui que j'aurais déboursé pour un jeu fabriqué en Asie mais comme j'écoute religieusement les conseils de mon bon gouvernement je préfère investir au Québec. JOSE.

Le jeu de Pock (ou de Toc c'est selon) que je me suis procuré a été fabriqué par Ricardo Enr., de Québec. Ricardo fournissait avec la planche une feuille d'instructions et de règlements... illisible. C'était écrit en français, certes, mais en mauvais français. Puisque je n'avais jamais joué au Pock (ou au Toc

c'est selon) j'ai tenté, mais en vain, d'apprendre le jeu en lisant la feuille d'instruction. Et puisque je n'étais pas capable d'y arriver en français j'ai décidé de tenter l'aventure dans la version anglaise parce que dans mon jeune temps, les règlements d'un jeu étaient toujours mieux expliqués en anglais qu'en français. Dans ce cas-là ce n'était pas mieux, sinon pire. Grâce au ciel, ma belle-soeur qui est une excellente joueuse de Pock (ou de Toc c'est selon) s'est empressée de tout m'expliquer par téléphone.

Suggestion: Que la compagnie Ricardo Enr. se paye un gars qui connaît bien son français, et qu'elle lui fasse rédiger une feuille d'instruction lisible capable d'éclairer ceux qui ne savent pas jouer au Pock (ou au Toc, c'est selon).

Mon carnet mondain

Les Chevaliers chinois

Les Chevaliers de Colomb du conseil 2882 Montmorency ont décidé de souligner de façon très spéciale le 35e anniversaire de la fondation de leur conseil. A cette occasion, le 13 janvier, à 18h30, ils organisent un souper gala à la chinoise à la salle du conseil. Tout se déroulera "à la chinoise", la musique, le service, la décoration et, nécessairement, les mets. Des mets qui, dit-on, n'ont jamais été servis au pays du Québec.

La "Poune" de retour

Le passage de "La Poune" et de Louis Arnel au Grand Salon Fernando avait été si apprécié que la maison s'est fait un devoir de les recevoir une autre fois. "La Poune" sera donc à Québec, du 25 au 28 janvier. Elle succédera à Michel Girouard qui se produira au même endroit du 18 au 21 janvier et précédera Paolo Noël, qui sera au Grand Salon Fernando durant tout le Carnaval, soit du 1er au 10 février.

Une piscine

M. Benoit Gagné du 311 Papineau à Québec a mérité, récemment, la

piscine qui était offerte lors de la journée récréative du club de patinage de vitesse de Charlesbourg. M. Gagné détenait le billet no 1886.

Hockey pour aveugles

Depuis le 2 octobre dernier, une équipe de hockey pour aveugles évolue à Québec. Après avoir réalisé quelques pratiques, des défis ont commencé à être lancés de toutes parts. Le plus grand de ceux-ci est de recevoir, au Collège de Québec, dans les cadres du 25e Carnaval de Québec, une équipe d'aveugles de Toronto. Je vous en reparlerai.

Spectacle gratuit

Pour ceux qui n'aiment pas la culture du Grand Théâtre à \$12 le billet, laissez-moi vous signaler que vous pourrez ce soir, à 20h30, assister, gratuitement, au Palais Montcalm à une soirée de jazz consacrée uniquement à des oeuvres de Henri Hamel et Vic Angelillo. Vous devez cependant avoir déjà votre billet en mains et ledit billet était offert à la réception de Radio-Canada depuis le 30 décembre dernier.

Divers sports d'hiver

Les Loisirs Montcalm Inc. avise la population que les inscriptions pour les activités socio-culturelles, et sportives tout comme pour le club de raquettes et de ski de fond, se tiennent aujourd'hui et demain, de 19h à 21h30, au 265 boulevard Saint-Cyrille ouest.

Francine Fournier

Francine Fournier vient d'être nommée par l'Assemblée nationale vice-présidente de la Commission des droits de la personne du Québec. Auparavant, elle a notamment oeuvré durant trois ans comme secrétaire du Conseil du statut de la femme, pour devenir ensuite, en 1976, directrice du Service de la recherche à la Commission des droits. Cette nomination vient combler le poste laissé vacant par le départ de M. Maurice Champagne-Gilbert.

Collectes de sang

Demain, la Croix-Rouge recueillera du sang à l'hôpital l'Enfant-Jésus, de 10h à 11h30 et de 12h45 à 16h30. Elle fera la même chose jeudi, de 19h à 21h30, à la salle de l'Age d'Or de l'Ancienne-Lorette, au 1741, de la rue Notre-Dame.



COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL

FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU COURS AUX ADULTES HIVER 1979

• Biologie • Sociologie • Education physique • Techniques de la documentation • Mathématiques • Administration • Chimie • Administration publique • Physique • Agent immobilier • Techniques policières • Secrétariat • Techniques correctionnelles • Tourisme • Techniques judiciaires • Informatique • Géographie • Histoire de l'art • Histoire • Cinéma • Civilisation • Français • Philosophie • Anglais • Psychologie • Espagnol • Economique • Allemand • Science politique • Archéologie • Gestion du crédit.

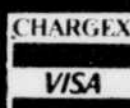
COURS SOCIO-CULTURELS:

Analyse transactionnelle et connaissance de soi • Pilote d'avion • Electronique pour amateurs • Lecture rapide.

INSCRIPTIONS: 10, 11, 12 janvier 1979 de 13h30 à 16h30, 18h00 à 21h00, 13 janvier de 9h30 à 12h00.

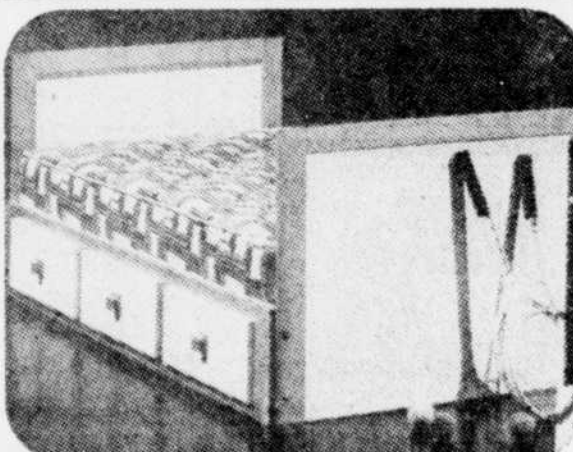
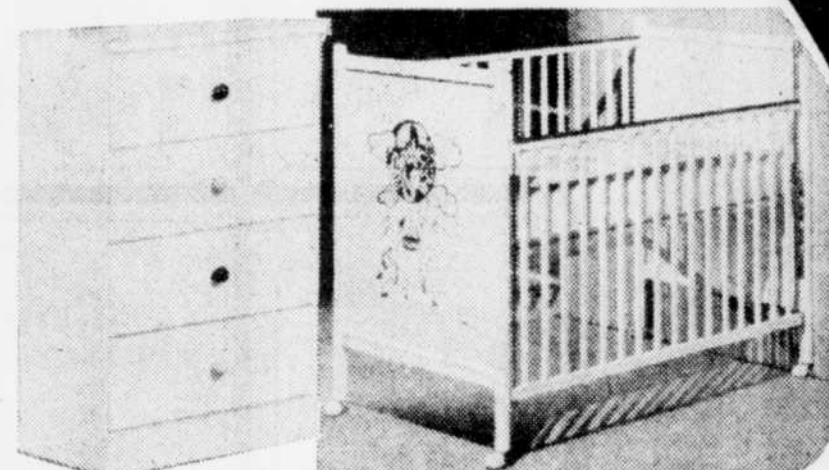
INFORMATION: Pour plus d'informations téléphoner à 688-8310, poste 235 ou 245

CEGEP FRANCOIS-XAVIER GARNEAU
1660, boulevard de l'Entente
Québec 6e



VENTE D'ENTREPÔT 5 JOURS SEULEMENT les 9, 10, 11, 12 et 13 janvier 1979

ENSEMBLE 3 MORCEAUX
comprendant:
• Couchette 30 x 54"
• Matelas à ressorts
• Commode à tiroirs
Rég. \$225
SPECIAL
\$179⁰⁰



LIT CAPITAINE
39 x 72"
Matelas à ressorts inclus.
Rég. \$292 **SPECIAL**

\$199⁰⁰

LE PLUS GRAND CHOIX DE MEUBLES POUR ENFANTS

TABLE A LANGER
avec bain



Rég. \$54.95
SPECIAL
\$39⁸⁸

CHAISE HAUTE
Appui-pied en métal



Rég. \$29
SPECIAL
\$17⁸⁸

MARCHETTE
Ajustable, toutes positions.



Rég. \$27
SPECIAL
\$19⁸⁸

SIÈGE D'AUTO
5 positions



Rég. \$49.95
SPECIAL
\$31⁸⁸

ameublement

le petit
PRINCE

Le seul vrai spécialiste de meubles et accessoires pour enfants, à prix d'aubaine.

245, 71e Rue est
Charlesbourg (près Henri-Bourassa) — Tél.: 628-3583



PRIX EN VIGUEUR DU 9 AU 14 JANVIER

Marque déposée

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

POUR DES RAISONS INCONTÔLABLES, CERTAINS PRODUITS NE PEUVENT ÊTRE DISPONIBLES DURANT LA PÉRIODE DE LA VENTE

9 ON. ANTISUDORIFIQUE EN ATOMISEUR ARRID 1.44	450 ml RINÇAGE-CRÈME TAME 1.66	SHAMPOOING HEAD & SHOULDERS Lotion 175 ml ou tube 100 ml 1.33	16 ON. REVITALISANT CONDITION II 1.88	250 ml ANTISUDORIFIQUE EN ATOMISEUR SOFT & DRI 1.44
POT. DE 200 PAPIER-MOUCHOIRS KLEENEX .65	BOÎTE DE 30 MAXI-SERVIETTES NEW FREEDOM 2.33	6 ON. DÉSODORISANT EN ATOMISEUR SECRET 1.19	BOÎTE DE 48 SERVIETTES SANS CEINTURE CONFIDETS 2.99	225 ml SHAMPOOING OU RINÇAGE-CRÈME AGREE 1.22
150 ml DENTIFRICE AIM 1.29	500 ml PLUS 125 ml EN BONI RINCE-BOUCHE LISTERINE 1.44	450 ml SHAMPOOING HERBAL ESSENCE 1.99	9 ON. DÉSODORISANT EN ATOMISEUR ULTRA BAN 1.55	225 ml FIXATIF CLAIR MIST 1.33
30-35-40 OU 60 BROSSE À DENTS ORAL-B .66	100 ml DENTU • CRÈME POUR LES DENTIERS .99	BAS CULOTTES PHARMAPRIX MODÈLES 2770 - 2774 2720 ou 2058 2/1.00	BOÎTE DE 30 MINI-SERVIETTES PLAYTEX RÉGULIÈRES 1.66	BOÎTE DE 30 MINI-SERVIETTES PLAYTEX DÉSODORISANTES 1.88
200 ml DÉSODORISANT EN ATOMISEUR RIGHT GUARD 1.22	BOÎTE DE 30 MAXI-SERVIETTES STAYFREE 2.22	RASOIR TRAC II ET CRÈME À RASAGE GRATUITE 2.22	120 ml CRÈME NIVEA 1.33	BOÎTE DE 180 COTON-TIGES Q-TIPS .73
BOÎTE DE 12 PROTECTIONS LÉGÈRES CAREFREE .55	7 LAMES SCHICK INJECTOR PLUS RASOIR GRATUIT .99	Gillette TRAC II Twin Blade Cartridges 5 shaving cartridges Cartouches à lames jumelées .99	RASOIR BIC 3/.29	250 ml DRY LOOK FIXE LES CHEVEUX À SEC 1.44

SPÉCIAUX POUR LE RETOUR EN CLASSES

10 CRAYONS H.B. .55	10 STYLOS RÉTRACTABLES .77	BLOC-NOTES .19	CAHIERS À SPIRALES 108 PAGES .66	CAHIERS D'EXERCICES POT. DE 4 .66	200 FEUILLES RÉGLÉES .99	COUVERTURES DUO-TANG POT. DE 5 .77
----------------------------------	---	--------------------------	--	---	---------------------------------------	--

Le Service PHARMAPRIX®



PRIX EN VIGUEUR DU 9 AU 14 JANVIER

Marque déposée

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

POUR DES RAISONS INCONTRÔLABLES, CERTAINS PRODUITS NE PEUVENT ÊTRE DISPONIBLES DURANT LA PÉRIODE DE LA VENTE.

2 x 24 ON. DÉTERSIF LIQUIDE SWAN 1.09	100 CAPS. GERME DE BLÉ LALCO 14 MIN. 3.33	100 COMPRIMÉS VITAMINES PLUS FER ONE A DAY 3.11	100 COMPRIMÉS VITAMINES MULTIPLES A CROQUER FLINTSTONES 3.22	PLAN AMAIGRISSANT DIÉTA RÉGULIER 5.22 SAVEUR PAMPLEMOUSSE 5.77	12 AMPOULES BUVABLES BOVI-100 DE LALCO 8.66															
COUCHES JETABLES PAMPERS DE JOUR (30) OU SUPER ABS. (24) 2.55	125 ml HUILE POUR BÉBÉS JOHNSON .99	BRIQUET A BUTANE CRICKET .59	14 ON. POUDRE POUR BÉBÉ JOHNSON 1.44	POT. DE 4 SAVON IVORY FORMAT ORDINAIRE .81	RÉGULIÈRES POT. DE 30 COUCHES JETABLES BABY SCOTT 1.99															
BOÎTE DE 200 COMPRIMÉS ANALGESIQUES ANACIN 2.22	4.5 ON. ANTIPHLOGISTINE RUB A-535 1.99	2 PAIRES GANTS DE CAOUTCHOUC PHARMA-VIE 1.09	350 ml PLUS 28% GRATUIT SHAMPOING POUR BÉBÉS JOHNSON 1.77	35 ml LOTION DEEP HEATING MENTHOLATUM .99	2 ROULEAUX ESSUIE-TOUT VIVA .99															
BOÎTE DE 50 COMPRIMÉS DÉCONGESTIONNANTS DRISTAN 2.44	30 CC. VAPORISATION NASALE DRISTAN 1.99	DÉVELOPPEMENT ET IMPRESSION 50% DE RABAIS <table border="1"> <thead> <tr> <th>FILM</th> <th>PRIX RÉG.</th> <th>PRIX DE VENTE</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>KODACOLOR II-12</td> <td>3.99</td> <td>1.99</td> </tr> <tr> <td>KODACOLOR II-20</td> <td>5.68</td> <td>2.85</td> </tr> <tr> <td>KODACOLOR II 35 mm-24</td> <td>8.42</td> <td>4.21</td> </tr> <tr> <td>KODACOLOR II 35 mm-36</td> <td>11.78</td> <td>5.89</td> </tr> </tbody> </table>		FILM	PRIX RÉG.	PRIX DE VENTE	KODACOLOR II-12	3.99	1.99	KODACOLOR II-20	5.68	2.85	KODACOLOR II 35 mm-24	8.42	4.21	KODACOLOR II 35 mm-36	11.78	5.89	BOÎTE DE 60 ASSOUPLISSANT TEXTILE BOUNCE 2.69	65 ON. DÉTERSIF POUR LAVE-VAISSELLE CASCADE 2.55
FILM	PRIX RÉG.	PRIX DE VENTE																		
KODACOLOR II-12	3.99	1.99																		
KODACOLOR II-20	5.68	2.85																		
KODACOLOR II 35 mm-24	8.42	4.21																		
KODACOLOR II 35 mm-36	11.78	5.89																		
3 LITRES DÉTERSIF ALL 2.66	4 ROULEAUX PAPIER HYGIÉNIQUE LADY SCOTT 1.09			24 ON. LIQUIDE À VAISSELLES JOY .71																
100 COMPRIMÉS 100 mg VITAMINE C À MÂCHER .77	250 COMPRIMÉS 100 mg VITAMINE C 1.22	SIMILAC OU ENFALAC PRÉPARATION POUR NOURRISSONS 16.66 RÉG. OU FER		250 DRAGÉES MULTIVITAMINES 2.44	300 Cosmétiques BOULES ABSORBANTES .66															

LES GALERIES STE-ANNE
1500, RUE D'ESTIMAUVILLE
GIFFARD

PLACE LEBOURGNEUF
5500, BOUL. DES GRADINS
CHARLESBOURG

LES GALERIES CHAGNON
20, ROUTE TRANS-CANADA
LÉVIS

Prix en vigueur du 9 au 14 janvier

MECANICIEN

Personne d'expérience demandée pour entretenir et réparer une flotte de camions. Certaines connaissances en Diesel requises. Travail à l'année. Salaire selon compétence.

Communiquer avec Mlle Duchesneau:
LES ENTREPRISES LACHANCE INC.
 180 des Erables est
 St-Emile, Qué. G0N 3N0
 Tél.: 842-5396

VENDEURS D'EXPERIENCE

Une importante compagnie en construction domiciliaire recherche vendeurs.

Salaire entre \$25,000 et \$30,000.
 Entraînement professionnel.

Communiquer avec Jean Thériault à:
843-1451

DEUX (2) PATISSIERS D'EXPERIENCE DEMANDES

- Bon salaire;
- avantages sociaux usuels.

S'adresser à: **M. Jacques**
623-5416
 soir: **839-8694**



Baptiste TOUCHATOU

BOIS ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION GERANT DE MAGASIN

Pour la région de la Beauce. Expérience pertinente demandée. Salaire selon expérience et qualifications. Envoyez curriculum vitae à:

BAPTISTE TOUCHATOU
 200, de l'Eglise, St-Romuald, P.Q. G6W 5M5
 Att.: M. Alain Bérubé TEL.: 839-0621

GERANT DE DISTRICT

Pour la ville de Québec et les environs afin de superviser un groupe de magasins faisant partie d'une organisation à succursales en pleine expansion.

Le candidat doit connaître à fond les magasins de détail, le management, le merchandising, l'administration et l'entraînement du personnel. Le bilinguisme est un avantage. Occasion exceptionnelle pour une personne résidant dans la ville de Québec et possédant une bonne éducation, du caractère et de la personnalité. Salaire attractif en plus des bénéfices d'employé à temps plein. Ecrivez-nous, nous donnerons les détails sur votre éducation, vos emplois antérieurs et vos exigences en fait de salaire. Toute réponse restera confidentielle.

DIRECTEUR DES VENTES
COMPAGNIE HANDY ANDY
 8300, CHEMIN DEVONSHIRE
 MONTREAL, QUE. H4P 2K8

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la Rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

CARRIERE D'INVESTIGATEUR

Expert en sinistres (ajusteur d'assurances) demandé pour travailler dans la région de Baie-Comeau. Avoir de l'expérience dans les sinistres et de préférence bilingue.

S'adresser à: **G.A. Fleury (Québec)**
 Tél. (418) 651-5282
 Ligne directe 1-800-463-4677
LE BUREAU D'EXPERTISES DES ASSUREURS LTÉE



Québec Hilton

Le Québec Hilton est à la recherche d'une:

SECRETAIRE JUNIOR

possédant sténodactylo française et anglaise. Salaire avantageux et bénéfices sociaux intéressants. Les personnes intéressées sont priées de se présenter au:

Service du personnel

(coin St-Grille et Dufferin).

CONTREMAITRE DEMANDE

Poste de contremaître à combler dans usine de galvanisation à chaud.

Après une période d'entraînement adéquate, la personne choisie devra pouvoir diriger la production en optimisant la productivité et en assurant la rentabilité de l'entreprise.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Etudes techniques dans le domaine.
- Posséder de 3 à 4 ans d'expérience en tant que contremaître dans un domaine relié à l'industrie lourde.
- Avoir les aptitudes nécessaires pour diriger du personnel.

Salaire selon qualifications, bénéfices sociaux usuels.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

LES INDUSTRIES DYNAMIQUES INC.
 45, Dorchester sud, Québec, Qué. G1K 5Y1
 TEL.: 524-5221, local 57

SURINTENDANT ENTRETIEN MENAGER

Une importante compagnie d'entretien d'édifices publics à Québec est à la recherche d'un surintendant à temps plein.

FONCTIONS:

Chargé de l'entretien et de la surveillance du personnel affecté à l'entretien ménager dans divers édifices de la région de Québec.

Responsable de l'état de propreté des édifices concernés.

QUALIFICATIONS:

Agé de 30 ans et plus, expérience dans le domaine de l'entretien ménager, aptitude à diriger du personnel.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Travail de nuit ou en soirée selon le cas.

Allocation mensuelle pour automobile.

Salaire à discuter à l'entrevue.

Faire parvenir votre demande à:

Dépt 9251 - Le Soleil

faits divers**La poursuite en appellera de l'acquiescement de Valence**

MONTREAL (PC) — La poursuite en appellera du verdict d'un jury de la Cour supérieure qui a acquitté Claude Valence de l'accusation d'avoir enlevé M. Charles Marion.

Le sous-ministre adjoint de la Justice, M. François Tremblay, a annoncé que le procureur de la couronne dans cette cause, Me Pierre Sauvé, prépare actuellement l'appel contre l'acquiescement de Claude Valence sur quatre chefs d'accusation, à savoir: conspiration, enlèvement, sé-

questration et extorsion en rapport avec l'affaire Marion.

Le jury de sept femmes et de quatre hommes n'a retenu qu'un seul chef contre l'inculpé, celui de tentative d'extorsion à l'endroit de la Caisse populaire de Sherbrooke-Est où M. Marion était directeur du crédit.

L'appel, qui doit être basé uniquement sur des points de droit, sera interjeté "dans quelques jours", a précisé le sous-ministre Tremblay dans une interview téléphonique.

Valence, qui est passible d'une peine maximum de 14 ans de pénitencier pour tentative d'extorsion, connaîtra sa sentence le 19 janvier.

Le jury a rendu son verdict après six jours de délibérations au cours desquels un juré a été excusé en raison de troubles cardiaques.

Pendant le procès qui a duré trois mois, la défense a fait valoir que Valence devait être acquitté sur quatre chefs d'accusation pour la raison qu'il subsistait un certain doute concernant une

participation de Charles Marion à son propre enlèvement. Le sous-ministre a déclaré, pour sa part, que la Couronne n'avait pas l'intention d'engager des poursuites contre Marion qui fut enlevé en août 1977 et détenu durant 82 jours avant que sa famille ne verse une rançon de \$50,000. Jeanne Valence avait tout d'abord été accusée conjointement avec son mari mais les poursuites contre elle furent abandonnées deux mois plus tard. Aucune décision concernant son éventuel procès n'a encore été prise.

Dans l'immédiat, les détecteurs de fumée ne sont pas obligatoires

MONTREAL (PC) — Le gouvernement québécois ne se propose pas, du moins dans l'immédiat, d'imposer l'installation de détecteurs de fumée dans tous les foyers.

C'est ce que le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, a annoncé, hier, alors qu'il lançait à Saint-Léonard la seconde étape d'une campagne d'éducation populaire sur la prévention des incendies.

"Le but de nos campagnes d'éducation populaire est de sensibiliser les Québécois, de les éveiller à la nécessité de prendre leurs responsabilités et d'assurer la protection de leur propre vie et de leurs propres biens", a dit M. Tardif.

Le ministre des Affaires municipales n'exclut pas la possibilité que le gouvernement québécois suive à l'égard des détecteurs de fumée un cheminement semblable à

celui qui a conduit au port obligatoire de la ceinture de sécurité dans les automobiles. Après plusieurs campagnes d'incitation auprès du public, le gouvernement a résolu d'attacher tous les automobilistes à leur siège.

M. Tardif a souligné que la province de l'Alberta avait imposé récemment l'installation du détecteur de fumée dans tous les immeubles d'habitations multifamiliales.

La campagne d'éducation populaire, dans laquelle le ministère des Affaires municipales investit \$190,000, porte uniquement sur l'installation des détecteurs de fumée. Elle se propose d'en favoriser l'installation dans au moins 150,000 foyers québécois.

Diverses marques

Plusieurs fabricants offrent des détecteurs de fumée à des prix pouvant varier entre une vingtaine de dollars et \$150. Selon M. Gilles Lamotte, de la Direction générale de la prévention des incendies, le consommateur

ne devrait pas avoir à déboursier plus d'une trentaine de dollars pour un détecteur de fumée portant les étiquettes de qualité de l'ULC (Underwriter's Laboratories of Canada).

Le consommateur pourra trouver une analyse complète des détecteurs de fumée dans l'un des récents numéros de

la revue "Protégez-vous", publiée par l'Office de protection des consommateurs.

Les services municipaux des incendies ne vendent pas et ne recommandent aucune marque particulière de détecteur de fumée. Toutefois, ils peuvent conseiller le consommateur sur le nombre de détecteurs qu'il lui faudrait et les meilleurs endroits où les installer. Nul n'est autorisé, pas même un pompier, à pousser la vente de ces appareils au nom d'un service d'incendie ou d'une municipalité.

M. Norman Croteau, de l'Association des chefs de service d'incendie du Québec, ne s'objecte pas à la vente de ces appareils par des pompiers à leur propre compte.

Secrétaire d'ambassade trouvé mort

PARIS (AFP) — Le cadavre d'un secrétaire d'ambassade de l'Empire centrafricain à Ottawa, mort dans des circonstances non éclaircies, a été découvert dimanche dans un chantier à Roissy-en-France, dans la région parisienne, apprenait-on hier de source judiciaire.

Le corps de M. Christophe Amichine, 30 ans, deuxième secrétaire à l'ambassade de l'Empire centrafricain à Ottawa, gisait à l'entrée d'un chantier, à proximité de l'hôtel où il résidait. Christophe Amichine avait le visage ensanglanté et était vêtu seulement d'une chemise et d'un pantalon.



Le ministre Guy TARDIF

SECRETAIRE JURIDIQUE

(A temps partiel)

Téléphoner à:
527-2585



LES RESTAURANTS

REQUIÈRENT
 LES SERVICES
 DE:

SERVEURS(SES)

- Travail à temps plein
- 25 ans et plus
- Expérience dans le service de salle à manger
- Références exigées.

Sur rendez-vous seulement
Tél.: 658-6067
 entre 2h et 4h

Demandez:

M. PAUL LABADIE

HOTEL-DIEU DE SAINT-JEROME DIRECTEUR DU SERVICE DES SOINS INFIRMIERS**SOMMAIRE DES RESPONSABILITES:**

Sous la responsabilité du directeur général, le titulaire du poste s'assure de la planification, de l'organisation et du contrôle des activités relatives aux soins infirmiers dans le but de répondre adéquatement aux besoins en soins des patients.

Il assume également la responsabilité de l'évaluation qualitative et quantitative des soins infirmiers dispensés à l'établissement, pourvu au contrôle et à l'évaluation de son personnel et s'assure de la mise en application des programmes de sa direction, en conformité avec les objectifs de l'établissement.

EXIGENCES DU POSTE

- Membre en règle de l'O.I.I.Q.
- Maîtrise en administration de la santé ou formation équivalente.
- Expérience administrative minimale de trois (3) ans dans le secteur d'activités.
- Toute expérience administrative additionnelle peut servir d'équivalence à une formation moindre.

L'hôpital étant en pleine expansion et possédant un département de psychiatrie et un département de santé communautaire, le poste représente un défi intéressant à relever.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 22 janvier 1979 à l'adresse suivante:

Directeur général
 Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme
 290, rue Montigny, St-Jérôme
 J7Z 5T3

LOCATION et VENTE

LAV V

Équipement et outillage de constructeur et bricoleur.

EQUIPEMENT L.A.V. inc.
 Ouvert tous les jours de 7h30 à 17h30, jeudi et vendredi de 7h30 à 21h00, le samedi jusqu'à 17h30.
 1600, boul. Hamel, Duberger - 681-7346

ECONOMISER DE 5% A 10% SUR LES ARTICLES ENUMERES EN MAGASIN

Payez argent et emportez. Ex.: sur tapis, prélat, poêle, scies à chaînes et autres.

PARLOR STOVE 24"

avec chrome, incluant porte-bûches et pare-étincelles.

100% FONTE

119⁹⁵

BOX STOVE 26"

BOX STOVE ABITIBI

BOX STOVE 33"

CONFORT STOVE

FOYER 26" SOLEIL



Styrofoam 1"

Styrofoam 1 1/2"

\$198 M.P.

\$306 M.P.

BRIQUES DÉCORATIVES

Boîte 5 p.c.

Choix de couleurs

3⁹⁵

CLÔTURE À NEIGE

rouleau 4" x 50' rouge ou vert

16⁵⁰

DOUCHES

Complètes avec accessoires

Choix de couleurs

85⁰⁰

PELLES, TRAÎNEAUX 24", GARANT

11"

COMPTOIR PRÉMOULÉ 8", 10", 12"

Payez comptant et emportez

3.85 p.l.

GENERATRICE 3300 watts Mc Culloch

535⁰⁰

TAPIS COMMERCIAL

3.50

PRELAT SANS CIRAGE

2.35 v.c.

TAPIS OZITE int.-ext.

2.40 v.c.

BANC SCIE ROCKWELL

9" modèle complet avec moteur No 34580C

182⁹⁵

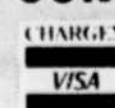
SABLE ET SEL

89⁰⁰ le 25 lb

LAVE-VITRE auto-40

1.19 gal.

NOMBREUX AUTRES SPECIAUX EN MAGASIN

CONTREPLAQUÉS MODERNES LTÉE

1286, BOUL. PIE XI

842-1911

Fer et Titane du Québec est un exemple éloquent du succès de l'industrie pionnière moderne. Nous produisons et vendons sur le marché international des produits de haute réputation dont le procédé a été développé au Québec. La demande pour ces métaux exclusifs fait que nous sommes constamment à la recherche de professionnels de premier ordre.

Physicien Chercheur

Le candidat doit assumer la direction des projets de recherche dans le domaine de l'étude de la soudure à l'arc relativement à la consommation d'électrode et la dispersion d'énergie dans la fonte de l'illuminé. Il/elle devra aussi développer des nouveaux procédés visant à réduire la consommation d'électrode et à optimiser l'utilisation d'énergie.

Le titulaire, qui relève du chef de service de pyrometallurgie, doit posséder un esprit d'analyse et de synthèse pour d'abord définir les problèmes de recherche et ensuite planifier et préparer un programme de travail d'expérimentation. Il/elle doit, de plus, agir en tant que conseiller auprès de son supérieur et maintenir un lien étroit avec les universités pour être au courant des derniers progrès dans le domaine. Dossier no. 78-43-1.

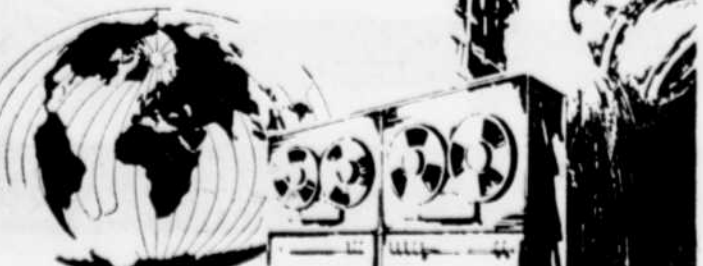
Ingénieurs - Développement de Projets

Les candidats, travaillant en étroite collaboration avec le chef du secteur développement, ont comme tâche première de développer des nouveaux procédés, d'améliorer les procédés existants et de maintenir les procédés d'exploitation normalisés pour augmenter la productivité et améliorer, à peu de frais, la qualité du produit. En tant que membres d'un groupe multi-disciplinaire, ils doivent de plus voir à ce que les projets rencontrent les besoins respectifs des secteurs électricité, instrumentation et calculateur industriel. Les titulaires doivent aussi définir les problèmes relatifs aux projets, développer un programme d'essai et finalement exécuter ou faire exécuter ces mêmes essais. Dossier no. 78-42-2.

Faire parvenir votre curriculum vitae, sous pli confidentiel, en rappelant le numéro de dossier approprié, à:

Fer et Titane du Québec Inc.

Service dotation en personnel
 B.P. 560
 Sorel, Québec
 J3P 5P6



Lancôt refuse d'enregistrer un plaidoyer

MONTREAL (PC) — Faisant sa rentrée devant la cour criminelle de Montréal en se portant à la défense du felquiste Jacques Lancôt, le criminaliste Robert Lemieux ne songe nullement à reprendre la guérilla judiciaire qu'il a menée pendant quelques années. Toutefois, il est déterminé à ne rien négliger au service de son nouveau client qui vient de rentrer de huit années d'exil à Cuba et en France pour faire face à la justice canadienne.

Dès la comparution de Lancôt hier Me Lemieux a annoncé son intention de décliner la juridiction de la Cour d'assises et de s'opposer à la reprise des procédures concernant un complot pour enlever le consul d'Israël, M. Moshe Golem. Les conspirateurs auraient,

par la suite, abandonné leur projet.

Deux inculpations en rapport avec cette affaire ont d'ailleurs été ajoutées aux quatre concernant l'enlèvement, le 5 octobre 1970, du diplomate britannique James Richard Cross et sa détention illégale pendant 59 jours.

A tout événement, Lancôt, âgé de 33 ans, a refusé d'enregistrer un plaidoyer et le juge en chef Yves Mayrand, des Sessions de la paix, qui a présidé à la comparution, a suppléé ce silence en citant l'accusé à procès devant un jury après une enquête préliminaire dont la date sera vraisemblablement fixée aujourd'hui. C'est également aujourd'hui que Lancôt apprendra s'il pourra ou non recouvrer sa liberté provisoire, à l'instar

des deux autres ex-felquistes Jacques et Louise Cossette-Trudel. Une enquête à ce sujet doit avoir lieu dès la reprise d'audience, ce matin.

En rapport avec l'affaire Cross, Lancôt est accusé de complot, d'enlèvement, de détention illégale et de tentative d'extorsion du gouvernement de la province de Québec. Selon le ministère public, représenté par Me Jean-Pierre Bonin, il aurait commis ces crimes en compagnie de Marc Carbonneau et Yves Langlois, alias Pierre Séguin. On s'attend que ces deux derniers, encore en exil en France, reviendront bientôt, à leur tour, pour faire face à la justice canadienne.

Une affaire de nolle prosequi
Après ce premier chapitre, presque automatique, de la

procédure entamée, le ministère public a produit les deux autres chefs d'accusation en rapport avec l'affaire Golem, soit un complot avec Pierre Maril et la possession d'une carabine tronquée. Mais, à la suggestion même du juge, Me Lemieux a opté pour cette comparution soit reportée à aujourd'hui. Quelques questions d'ordre juridique devront d'ailleurs être précédemment débattues au niveau de la juridiction et de l'incidence d'amendements à la loi, survenus en 1975, et concernant la procédure proprement dite de nolle prosequi, ou retrait d'accusations.

L'affaire Golem remonte à février 1970, soit plus de sept mois avant l'enlèvement de Cross et il y avait eu, justement, un retrait d'accusa-

tions. Dans un tel cas, le ministère public avait un an pour porter à nouveau les accusations. Or, il y a belle lurette que ce délai est expiré, mais Me Bonin entend bien démontrer que les amendements de 1975 lui permettent, même après huit ans, d'accuser à nouveau Lancôt et Maril.

Me Lemieux, pour sa part, a annoncé qu'il contestera cette interprétation qu'il estime abusive. Il a même confié qu'un tel précédent pourrait, dans l'avenir, être invoqué pour réaccuser une cinquantaine de personnes qui avaient bénéficié de nolle prosequi après la crise d'octobre.

Et, quant à Maril, qu'on avait l'intention de sommer de comparaître, Me Lemieux l'exhorta à se présenter volontairement.

celles qui ont été faites lors des procès des frères Rose.

Quant à sa compétence pour entendre de telles requêtes, le juge Mayrand ne semble pas encore très bien fixé mais, en raisonnant tout haut, il a rappelé que la création des cours des Sessions de la paix est antérieure à celle de la Cour supérieure, soit avant l'acte confédératif de 1867.

La salle d'audience était bondée à l'occasion de la comparution de Lancôt qui a ri de bon cœur à plusieurs reprises alors qu'il s'entretenait avec Me Lemieux ou Me Renée Millette.

Occasionnellement, il adressait un sourire à sa femme Suzanne Celle-ci occupait la première rangée de la salle d'audience et elle était accompagnée de membres de

sa famille ainsi que du sculpteur Armand Vaillancourt, un ardent défenseur des "droits des prisonniers politiques".

A l'extérieur de la salle d'audience, le procureur de la couronne a dit que Lancôt subirait un procès séparé au lieu d'être accusé conjointement avec sa sœur Louise et son beau-frère Jacques Cossette-Trudel.



Ce croquis nous montre Jacques Lancôt (à gauche) et son avocat Robert Lemieux, durant la lecture de l'acte d'accusation en rapport avec l'enlèvement de l'attaché commercial britannique James Richard Cross, en octobre 1970.

Une affaire de vente d'aspirateur connaîtra son dénouement en mars

par J.-Claude RIVARD

Le juge Louis Fortin, de la Cour des sessions de la paix, rendra jugement le 5 mars dans la cause d'un vendeur d'aspirateurs électriques accusé de vol mais dont la conduite aurait été conditionnée par les exigences commerciales de son employeur, une compagnie connue du Québec.

L'homme, un citoyen dans la quarantaine, a été accusé de vol pour avoir repris des appareils de nettoyage domestique pour cause de défaut de paiement, tel que le prévoit les conditions de vente de sa compagnie. Mais en ce faisant, il aurait trouvé

son propre profit, étant donné que les exigences commerciales de son employeur le tiennent personnellement responsable des dettes contractées par ses clients.

Telle est la substance d'une cause-type logée par le ministère public en vertu du Code criminel, cause d'un genre inédit se situant à mi-chemin entre les frontières du droit civil, du droit criminel et du droit statutaire (loi de la protection du consommateur).

L'an dernier, le vendeur s'était amené chez des gens auxquels il a vendu un aspirateur, une polisseuse et divers autres effets. L'acheteur versa un montant comptant et

versa subéquemment, deux mensualités. Par la suite, il y eut défaut de payer. L'acheteur fut mis en demeure d'honorer sa dette, par l'envoi par la poste de l'avis de trente jours prévu par le contrat de vente. Lorsqu'on tenta de le rejoindre, on réalisa qu'il avait changé d'adresse. Certaines démarches ont permis de le localiser ailleurs.

La preuve a révélé que des négociations subséquentes ont eu lieu entre le vendeur et l'acheteur, certaines se déroulant même en présence du supérieur immédiat du vendeur, soit le gérant de la compagnie. Rien n'y fit.

Finalement, sur les instruc-

tions de son gérant, le vendeur s'est personnellement rendu saisir les effets impayés.

L'acheteur et son épouse étaient absents: la saisie s'est faite en présence d'un groupe d'adolescents, enfants de ces derniers. L'accusé affirme leur avoir remis un reçu.

Contre-interrogé par le procureur de la Couronne, l'accusé devait toutefois admettre que s'il n'avait pas saisi les biens en question, tel que prévu dans le contrat de vente, il aurait dû les payer de sa propre poche, suivant les exigences de son employeur.

Le juge Louis Fortin a accordé aux procureurs un délai particulièrement prolongé pour qu'ils puissent lui fournir la jurisprudence appropriée. Un problème, entre autres, est soulevé: celui de la validité de l'avis de trente jours mis à la poste alors que l'acheteur avait déjà changé d'adresse...

Pour une part, le juge a clairement rappelé aux avocats que la loi des postes est formelle lorsqu'elle formule un envoi devient automatique la propriété de son destinataire, dès qu'il est mis à la poste; qu'un citoyen qui change d'adresse doit faire diligence pour en informer tous ses correspondants.

Interrogatoires concernant une présumée tentative de meurtre

Des enquêteurs de la sûreté municipale de Québec poursuivent les interrogatoires relativement à ce qui semble être une tentative de meurtre, dont la victime et l'assailant sont tous deux hospitalisés à l'Hôtel-Dieu.

L'attentat s'est produit vers 2h, la nuit de dimanche à lundi, au 564 de la rue d'Algonquin, à Québec.

La victime de l'assaut, Denis Caouette, 31 ans, a été poignardée à l'abdomen par un individu avec qui il partageait son appartement.

Au cours de la chicane, l'assailant a fait une chute dans un escalier et a subi des blessures à la tête.

Les détectives Jean-Guy

Tremblay et Jacques Siméon de la sûreté municipale de Québec se sont rendus sur les lieux dès que des voisins eurent rapporté l'incident, et ont fait les premières constatations de l'enquête policière, après avoir assuré le transport des deux blessés à l'hôpital.

Défectuosité électrique?

Par ailleurs, il semblerait que l'incendie qui a causé pour quelque \$10,000 de dommages à une maison située au 892A de la rue Bon-Air à Sainte-Foy, un peu après minuit la nuit de dimanche à lundi, ait été provoqué par une défectuosité d'un radiateur électrique.

Toutefois, la cause précise

de cet incendie n'a pas encore été déterminée et l'enquêteur Jean-Guy Tremblay, de la sûreté municipale de Sainte-Foy, poursuit ses investigations.

Le feu, l'eau et la fumée ont causé pour environ \$5,000 de dommages à l'immeuble administré par le Montreal Trust et autant à son contenu.

Requêtes préliminaires

Pour décliner la juridiction de la Cour supérieure, division criminelle (Assises), Me Lemieux invoquera que les deux articles de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique sur lesquels serait basée cette juridiction n'auraient jamais obtenu l'assentiment du public.

Or, selon le droit international, cet assentiment serait essentiel pour légitimer l'autorité conférée à la Cour supérieure en semblable matière. On peut donc s'attendre à un débat serré à ce sujet.

Enfin, Me Lemieux entend présenter au juge Mayrand et à l'instance supérieure d'autres requêtes de la nature de

Vol d'objets sacrés: mandat d'amener émis contre Sylvio Huot

Le juge Louis Fortin, de la Cour des sessions de la paix, a fait émettre hier un mandat d'amener contre Sylvio Huot, 35 ans, de Beaufort, sur qui pèse l'accusation d'avoir volé une partie du trésor de Sainte-Anne de Beaufort.

Actuellement en liberté provisoire, l'accusé était en effet absent lorsqu'il fut appelé à comparaître devant le juge, au stade de la présentation de la preuve de la

défense dans le cadre de la tenue d'une enquête préliminaire.

On l'accuse du vol des deux couronnes dorées de sainte Anne et de Marie enfant, provenant de la statue miraculeuse, ainsi que de vases sacrés, d'ostensoirs et de bijoux provenant du Musée de l'Historial. Les objets dérobés représenteraient une valeur d'environ \$3,000.

1er, 2, 3, 4 février à 20h30
chloé film

laub et laub

INSTITUT CANADIEN
42 St-Stanislas

BILLET EN VENTE
à Disques 89 Enr.
1089, rue Cartier
Renseignements:
524-3775

CINÉMA ODEON
ETUDIANTS 14-17ANS avec carte d'identité et photo 2.50
Les moins de 14 ans \$1.50

FRONTENAC 1
DU PONT & BOUL. CHAREST 529-9745

FRONTENAC 2
DU PONT & BOUL. CHAREST 529-9745

LE DAUPHIN
DU PONT & BOUL. CHAREST 529-9745

CANARDIERE
LES GALERIES CANARDIERE 601-8573

UN FILM GRANDIOSE POUR ADULTES
VOYAGE PANORAMIQUE DE L'AMOUR
"La scène d'amour dans les montagnes russes est extraordinaire"
PLUS "Les Minettes font la Queue"
MIDEMINUIT
252, ST-JOSEPH EST 522-2828

LES CINÉMAS FRANCE FILM

BARBRA STREISAND
ROBERT REDFORD
"NOS PLUS BELLES ANNEES"
THE WAY WE WERE
Plus 2^e film aux cinémas suivants
cinéma de paris **royal**
325-7115 PLACE D'YVETTE 604 1001 ST-GEORGES DE BEAUC 719 1010

EMMANUELLE EN AMÉRIQUE
à bout de sexe le pigalle
EMMANUELLE EN AMÉRIQUE 3104-10
à bout de sexe 1304-50-6195

4 PRIX DE L'ACADÉMIE
"ANNIE HALL"
L'HISTOIRE D'ADELE H.
ANNIE HALL SEM. 9.05
L'HISTOIRE SEM. 7.15
15 CHAMBLIN STE-HUB 522 7396

UN FILM À VOIR pour s'amuser follement.
Claude Daigneault, LE SOLEIL
LUCKY LUKE LA BALLADE DES DALTON
ALOUETTE
13h - 14h45 - 16h30
18h15 - 20h - 21h50

UN CHEF-D'OEUVRE...
ROSELAND A LITTÉRALEMENT SOULÈVE LA SALLE AU FESTIVAL DU FILM DE NEW YORK: IL A REÇU UNE OVATION CHALEUREUSE PENDANT 7 MINUTES
Gérardine Chaplin se surpasse, elle a obtenu le maximum de sa performance.
UN DES MEILLEURS FILMS DE L'AN
UN FILM MAGNIFIQUE (une performance superbe)
CINÉMA CHALEUREUX ET ÉMOIONNANT
Droite, émouvant, un vrai tour de force
UN FILM QUI RETIENDE LA VUE
Le vol de tous et de chacun
SAM FRANCISCO 1961
GERARDINE CHAPLIN
V.O. sous-titrée française
CINÉMA CHALEUREUX ET ÉMOIONNANT
HOAIRE: 10h - 21h

UN FILM EXTRAORDINAIRE
qui m'a laissé sans souffle et, pour être franc, en pleurs!
- George Anthony, Toronto Sun
PITIÉ POUR LE PROF!
A la fois drôle et triste, ce film est une magnifique esquisse d'un âge et du courage d'un peuple.
UN FILM À VOIR
LE MAGAZINE CHATELAIN

BUD CORT
VEDETTE DE HAROLD ET MAUDE
SAMANTHA EGGAR
WHY SHOOT THE TEACHER
DISTRIBUÉ PAR LES FILMS ARMANDS-LELIEUX
UN FILM À VOIR
HOAIRE: 19h - 21h

APRÈS LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS, VOICI
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS
HOAIRE: 18h-20h30

"Brillantine"
John Travolta, la révélation de
"La fleur du samedi soir"
triomphe dans... "Brillantine"
John Travolta Olivia Newton-John
3^e SEM. POUR TOUS

1 CHANCE SUR 10,000 DE RÉUSSIR ... ET PUIS APRÈS!
L'OURAGAN VIENT DE NAVARONE
D'ALISTAIR MacLEAN
ROBERT SHAW - HARRISON FORD
BARBARA BACH - EDWARD FOX - FRANCO NERO
CARL WEATHERS - RICHARD KIL - ALAN BADEL
FORCE 10 FROM NAVARONE
CHAMPLAIN
PLACE STE-ANNE 1012
HOAIRE: 13h00 - 15h05 - 17h15
19h20 - 21h30

Art Blakey répand encore "la bonne parole" du jazz

par Gordon BOCK

NEW YORK (D'APRÈS UP) — Un jour qu'il se baladait avec son orchestre, Art Blakey remarqua une cérémonie funèbre au bord de la route. Il stoppa le bus et les musiciens débarquèrent pour se mêler à la foule en deuil: "Quelqu'un aimerait-il dire quelque chose au nom du défunt?" demanda le prédicateur. Silence. La voix de Blakey se fit alors entendre: "Dans ce cas, est-ce que ça dérangerait quelqu'un si je disais quelques mots en jazz?"

L'histoire est peut-être plus fantaisiste que réelle, mais elle semble convenir à l'homme dont les Jazz Messengers donnent la note avec leur musique d'avant-garde depuis 1955. "J'en suis capable", de dire le batteur trappu dans un rire étouffé, sans confirmer ou dénier l'authenticité de l'anecdote. "J'ai fait un tas de folies", comme d'avoir failli manquer son 59e anniversaire en octobre, parce que "je l'avais oublié", dit-il.

Croisant la jambe dans son fauteuil de velours jaune, le jazzman originaire de Pittsburgh promenait son regard dans le boudoir de son appartement de deux pièces et demie, sis aux Camelot Apartments de la 45e Rue ouest, 12 étages au-dessus du district porno affaîré de Times Square. Sur le mur, des plaques et des souvenirs, notamment un trophée Hall of Fame du Festival de Newport et un certificat de reconnaissance de l'université du Massachusetts à Amherst, datant de 1975, qui loue "son dévouement indéfectible pour le développe-

ment d'une forme d'art originale des États-Unis."

Témoignages d'appréciation

D'autres témoignages lui sont venus récemment des étiquettes Savoy et Blue Note, qui ont réédité ses enregistrements. "In this Korner", un nouveau disque Jazz Concord, ajoute

aussi à sa gloire et atteste d'un intérêt renouvelé pour ce musicien qui a commencé sa carrière avec ses congénères Fletcher Henderson et Mary Lou Williams.

"La musique est un prêt à court terme, dit-il en souriant largement, ce talent appartient aux gens. Si un artiste peint un tableau et que personne ne

vient l'admirer, il est en difficultés. Je suis sûr d'avoir le filon et je veux que tout le monde en jouisse avec moi."

Plusieurs générations de "fans" jazziques ont entendu diverses formations des Jazz Messengers au cours des années, mais Blakey a prétendu "que les gars et les filles de collège ne font

que commencer à le décourager, parce que chacun vient voir et entendre les Messengers et qu'ils peuvent comparer; et ils voient des jeunes jouer avec moi," dit-il.

L'âge moyen des sept instrumentistes de sa formation tombe en dessous de 30 ans. Lors d'un concert au cabaret "Top of the Gate" de Manhattan, Blakey a présenté le tromboniste Chuck Royal comme "le plus jeune membre à l'exception de notre batteur..."

Royal et ses collègues le pianiste James Williams, le contrebassiste Dennis Irwin, les saxophonistes David Schnitter et Robert Watson et le trompettiste Valery Ponomarev, ajoutent leurs noms à une longue liste de musiciens talentueux qui ont reçu leur premier dressage de Blakey.

En fait, la liste d'élèves qui "ont une dette" avec Blakey en fait "l'université Harvard du jazz"; pour ne citer que quelques noms, pensons à Donald Byrd, Johnny Griffin, Keith Jarrett, Chuck Mangione, Charles Mingus, Woody Shaw et Horace Silver. Se sent-il comme un père pour tous ces jeunes musiciens qui l'entourent? Blakey fronce les sourcils: "Me sentir comme un père pour eux? Allons donc, je les considère comme des copains. Je n'ai jamais été un père pour eux, seulement un collègue."

Mineur dans sa jeunesse

Père de sept enfants, Blakey s'est marié pour la première fois à 15 ans à une fille, dont les parents considéraient son salaire de \$15 par semaine

du temps de la Crise comme de "l'or liquide". Il décrit ces épousailles comme "un mariage forcé". Il est actuellement en instance d'un troisième divorce d'avec son actuelle épouse d'origine japonaise (Atsuko).

Orphelin à six mois, il ne s'est pas rendu plus loin que la 10e année. Après avoir travaillé dans une mine de charbon près de Pittsburgh, le jeune Art a commencé comme pianiste jusqu'à ce qu'il entre dans un orchestre où un autre de ses amis occupait la "job". C'était Erroll Garner.

Blakey décida de ne pas concurrencer l'homme qui devait plus tard populariser "Misty". Il s'installa plutôt à la batterie. "Aussi loin que je puisse me souvenir, je voulais être musicien, rappelle-t-il; je ne crois pas avoir pensé à autre chose."

Blakey a vu beaucoup de musiciens quitter les Messengers "pour aller ailleurs essayer de devenir millionnaires, mais ils sont misérables". Blakey fixe un temps l'une des bagues en argent travaillé qui garnissent ses gros doigts usés; il ajoute: "Si j'ai fait de l'argent, c'est une surprise pour moi."

C'est que Blakey est riche d'une autre manière: "La musique est comme toute autre chose, dit-il. Si vous ne mettez rien dans la caisse, vous ne pouvez rien en sortir. Si vous êtes heureux, l'auditoire le sera. Je pense que je suis très chanceux d'avoir trouvé quelque chose que j'aime réellement faire. Matériellement, nous sommes en déficit; spirituellement, nous sommes riches."



Art Blakey jasse toujours autant, avec cette différence qu'il est maintenant le doyen du groupe Messengers.

La bande de Peanuts a 30 ans... et l'éternité devant elle

NEW YORK (AFP) — Le chien Snoopy et ses amis de la bande dessinée des Peanuts fêtent leur trentième anniversaire et leurs quinze ans de télévision, alors que leur créateur, Charles Spaky Schulz, estime que ses personnages sont devenus beaucoup plus célèbres que Mickey, qui, lui, est cinquantenaire.

Charlie Brown, Lucy et son frère Linus, Schroeder, Peppermint Patty et Sally se portent très bien: leurs aventures, plus de 10,000 dessins entièrement exécutés par M. Schulz, paraissent actuellement dans près de 2,000 journaux dans le monde entier et la chaîne de télévision CBS leur a déjà consacré 21 émissions spéciales.

La vie des Peanuts, la bande à Snoopy, fait maintenant partie intégrante de la civilisation américaine: les psychanalystes restent bien plus chers que Lucy, dont les séances d'aide psychologique valent toujours sept cents. Quant au terme Security Blanket — la couverture sécurisante — de son frère Linus, il a officiellement été adopté par les dictionnaires. Et comment oublier que le vaisseau spatial Apollo-10 avait pour nom de code Charlie Brown, le module lunaire étant, bien sûr, baptisé Snoopy.

Vive l'éternité

Aujourd'hui millionnaire en dollars grâce aux innombrables produits utilisant ses personnages, Charles Schulz

insiste sur la pérennité de leurs caractères. Les gens se rappellent leurs aventures, et peuvent citer leurs plaisanteries, assure-t-il.

Pour lui, Charlie Brown est une sorte de Monsieur-tout-le-Monde qui ressemble autant à son créateur qu'à ses lecteurs, mais qui aborde souvent la vie en perdant, avec philosophie, comme beaucoup d'entre nous. Parce qu'il appartient au règne animal, Snoopy a beaucoup plus d'innocence et reste très égoïste, même si cela crée des ennuis à tout le monde.

Quant à Lucy, assure M. Schulz, c'est le personnage clé de la bande, colérique et anxieuse, assez mal dans

sa peau et prompt à prêcher la violence. Par amour, assure son créateur, mais elle est bien mal récompensée de ses sentiments profonds pour Schroeder. Celui-ci, avec son piano-jouet, est un amoureux de Beethoven, mais en rien un snob, souligne Charles Schulz.

Le dernier personnage, Peppermint Patty, provient d'une réclame de confiserie pour enfants. Avec Sally, elle personnifie la jeunesse, l'adolescente qui parle haut et fort, est très indépendante et n'a pas peur de se tromper.

Pour M. Schulz, la bande des Peanuts est éternelle et n'apprécie pas les anniversaires.



YVES BERNIER

Yves Bernier étant en vacances pour les prochaines semaines, la chronique Radio-télévision de même que Voir et entendre ne referont surface dans cette page que le 22 janvier 1979.

HORAIRE

Comprenant également les postes transmis par câble. De 18h. le jour de publication jusqu'à 18h. le lendemain.

- (4) Québec CFMT-TV
- (5) Québec CKMI-TV
- (11) Québec CBVT
- (15) Radio-Québec CIVQ
- Cable
- (4) Québec CFMT-TV diffusé au 2
- (5) Québec CKMI-TV diffusé au 3
- (11) Québec CBVT diffusé au 6
- (3) WCAX-TV Burlington (CBS) diffusé au 7
- (9) TCQ (télé-câble du Québec)
- (10) Montréal CFMT-TV
- (12) Montréal CFMT-TV (CTV)
- (15) Radio-Québec CIVQ diffusé au 8
- (22) Burlington WEFT-TV (ABC) diffusé au 13
- Convertisseur
- (5P) Pittsburgh WPTZ-TV (NBC) diffusé au 17
- (7) Sherbrooke CHLT-TV diffusé au 18
- (8) Trois-Rivières CHEM-TV diffusé au 24
- (9) Sherbrooke CKSH-TV diffusé au 21
- (13) Trois-Rivières CKMT-TV diffusé au 19

mardi

- 18.00 3-5-12-22 News
- 11 Ce soir — National
- 18.30 4 Aujourd'hui le 9 janvier
- 5 Around the City
- 7 Les grands cirques
- 8-10 Le 10 vous informe
- 11 Ce soir — Régional
- 22 The Hollywood Squares
- R.Q. Ski de randonnée — L'étude des techniques essentielles
- 18.40 9 Le 9 vous informe
- 13 Le 13 vous informe
- 18.45 8 Le régional
- 18.50 11 Nouvelles du sport
- 19.00 5 The Price is Right
- 5P Carol Burnett and Friends
- TCQ-9 Troisième âge — Le club de l'âge d'or de Silery
- 9-13 Le monde merveilleux de Disney
- 11 08 — Monique Leyrac
- 12 Headline Hunters
- 22 The Andy Griffith Show
- 19.30 3 Crosswits
- 4-7-8-10 Les ennuis de Marie
- 5 Consumer's Cope
- 5P Candid Camera
- TCQ-9 Parlons-en — Téléthon de la paralysie cérébrale
- 11 Hors Jeu — Il sera question de l'Alliance canadienne des moniteurs professionnels de ski avec l'invitée

Linda Crutchfield, qui accorde une entrevue.

- 12 What's my Line
- 22 Bewitched
- R.Q. Cinq-Mardi: "L'affaire Christie", G.B. 1971.
- 30.00 3 The Paper Chase
- 4 Patrick et Renée
- 5 Happy Days
- 5P Grandpa goes to Washington
- 7-10 Ma sorcière bien-aimée
- TCQ-9 Emission spéciale — Ligne ouverte sur les soins et élevage des chiens
- 9-11-13 Grand-papa
- 12 Diff rent Strokes
- 22 Happy Days
- 20.30 4 Les ennuis de Marie
- 5 The Rene Simard Show
- 9-11-13 Jamais deux sans toi
- 12-22 Laverne and Shirley
- 21.00 3 CBS Tuesday Night Movie: "Rio Lobo", E.U. 1970
- 4-7-8-10 Têtes d'affiche — "Julien Clerc"



Jean Duceppe fera partie du panel pour cette semaine à "Tic Tac Toc"

- 22.30 4-7-8-10 Les nouvelles TVA
- 5 Beyond Reason
- 6-11-13 Téléjournal
- 23.00 3-5-12 News
- 4 Sport et météo
- 7-8-10 Sports
- 22 The Mary Tyler Moore Show
- 23.05 9 Le 9 vous informe
- 23.10 4 Dessins animés
- 4 Ciné-Nocturne: (4) "Le gars", Ind. 1968
- 7 Informa 7
- 8 Le régional et sports
- 9-11-13 Les nouvelles du sport
- 10 La couleur du temps
- 7 Justice pour tous
- 8-10 Les incorruptibles
- 9 Ciné-Soir: "Le médecin de Hambourg", All. 1968
- 11 Rencontre — Inv.: Le Dr Claude Olivenstein, médecin et psychiatre. Il consacre sa vie aux jeunes drogués. Il a publié "Il n'y a pas de drogues heureuses".
- 23.21 12 Sport plus
- 23.26 5 After Eleven: "Thunderbolt and Lightning" avec Clint Eastwood et J. Bridges, réalisé en 1974.
- 23.30 3 Barnaby Jones
- 5P The Best of Carson
- 13 Ciné-Soir: "Le monde perdu", E.U. 1960
- 22 Tuesday Night Movie: "Forty Carats", E.U. 1973.
- 23.50 7 The Mère des étoiles
- 11 Propos et confidences — Antonine Maillet (3e de 4)
- 24.00 12 The Twelve Midnight Movie: "Willie Dynamite", E.U. 1973.
- 00.20 7 Informa 7
- 8 Film-O-8: "Représailles en Arizona", E.U. 1965.
- 10 Film-O-Dix: "Les sursauts de l'amour", E.U. 1964
- 11 Cinéma: "Le mal du siècle", Fr. 1975.
- 00.50 3 CBS Late Movie: "Betrayed", E.U. 1954.



Jean Duceppe fera partie du panel pour cette semaine à "Tic Tac Toc"

- 00.23 5 Music with Marc Legrand
- 00.29 12 It's your Move
- 01.00 5P Tomorrow
- 01.02 4 Musique avec Marc Legrand
- 01.08 4 Fin des émissions
- 02.00 10 Dernière édition
- 06.00 12 University of the Air
- 12 Good Morning Josus
- 06.30 3 Sunrise Semester
- 12 Morning Exercises
- 06.45 4 Mire et Musique
- 06.54 4 Musique Marc Legrand
- 07.00 3 News
- 4 Fanfan Dédé
- 5P Today
- 12 Canada A.M.
- 22 Good Morning America
- 07.30 4 Dessins animés
- 07.45 4 Le 745
- 07.50 10 Horaire-bienvenue CFTM
- 08.00 3 Captain Kangaroo
- 5 Test Pattern & Music
- 7-10 Les p'tits bonshommes
- 9-13 Mire et Musique
- 08.09 5 Test Pattern & Music
- 13 Bonne journée
- 08.15 5 700 Club
- 08.45 7 Aube nouvelles
- 8-10 Les p'tits bonshommes
- 9 Feux le chat
- 13 Le 13 vous informe
- 09.00 3 The Mike Douglas Show
- 4 A vous de jouer
- 5P The Phil Donahue Show
- 7-8-10 A la bonne heure
- 9-11-13 En mouvement
- 12 Romper Room
- 22 PTL Club
- 09.15 5 The Friendly Giant
- 9-11-13 L'évangile en papier
- 09.30 4 Bienvenue Mesdames
- 5 Quebec School Telecast
- 9-11-13 Passe-partout
- 12 What's Cooking
- 10.00 4 Ma sorcière bien-aimée
- 5P Card Sharks
- 9-11-13 Tam Tam
- 12 The New Ed Allen
- R.Q. Le marché aux images: films documentaires
- 10.15 9-11-13 You Hou
- 10.30 3 The Price is Right
- 4-8-10 Bonjour Madame
- 5 Mr. Dressup

mercredi

- 11.00 5 Sesame Street
- 5P The New High Rollers
- 7 La mijoterie
- 9-11-13 Les trouvailles de Clémence
- 12 The Community
- 22 Happy Days
- R.Q. Emission pour élèves anglophones
- 11.15 4-8-10 Saturnin, le petit canard
- 11.30 3 Love of Life
- 4 Les satelliopettes
- 5 Wheel of Fortune
- 7-8-10 Les p'tits bonshommes
- 9 Point de vue
- 11 Mon pays, mes amours
- 12 Rocket Robin Hood
- 13 Au jour le jour
- 22 Family Feud
- 11.45 4 Nouvelles et météo
- 7-8-10 Les satelliopettes
- 11.55 3 News
- 12.00 3 The Young and the Restless
- 4 De tout de tous
- 5 From Now On
- 5P Jeopardy
- 7 Informa 7
- 8-10 Les p'tits bonshommes
- 9 Le 9 vous informe
- 11 Toulal
- 12 The Flintstones
- 13 Les informations au jour le jour
- 22 The \$20,000 Pyramid
- 12.10 13 Les petites annonces
- 12.15 8 Le régional
- 10 Le 10 vous informe
- 12.25 9-13 A la ferme
- 12.30 3 Search for Tomorrow
- 5 Party Game
- 5P Password '79
- 7-8-10 A vous de jouer
- 9-11-13 Les Coqueluches
- 12 Street Talk
- 22 Ryan's Hope
- 13.00 3 One O'Clock News & Weather
- 4-7-8-10 Personnalité
- 5P Hollywood Squares
- 12 Definition
- 22 All my Children
- 13.10 3 Across the Fence
- 13.30 3 As the World Turns
- 4 Ciné-Matinée: "Du blé en lasses", Fr. 1970.
- Opération: entre deux frères médecins dont l'un désintéressé et l'autre cupide
- 5P The Big Event Movie: (5) "Airport 1975", E.U. 1974. Drame de J. Smith avec Charlton Heston, Karen Black et George Kennedy. Les efforts engagés pour sauver les passagers d'un Boeing 747 frappé en plein front par un avion privé.
- 23.10 4 Ciné-Nocturne: (4) "Le gars", Ind. 1968. Drame psychologique de J. Ivory avec Michael York, Rita Tushingham et Uptal Dutt. — Un chanteur populaire anglais se rend en Inde pour y être le disciple d'un musicien de ce pays.
- 9 Ciné-Soir: (5) "Le médecin de Hambourg", All. 1968. Drame de R. Olsen avec Curt Jurgens, Christina Rocker et Horst Neumann. — Opération: entre deux frères médecins dont l'un désintéressé et l'autre cupide
- 10 Film-O-Dix: (4) "Les sursauts de l'amour", E.U. 1964. Comédie de mœurs de R.G. Springsteen avec George Montgomery, Diane Brewster et Edgar Buchanan. — Un jeune garçon accepte de vendre son cheval pour sauver sa mère d'une mauvaise situation financière.
- 17.00 9-13 Cinéma de 5 heures: (5) "Le roi des chevaux sauvages", E.U. 1964. Western de R.G. Springsteen avec George Montgomery, Diane Brewster et Edgar Buchanan. — Un jeune garçon accepte de vendre son cheval pour sauver sa mère d'une mauvaise situation financière.

LES FILMS

Explication: les chiffres placés avant le titre réfèrent à la valeur artistique par ordre décroissant de (1) chef d'oeuvre à (7) minable. Source: Office des communications sociales.

mardi

- 19.30 R.Q. Ciné-Mardi: (3) "L'affaire Christie", G.B. 1971. Drame policier de R. Fleischer avec Richard Attenborough, John Hurt et Pat Heywood. — Un déséquilibré tue une femme dont le mari est condamné à sa place.
- 21.00 3 CBS Tuesday Night Movie: (4) "Rio Lobo", E.U. 1970. Western de H. Hawks avec John Wayne, Jorge Rivero et Jennifer O'Neal. — Après la guerre civile, un colonel du Texas recherche le traître qui a causé la capture d'un train chargé d'or.
- 23.10 4 Ciné-Nocturne: (4) "Le gars", Ind. 1968. Drame psychologique de J. Ivory avec Michael York, Rita Tushingham et Uptal Dutt. — Un chanteur populaire anglais se rend en Inde pour y être le disciple d'un musicien de ce pays.

mercredi

- 13 Ciné-Soir: (5) "Le monde perdu", E.U. 1960. Film d'aventures de L. Allen avec Claude Rains, Michael Rennie et Jill St. John. — Un zoologiste organise une expédition à la recherche d'animaux préhistoriques.
- 22 Tuesday Night Movie: (5) "Forty Carats", E.U. 1973. Comédie sentimentale de M. Katselas avec Liv Ullmann, Eddie Albert et Gene Kelly. — Une divorcée de quarante ans a une aventure sentimentale avec un jeune homme de vingt-deux ans.
- 24.00 12 The Twelve Midnight Movie: (6) "Willie Dynamite", E.U. 1973. Drame de milieu de 60's. Moins avec Roscoe Orman, Diana Sands et Thelma Houston. — Un souteneur de New York est talonné par la police en même temps qu'il doit faire face à l'hostilité de ses collègues.
- 00.20 8 Film-O-8: (6) "Représailles en Arizona", E.U. 1965. Western de W. Witney avec Audie Murphy, Michael Dante et Gloria Talbott. — Deux pillards faits prisonniers acceptent de collaborer à la capture de leurs complices.
- 10 Film-O-Dix: (4) "Les sursauts de l'amour", E.U. 1964. Comédie de mœurs de R.G. Springsteen avec George Montgomery, Diane Brewster et Edgar Buchanan. — Un jeune garçon accepte de vendre son cheval pour sauver sa mère d'une mauvaise situation financière.

OÙ ALLER À QUÉBEC

expositions

HUGUETTE COTE, peintre, Le Gaulois, 65, rue Buade, Vieux-Québec.

RICHARD TREMBLAY, huiles, aquarelles, œuvres récentes, Bar Elite, 54, Couillard, Québec, 10h à 15h.

JUAN A LA ARANEVA, huiles, galerie d'art Latino-Américain, 17, rue Saint-Jacques, près de place Royale, 10h à 17h.

ALBERS, BOLDUC, BONE, VARDI, CHAGALL, HURTUBISE, LACROIX, MILL, MIRO, RIOPHELLE, galerie Joliet, 24, boul. St-Cyrille ouest, 11h à 18h.

ANDRÉ FONTAINE et LORRAINE BELLEROSSE, "DEFI AUX ÉTOILES", Galerie Fontaine, 56, rue Saint-Pierre, 10h à 16h et 19h à 22h30.

ARMANDE LANGELIER, "A LA REBECQUE", Les Arts et Marottes, 48, boul. St-Claude, Neuchâtel, 9h à 17h.

IMAGES DU SPORT DANS LE CANADA D'AUJOURD'HUI, Musée du Québec.

JOSEF LAPERRIERE, aquarelliste, galerie du Vieux-Port, 95, Dalhousie, 10h à 17h.

JEANNINE BOURRE, huiles, eaux-fortes, aquarelles, encre, Café d'Europe, 27, Ste-Angele.

FRANÇOIS TURCOTTE, peinture figurative à l'huile, Syndicat de Québec, 6e étage, Mail St-Roch.

MARIE-ANDRÉE COSSETTE, photographes couleurs, restaurant Le Douvin, 3196, Chemin Ste-Foy, Ste-Foy.

PATRICK ALTMAN, JEAN-GLAUCY KEROUC, IMAGES DE GRECE, restaurant du Grand Théâtre de Québec, 12h à 24h.

théâtre

LES JUSTES de Camus, Café Rimbaut, 24 rue St-Stanislas, Vieux-Québec, 21h30.

L'ATTAQUE QUOTIDIENNE ou **NOUS NE SOMMES PAS SEULS**, présentée par le Théâtre Hum. Café-théâtre Le Zine, 71 d'Auteuil, 20h30.

spectacles

ORCHESTRE DAMION DE TORONTO, Cercle Electrique, Cote du Palais.

SUN SPOT, chez Dagobert, 600, Grande-Allée, à compter de 22h30.

DIANE ET CHRISTIAN, duo populaire, 48, Côte de la Fabrique, à compter de 22h30.

sport

LIGUE DE HOCKEY JUNIOR "B", Loretteville vs Ste-Foy, centre sportif, 20h; Anicette-Lorette vs Charlesbourg, Amphiglace, 20h15.

loisirs

VILLE DE BEAUPORT

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS D'HIVER, les 11, 12, 18 janvier de 18h30 à 21h; école Ste-Christine, 3335, rue Guimont, Giffard (secteur Giffard); école Dominique Savio, 105, Savio, Villeneuve, Hôtel de Ville Ste-Thérèse, rue Bernard, Ste-Thérèse (secteur Villeneuve et Ste-Thérèse Chevillon); centre des loisirs de Courville, 35, rue Vachon, Courville, Hôtel de Ville de Montmorency, 49, ave. Ruel, Montmorency (secteur Courville et Montmorency); Grand Salon, centre Montmorency-Laval, Place de l'Eglise, Beaufort (secteur Beaufort). Le 18 janvier aura lieu l'inscription des gens de l'extérieur. **BIL-LARD**: salle paroissiale Montmorency, 19h à 22h (12 ans et plus). **BIBLIOTHÈQUE MONTMORENCY**, 447 1/2, 1130e Rue, 15h à 17h et 19h à 21h. **BIBLIOTHÈQUE DE COURVILLE**, 26, rue Vachon, 19h30 à 21h. **PATINOIRES EXTERIEURES**, 17h à 22h.

VILLE DE CHARLESBOURG

BAIN LIBRE: piscine Arpudrome, 17h à 19h30 (tous), 21h30 à 23h (adultes). **PATINAGE LIBRE**: aréna Arpudrome, 18h30 à 19h30 (tous), aréna POC, 14h à 19h30 (pré-scolaire).

VILLE DE LEVIS

PATINAGE LIBRE: aréna de Levis, rue Vincent-Chagnon, 20h à 21h30 (adultes). **EXCURSION DE SKI DE FOND**: départ du centre culturel de Levis, destination, Camp Mercier, 9h15 (tous). **BAIN LIBRE**: piscine du centre culturel, 36, ave. Plante, 12h à 13h (tous), 19h à 20h (tous) et 21h à 22h30 (adultes). **INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS D'HIVER**, 14h à 16h et 19h à 21h, centre culturel de Levis, pour les résidents de Levis seulement, renseignements, 837-2436.

VILLE DE QUÉBEC

BAIN LIBRE: Centre Wilbrod-Bhéner, 22h à 23h (fam-

lia); Palais Montcalm, 12h à 13h30 (hommes), 18h à 19h30 (hommes), 14h à 16h (dames). **PATINAGE LIBRE**: aréna Barty, 21h15 à 22h45 (adultes); aréna Les Saules, 14h à 16h (pré-scolaire). **RIVIÈRE ST-CHARLES**: patinage, ski de fond, raquette, 14h à 22h.

VILLE DE SAINT-FOY

BADMINTON LIBRE: école Les Compagnons de Cartier, 21h à 23h (adultes). **BAIN LIBRE**: piscine Jacques-Amyot, école Les Compagnons de Cartier, 20h30 à 23h. **BIBLIOTHÈQUE**: Place de Ville, 13h à 22h. **CENTRE DE SKI SAINT-FOY**: rue Chapdelaine, 13h30 à 16h30 et 19h à 22h. **BASE DE PLEIN AIR SAINT-FOY**: carrefour Duplessis, Henri IV, Charest, 9h à 17h. **PATINAGE LIBRE**: anneau de glace derrière le Centre sportif, Place de Ville, 19h à 23h.

LOISIRS MONTCALEM

INSCRIPTION POUR LES ACTIVITÉS D'HIVER, 19h à 21h30 au 265, boul. St-Cyrille ouest.

VILLE DE VANIER

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS D'HIVER, 300, rue Beaucauge, 8h30 à 11h30, 13h à 17h, 17h30 à 22h30.

divers

RAJA-YOGA ET MEDITATION: soirée d'information pour tous, 910 Belvédère, suite 3, 19h.

YOGA-RELAXATION ET RESPIRATION: soirée d'information pour tous, 335, St-Joseph est, local 117, 19h.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DE LA VILLE DE QUÉBEC: soirée d'information, thème: Comment conserver les plantes reçues à Noël, salle paroissiale de St-Albert-le-Grand, 3065, 2e Avenue, Limoilou, Québec, 20h00.

ECKANKAR, un Mode de Vie, soirée d'information, 831, boul. St-Cyrille ouest, Québec et 27 ave. Bégin, Lévis, 20h.

CENTRE D'ÉTUDE ET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE: session de formation débutant le 9 janvier pour une durée de 10 semaines, thème: Les aspects socio-culturels du développement, 615 Calixa-Lavalée, 19h30, entrée libre.

cinéma

La classification des films est établie par l'Office des communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la rive-sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'œuvre: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

CANADIEN: Mort sur le Nil (4-a), 18h00, 20h30.

CANARDIERE: Pirates des Caraïbes, 19h15. Galactica (5-a), 21h05.

CAPITOL: Brillantine (5), 13h00, 15h00, 17h00, 19h00, 21h00.

CARTIER: Le complot et l'amante ça tue, 19h00. Edvard Munch, 20h30.

CINÉMA DE PARIS: Nos plus belles années (4), 13h20, 17h05, 21h05. Touche pas à mon gazon, 19h00, 21h00.

EMPIRE: Pitié pour le Prof! (3), 19h00, 21h00.

LA BOITE A FILMS: Ce plaisir qu'on dit Charnel, 19h30. Vers un destin insolite... 21h15.

BIJOU: Annie Hall (3), 21h05. Histoire d'Adèle H., 19h15.

LIDO: Les dents de la mer II (6), 21h30. Les planches avant, les filles après, 19h30.

MINI-MINUIT: Voyage Panoramique, 13h15, 16h05, 18h55, 21h45. Les minettes font la queue, 14h35, 17h30, 20h20.

ODEON DAUPHIN: L'âge de cristal, 13h40, 19h15. La malediction de la panthère rose (4-a), 13h45, 17h45, 21h45.

ODEON FRONTENAC 1: L'invasion des soucoupes volantes, 15h50, 20h00. Capricorne I, 13h40, 17h35, 21h35.

ODEON FRONTENAC 2: Les planches avant, les filles après, 13h40, 19h30. Les dents de la mer II, 13h05, 17h05, 21h10.

PLACE QUEBEC 1: Roseland (4), 19h00, 21h00.

PLACE QUEBEC 2: Superman, 18h00, 20h35.

FIGALLE: A bout de sexe, 13h50, 16h45, 20h00. Emma-nuelle en Amérique, 15h15, 18h20, 21h15.

STE-FOY ALOUETTE: Lucky Luke, 13h00, 14h45, 16h30, 18h15, 20h00, 21h50.

STE-FOY CHAMPLAIN: L'ouragan vient de Navarone, 13h00, 15h05, 17h15, 19h20, 21h30.

ST-ROMUALD: Les planches avant, les filles après, 21h30. Les dents de la mer II, 19h30.

LES CHOIX DU SOLEIL

théâtre

LES JUSTES

La pièce d'Albert Camus, où l'on suit un groupe de jeunes terroristes préparant l'attentat contre le Grand Duc Serge, en 1905, en Russie, est jouée au café-théâtre dans une mise en scène de Nicole-Marie Rhéault, dans une scénographie tour de force d'Yvan Gaudin, par Matieu Gaumont, Marcelle Leclerc, René Massicotte, Raynald Robinson, André Lachance et Irène Roy. Au Café Rimbaut, 24 Saint-Stanislas, du mardi au dimanche soir inclusivement, à 21h30.

cinéma

ANNIE HALL ADELE H

Le Bijou remet à l'affiche cette semaine deux des grands films des dernières années: Annie Hall et "Adèle H". Le premier, réalisé par le génial Woody Allen, est le récit à la fois drôle et touchant de la vie d'un couple. Allen lui-même et sa partenaire Diane Keaton s'y affirment une fois de plus comme de remarquables comédiens. Le second a été inspiré par la vie dramatique d'Adèle Hugo, fille du célèbre écrivain. A voir ou à revoir.

FIFI BRINDACIER

Comédie suédoise pour enfants. Au cinéma de Paris.

Fifi Brindacier est un personnage déjà bien connu des petits grâce à une série télévisée. Ce film développe une série d'aventures fantaisistes où la vraisemblance a peu à faire. Le tout se déroule dans un climat de bonne humeur et comporte maintes situations susceptibles de mettre en joie les jeunes spectateurs. La petite Inger



Matieu Gaumont et Nicole-Marie Rhéault comédien et metteur en scène pour "Les Justes" au Café Rimbaut.

Nilsson a une frimousse éveillée et malicieuse qui convient fort bien à son rôle.

LA BALLADE DES DALTON

Long métrage animé français de 1978 de René Goscinny et Morris. Aux cinémas Alouette et Empire.

L'animation de ce film plaira sûrement autant aux amateurs du genre que les aventures du cow-boy Lucky Luke seront appréciées des jeunes enfants. Humour et fantaisie éclatent partout. La séquence du rêve des Dalton est particulièrement bien réussie. Le rythme est allégre et ne comporte aucun moment creux. Un bon divertissement pour toute la famille.

LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE

Version française de la comédie britannique de 1978 "The Revenge of the Pink Panther", de Blake

Edwards. A l'Odéon, salle le Dauphin.

Bien que certains éléments du scénario ne conviennent guère à de jeunes enfants, le film s'avère un des bons divertissements à l'affiche présentement. La stupidité du personnage créé par Peter Sellers atteint des profondeurs insoupçonnées et le scénario, fertile en rebondissements, sert bien son innarrable penchant pour les gestes d'éclat manqués. On rit beaucoup.

spectacles

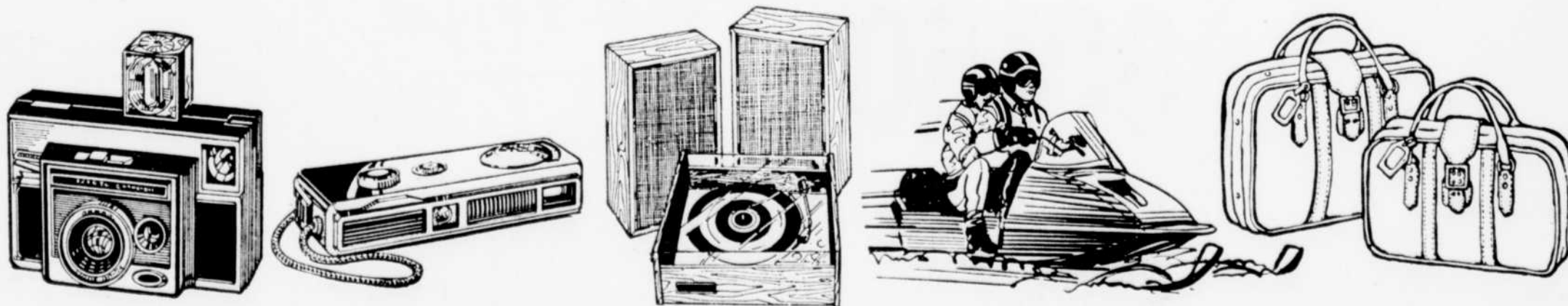
JEAN LAPOINTE

Un spectacle éblouissant qui hisse Jean Lapointe vers les plus hauts sommets du monde du spectacle. "La grande séance", à la salle Louis-Frédéric du Grand Théâtre durant la majeure partie du mois de janvier.

A COMPTER DU 15 JANVIER, SURVEILLEZ SUR LES ONDES DE **CFS**⁹² LE CONCOURS

92 SECONDES POUR GAGNER

DES PRIX DE TOUTES SORTES POUR TOUS LES AGES, TOUS LES GOUTS!



A TOUTES LES HEURES, **CFS**⁹² MENTIONNERA LE NOM D'UNE PERSONNE CHOISIE AU HASARD DE L'ANNUAIRE TELEPHONIQUE.

ECOUTEZ **CFS**⁹² POUR PLUS DE DETAILS **CFS**⁹² LA STATION LA PLUS ECOUTÉE À QUÉBEC!

consommation

New York a quatre saisons... plus celle de Adolfo!

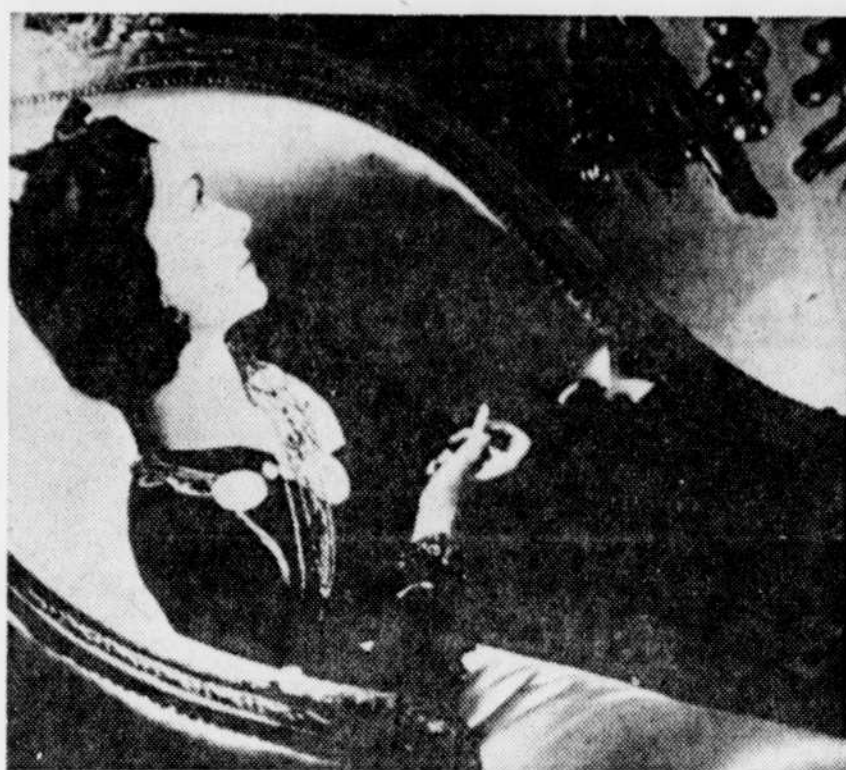
NEW YORK (NYTNS) — C'est plus qu'une exposition de mode, c'est un événement mondial. La présentation d'une nouvelle collection Adolfo semble toujours donner le ton à la nouvelle saison. Toute la gent féminine y vient, emmaillottée dans les fourrures de janvier, ou enveloppée dans le bronzé du soleil de juillet. On

choisit la date pour accommoder la clientèle, de dire le couturier, lors de l'ouverture de son salon printanier à l'hôtel St Régis: "Elle est fixée pour le temps où la femme commence à penser à ses nouveaux vêtements", expliquait-il.

Naturellement, les femmes sont

pour la plupart des clientèles particulières plutôt que des acheteuses de magasins, parce que Adolfo est l'un des rares à habiller sur commande. Il sait ce qu'il faut pour chacune et chacune l'adore", déclarait Gladys Solomon, l'une de ses admiratrices.

Madame Solomon a eu une idée de



Adolfo s'est définitivement approprié la mode Chanel, un des canons de la mode mondiale. C'est elle que l'on voit ici, telle que captée par le photographe américain Horst.

mençant à \$895, ce qu'ils sont depuis cinq ans.

Adolfo a commencé son spectacle cette fois-ci avec une couple de costumes courts avec vestes ajustées, jupes godées et tailles ceinturées. Puis il passe à sa série Chanel, suivie de costumes de couleurs vives, comme le blazer vert avec la jupe orange ou le veston pourpre avec la jupe jaune. Certaines vestes avaient le bas cintré comme le bas de la jupe et les jupes étroites étaient fendues pour plus de confort dans la démarche.

Mais ce n'était qu'une partie de la collection Adolfo, car il fait à peu près tout ce qu'une femme peut se mettre sur le dos. Il y a des créations marinières pour le jour et le soir, celles du soir étant des blouses de cadet et des jupes bouffantes en taffetas. C'étaient les seules robes longues de la collection. Outre les bustiers dénudant les épaules couverts de petites vareuses, accompagnés de jupes rouges, vertes ou bleues. Outre des chandails roulés sur des jupes de soie imprimée avec un foulard imprimé assorti pour couvrir les épaules.

Pour les cocktails

Puis ce fut le principal: ce que la femme portera ce printemps pour les cocktails, les dîners et la danse, là où la première considération n'est pas le côté pratique.

Le choix sera vaste. Des robes de tricot avec des appliques aux épaules ou aux hanches. Des bustiers amples de soie pointillée sur des pantalons étroits. Des pantalons en deux parties qui entourent la jambe et qui s'ouvrent au bas pour laisser voir une bonne partie du mollet.

On ajoutera des imprimés souples avec ceintures et épaulettes dans un style très conventionnel, le bas ne dépassant pas le haut du mollet ou plongeant jusqu'à la cheville.

Toutefois, ce qui plaît le plus à Adolfo, ce sont les encolures sans épaulettes, les jupes godées et les soies raides ornées de broderies. Ces dernières sont de Bucol en France, tandis que les organiset les tulles sont d'Abraham en Suisse. Les tons passent du pêche au rose et au bleu pâle, brillant de cristal de roche, de broderies dorées ou de fleurs multicolores. C'est la conception d'Adolfo pour la robe de danse courte. Le bas descend à peine sous le genou.

ce qui devait être le clou du spectacle, quand son amie, Alice Sumergard, lui a téléphoné pour lui dire de ne pas porter le costume brun qu'elle avait acheté tout comme elle: "J'ai préféré le rouge vin ou pourpre, dit-elle, et voyez ce qui l'accompagne..." Et elle tend la main portant une grosse bague ornée d'un rubis et garnie de diamants.

Madame Sumergard portait elle le costume de tweed brun avec un chemisier de soie tartan appareillé. De même que Isabelle Leeds, adjointe spéciale du gouverneur de New York Hugh Carey, ainsi que Mary Lou Brock, p.d.g. d'une chaîne de salons de beauté, Dorothy Hess, femme d'un dentiste, et le docteur Joanne Stroud, professeur de psychologie à Dallas.

En fait, c'était un amusement de compter tous les costumes bruns avant l'ouverture du show. Ils n'étaient pas tous identiques, mais il était clair qu'ils sortaient tous de la même main: "Je pense que c'est un hommage que

de porter la même création, d'observer madame Solomon; je recommencerais la même chose, si c'était à refaire". Elle estime qu'il est fou de s'inquiéter de ce que les autres vont porter. Ainsi en était-il sans doute de tous les costumes bruns, vu qu'elles semblaient toutes se réjouir de la coïncidence.

Le prochain gros succès

"Ce sera probablement celui-ci", déclara Adolfo en indiquant une création en noir et blanc avec une jupe étroite et une veste-boléro ample. Il aimait bien aussi un costume rose et mauve. Les deux s'inspirent du style Chanel, un genre que Adolfo s'est approprié. Les tissus sont de tricot souple et les blouses toujours en soie. Il ajoute habituellement un sac à main assorti avec une chaîne dorée; ainsi font nombre de ses clientes. "Les costumes sont chers, mais ils durent longtemps et les gens commandent une autre veste ou une autre jupe pour les faire durer", dit-il. Les prix com-



Fiducie du Québec

La Rente à Versements Invariables...

pour étaler vos revenus exceptionnels et diminuer vos impôts



La Rente à Versements Invariables de la Fiducie du Québec permet d'étaler vos revenus exceptionnels sur plusieurs années et alléger votre fardeau fiscal. Les revenus exceptionnels admissibles sont entre autres:

- Les allocations de retraite (journées de maladie accumulées, boni de départ... etc.)
- Les revenus provenant d'une oeuvre littéraire, ou d'activités à titre d'athlète, musicien ou professionnel du spectacle.
- Les revenus provenant de gains en capital imposable.

C'est aussi un placement avantageux qui offre un taux d'intérêt élevé et garanti pour toute la durée de la rente. Il n'y a aucun frais de gestion.

À la Fiducie du Québec, un personnel expérimenté est à votre disposition pour vous expliquer comment faire jouer à votre profit tous les avantages d'une Rente à Versements Invariables.

Sur demande et gratuitement, il pourra vous fournir une soumission écrite, à un taux concurrentiel et garanti.

Pour vous informer davantage, la Fiducie du Québec a préparé à votre intention un dépliant sur la Rente à Versements Invariables. Pour obtenir ce dépliant ou le guide des Modes d'épargne de la Fiducie du Québec, venez, écrivez ou téléphonez-nous.

Fiducie du Québec
Service à la clientèle, Modes d'épargne
Complexe Centre-Ville Ste-Foy
2600, boul. Laurier
Ste-Foy, Québec
G1V 2L1
(418) 653-9270

À l'extérieur de ces régions, composez sans frais 1-800-361-6840 et demandez le poste 8840.

Vous pouvez également vous procurer nos guides et dépliants dans tous nos bureaux de courtage immobilier.

La Fiducie du Québec...
pour un choix de Modes d'épargne

desjardins



COSTUMES de BAIN
50%
BAS de NYLON
1⁰⁰

grande
VENTE
de fermeture
30% à 50%

SUR TOUTE LA
MARCHANDISE
JUSQU'À ÉPUISEMENT
TOTAL DU STOCK

Charge et
Master Charge



Ouverture prochaine
d'un nouveau magasin



CAPRICE

1010, 80e Rue est, Charlesbourg
Tél: 627-0554

Capricieusement votre
PLACE BOURG-ROYAL

Pennington

MAINTENANT! EPARGNEZ SUR LES MARQUES EXCLUSIVES DE PENNINGTON

Des aubaines extraordinaires sur les soutiens-gorge pour les poitrines plus fortes. Tous les modèles ont des bretelles et des côtés larges et confortables.

La vente se termine le 20 janvier.

MODELE COURT... Bonnets à dentelle en nylon avec côtés et dos en Lycra.*

Tailles 38 à 42B, 38 à 48C.

Orig. \$9.00 maintenant

\$7.49 ou 2/\$14.00

Tailles 38 à 48D, DD

Orig. \$10.00 maintenant

\$8.49 ou 2/\$16.00



MODELE COURT... Agrafé devant, bonnets à dentelle en nylon avec côtés et dos en Lycra.*

Tailles 38 à 42B, 38 à 44C,

38 à 46D

Orig. \$13.00 maintenant

\$10.90



MODELE LONG... Bonnets et diaphragme en coton confortable recouvert de dentelle. Côtés et dos en Lycra.*

Tailles 38 à 42B, 38 à 48C

Orig. \$9.00 maintenant **\$7.49**

ou **2/\$14.00**

Tailles 38 à 48D, DD

Orig. \$10.00 maintenant

\$8.49 ou 2/\$16.00



MODELE LONG... Agrafé devant, bonnets à dentelle en nylon avec côtés et dos en Lycra.*

Tailles 38 à 42B, 38 à 44C,

38 à 46D

Orig. \$15.50 maintenant

\$12.90

PLACE QUEBEC: 523-6885

PLACE LAURIER: 653-2484

Cardin signerait du prêt-à-porter chinois

PARIS (NYTNS) — Pierre Cardin, le couturier de réputation internationale, déclare qu'il a conclu un accord avec le gouvernement chinois qui, entre autres choses, en fait un consultant de l'agence chinoise gouvernementale pour le commerce des textiles.

En vertu de cet accord, il conseillera les Chinois sur ce qu'il leur faudra faire avec leurs textiles pour créer des modes faciles à mettre sur le marché en Occident.

Si les choses vont leur train, le prêt-à-porter chinois dessiné selon ses directives pourrait éventuellement se vendre portant l'étiquette Cardin. Selon lui, les dividendes qui résulteraient de ces ventes prendront la forme de fournitures de soies et cache-mièges de haute qualité, la Chine ayant les plus beaux tissus du genre au monde, selon des arrangements de troc "éliminant tout recours aux transactions bancaires".

Revenu de Chine le mois dernier après un voyage en vue de sonder le terrain, Cardin a visité neuf manufactures de textiles à Tien-Tsin, Hang-Tchéou, Pékin et Chang-Hai. Il retournera

dans ces deux dernières villes, au cours des deux dernières semaines de mars, avec une collection complète de prêt-à-porter parisien. Cela permettrait aux Chinois spécialistes en la matière de faire une étude détaillée de ses techniques, dit-il.

Cardin a répondu évasivement aux questions concernant le volume possible de son commerce avec la Chine. Il a spécifié que 90 pour 100 des produits supervisés par l'agence à laquelle il prodiguera ses conseils porteraient au début une marque distinctive pour les exportations notamment aux États-Unis, au Japon et l'Europe occidentale.

Concurrence profitable

Le couturier estime que la concurrence de la Chine sera formidable pour trois raisons: la qualité du textile chinois comme matière première, la vitesse incroyable et la dextérité manuelle des travailleurs du textile, et la main-d'œuvre très bon marché du pays, "même en dessous des salaires de Hong Kong, Singapour ou Taiwan".

L'intérêt des Chinois pour

activer le commerce des exportations de textiles est évidemment lié au besoin de

devises fortes du pays, tout autant qu'à la nouvelle politique des grands pas en avant

dans toutes les directions pour une modernisation rapide. Mais de l'avis de Pierre

Cardin, on peut s'attendre que sur le marché domestique, le prêt-à-porter chinois

verra ses prix dépasser rapidement l'augmentation prévue actuellement de 10 pour

100. "Et souvenez-vous qu'il y a un milliard de population", dit-il.



Pierre Cardin a regagné satisfait ses quartiers à Paris.



Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage — éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: "goudron" 1 mg, nicotine 0.1 mg.

VENTE D'INVENTAIRE

prix de liquidation

PIONEER

Tous nos STEREO D'AUTOS Avec lecteurs 8 pistes de marque Pioneer.

ACCUTRAC

TABLE TOURNANTE Avec contrôle à distance. Systèmes stroboscopiques. Quantité: 2

J.A. MITCHELL Table tournante à courroie. Type spécial. Quantité: 1

TANNOY

2 HAUT-PARLEURS Modèle Belvédère, démonstrateur.

2 HAUT-PARLEURS Klipsch, modèle Belle Klipsch. 105 watts. Prix sugg. \$1495 ch.

Technics

- Récepteur 30 watts RMS total
- AM-FM SA-80

PANASONIC

- 2 haut-parleurs S-325
- 2 voies
- Table tournante Technics SL-19
- A courroie
- Semi-automatique
- Cartouche magnétique

Enregistreur RS-6000US

A cassette avec filtreur de bruits

MARANTZ - TECHNICS - TEAC - CERWIN-VEGA

Système Marantz, modèle 2100 AM-FM Stereo

Amplificateur Marantz 1090, 45 watts RMS total

Haut-parleurs Cerwin-Vega H-12, Bass 12", Hous: 2 1/2", 50 watts RMS

Table tournante Technics SL-200, semi-automatique, à courroie, cartouche magnétique

Enregistreur à cassette Teac A-100, système Dolby

Enregistreur en sus, vendue séparément à \$359

SAUCIER

SPECIAL \$57

SPECIAL \$288

SPECIAL \$297

Démonstrateur SPECIAL \$595 pr.

SPECIAL \$895 ch.

Démonstrateur

SPECIAL \$595

L'ENSEMBLE COMPLET

UN ENSEMBLE PARFAIT SPECIAL! \$1195

PLAN MISE DE COTE

Les Entreprises J.M. SAUCIER Québec 1978 Inc.

par la clé de Sol Inc.

2, rue St-Jean, 824-8431

STATIONNEMENT FACILE DE 80 PLACES

PLAN DE CREDIT

Le Concours Singer Contempra 930

NOUS LANÇONS LA MACHINE À COUDRE DE LUXE TOUCH & SEW CONTEMPRA 930

Venez vous familiariser avec la nouvelle Contempra qui simplifie aussi bien le raccommodage que la confection des créations les plus audacieuses comme vous ne l'auriez cru possible!



Voici ce que vous pouvez gagner:

- 1 des 9 machines à coudre Contempra de construction légère, à bras libre, qui incorporent, entre autres, 25 points-motifs et, en exclusivité, un dispositif "magique" pour boutonnières, adaptable au bouton. Se vend à \$689.95* (Offre de lancement) (Mallette ou meuble en supplément).
- 1 de 30 jeux de ciseaux Singer.
- 3 ciseaux de précision de première qualité dans un étui de cuir à fermeture à glissière. Se vend à \$35.00* le jeu.

100 millions de gens coudent plus facilement avec une Singer

100. "Et souvenez-vous qu'il y a un milliard de population", dit-il.

Le concours se termine le 31 janvier 1979.

SINGER

CENTRES DE COUTURE ET CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS PARTICIPANTS

*Marque déposée de La Compagnie Singer du Canada Ltée

Mail St-Roch	522-8128	Carrefour Charlesbourg, Charl.	626-9333	399, Jean-Roux, Trois-Pistoles	851-3216
Place Fleur de Lys	529-5291	Les Galeries Chagnon, Lévis	837-6157	602, 4e Avenue, La Pocatière	856-3712
*Place Laurier, Ste-Foy	651-4021	*74, rue St-Thomas, Montmagny	248-3734	48, rue Villeneuve, Cabano	854-3003
Place L'Ornière, Neuchâtel	843-2845	Place Doreuil, Donnacona	285-2552	*289, Lafontaine, Rivière-du-Loup	862-2789

*Ce magasin vend les tissus

Le prix peut varier

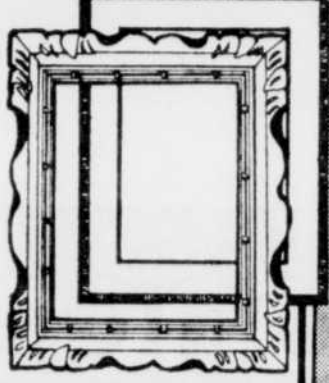
Cegeps: la base sera consultée sur la poursuite de la lutte

VENTE DE JANVIER

20% de réduction!

Le plus grand choix de cadres sur mesure qui soit, au-delà de 300 moulures différentes,

Encadrement immédiat et gratuit avec achat d'un cadre sur le plancher.



au prix coûtant!

Aquarelle

24 couleurs: Prix sugg.: \$20.95
Notre prix: \$13.95
12 couleurs: Prix sugg.: \$10.50
Notre prix: \$ 6.95



liquidation!

de 40% à 75%
sur tous les
luminaires

Sur lampes à tableaux: 10%

JOLIS MIROIRS... 20%



Splendides horloges Grand-père: 10%

Liquidation de nos horloges murales!

Reproduction modernes 10% à 50%



encadrements ste-anne inc.

560, boul. Hamel, Québec Tél.: 529-6261
Place Laurier, Ste-Foy Tél.: 658-3320
Galerie Ste-Anne, Giffard Tél.: 667-9010
Galerie Chagnon, Lévis Tél.: 837-2469
Place des Quatre-Bourgeois Tél.: 653-1288

COURS D'INITIATION AUX RELATIONS HUMAINES

NOUS AVONS TOUS LE CHOIX ENTRE

- 1- Viser un but OU végéter
- 2- Entregent OU timidité
- 3- Confiance en soi OU peur
- 4- Esprit de décision OU indécision
- 5- Maîtrise de soi OU enervement
- 6- Succès OU échecs
- 7- Persuasion par la parole OU trac
- 8- Enthousiasme OU tristesse
- 9- Bonne conversation OU commérage
- 10- Attitudes positives OU complexes
- 11- Autosuggestion OU abandon aux circonstances
- 12- Culture personnelle OU ignorance
- 13- Vie familiale OU solitude
- 14- Leadership et travail d'équipe OU isolement
- 15- Améliorer sa personnalité OU demeurer médiocre
- 16- Bonheur OU malheur

CENTRE DE RELATIONS HUMAINES DE QUÉBEC INC.

Palais Montcalm, suite 220
Québec G1R 3P1
Permis de Culture Personnelle no: 669533

(session d'hiver)

INSCRIPTION CETTE SEMAINE DE LUNDI À VENDREDI DE 14h À 18h
Nous prenons également les inscriptions pour le cours débutant le jeudi 11 janvier 1979.

POUR INFORMATION:
TEL.: (JOUR) **692-3890**
(SOIR) **524-1976**

LE **Syndicat**
DE QUÉBEC
Mail St-Roch

La Mariée '79 sera vraiment belle!

La robe

Toute légère dans son voile de nylon, elle ajuste son corsage, monte son col et allonge sa manche. Sa jupe, coupée de volants, se pare d'une traine à l'arrière. Corsage, taille, poignets et volants sont ornés de délicats guipures. On la retrouve en blanc ou ivoire, dans les tailles S à 20 (sur commande spéciale).

180⁰⁰

Le chapeau

Garni de fleurs de même couleur, il possède un voile qui peut être descendu sur le visage, donnant ainsi un air romantique. Fait de nylon. Il est disponible en blanc ou ivoire.

80⁰⁰



Concours de la Mariée

se terminant le 2 juin 1979

Grand prix de

\$1,000

en achats de marchandises.

Comment participer:

- Fiancées, lors de vos achats à notre Salon de la Mariée, 3e étage Mail St-Roch, demandez vos coupons de participation afin de vous mériter la chance de gagner ce magnifique prix de \$1,000.
- Parents et amis, multipliez les chances de gagner à la fiancée de votre choix, en inscrivant son nom et son adresse à l'endos de toutes vos factures.
- Déposez-les dans les boîtes placées à cet effet dans chacun des trois magasins du Syndicat de Québec.

Salon de la Mariée, 3e étage, Mail St-Roch.

MONTREAL (PC) — Les représentants étudiants des différents cégeps de la province convoqueront prochainement une série d'assemblées étudiantes afin de vérifier si la base partage la volonté de ses dirigeants de poursuivre la lutte pour l'obtention d'un meilleur régime d'aide financière.

tion adoptée par les administrations.

Régime des prêts-bourses

Avant de prendre des engagements pour les prochains mois, les assemblées étudiantes évalueront les implications des modifications annoncées au régime des prêts et bourses avant les Fêtes par le ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin. L'ANEQ a pour sa part, déjà qualifié ces mesures de "miettes". Elles entraîneront des déboursés de \$4.8 millions et établiront à \$131.3 millions les sommes prévues pour aider les étudiants dans leurs études post-secondaires. L'ANEQ revendiquait des améliorations qui auraient coûté environ \$158 millions au trésor québécois.

C'est la raison pour laquelle ils estiment nécessaire de continuer de faire pression auprès du gouvernement.

Les étudiants seront également invités, au cours des assemblées générales, à se prononcer sur les modalités de récupération des jours de cours perdus décrétés par les administrations des collèges, conditions impliquant dans plusieurs cas deux ou trois semaines additionnelles de cours.

Les membres du conseil central élargi de l'ANEQ ont de nouveau discuté de la couverture que leur ont réservées les médias tout au long du conflit et il ne fut pas toujours élogieuse à leur égard, à leur avis.

En faisant le point sur leurs activités contestataires des derniers mois, les dirigeants étudiants ont naturellement été amenés à parler des malaises qui affectent le mouvement étudiant, mais cette amorce d'autocritique n'a, semble-t-il, pas permis de faire clairement ressortir ce qui ne va pas rondement au sein du mouvement étudiant.

Les membres du conseil central élargi de l'ANEQ ont de nouveau discuté de la couverture que leur ont réservées les médias tout au long du conflit et il ne fut pas toujours élogieuse à leur égard, à leur avis.

Le partage des communications: une menace pour les diffuseurs?

par Claude PAPINEAU

OTTAWA (PC) — L'Association canadienne des radiodiffuseurs redoute qu'un réaménagement des responsabilités constitutionnelles en matière de communications en faveur des provinces ne mine l'intégrité du système de radiodiffusion au Canada.

Rappelant que le gouvernement du Québec demande pleine juridiction sur les télécommunications, et plus spécialement sur la radiodiffusion, l'association dit craindre qu'il s'ensuive des conséquences fâcheuses, notamment en ce qui a trait aux interventions sur la programmation, à la concurrence des services de nouvelles et aux questions de propriété des entreprises.

"Les télécommunications représentent une question beaucoup trop sérieuse pour être livrée aux caprices d'un vaste marchandage constitutionnel", affirme l'association dans un mémoire remis au comité consultatif sur les répercussions des télécommunications en ce qui a trait à la souveraineté canadienne.

Dans son mémoire, l'association recommande que les provinces présentent un énoncé clair sur leurs objec-

tifs en matière de radiodiffusion et de télécommunication avant que ne s'ouvrent les négociations politiques à cet égard.

Au cours d'une conférence de presse à Ottawa, le président de l'Association des radiodiffuseurs, M. Ernie Steele, a dit craindre qu'à l'occasion de la prochaine conférence constitutionnelle des premiers ministres, au début de février, le gouvernement fédéral ne présente des propositions en vue du réaménagement des responsabilités en matière de communications sans avoir au préalable consulté les milieux intéressés.

D'autre part, dans son mémoire, l'association s'oppose vivement à ce que le secteur de la radiodiffusion soit réglementé de manière différente à l'ensemble des télécommunications.

"La radiodiffusion ne pourra pas servir à des desseins vraiment nationaux ni être une force contribuant à l'unité dans la diversité si nous acceptons dans ce pays le principe d'une juridiction séparée ou d'un contrôle sur la radiodiffusion, qui fait actuellement partie intégrante du système de radiodiffusion", dit le mémoire.

VENTE ANNUELLE

pour le mois de janvier

REDUCTIONS DE

20% - 15% - 10%

20%

sur nos prix réguliers pour la marchandise JOHN DEERE en magasin tel que:
Gilets, mitaines, casques et habits de motoneige.
Outils, boyaux, accessoires de jardin.

15%

sur MOTONEIGES JOHN DEERE 1979, chargeurs à batterie 10 amp., laveuses à pression, fendeuse à bois, etc.

10%

sur Souffleuses à neige 8 et 10HP, tracteurs à pelouse, scies à chaînes, jouets miniatures John Deere, etc.

DEPOSITAIRE JOHN DEERE

SPORTRAC

2970, BOUL. LAURIER
STE-FOY
TEL.: 653-7753

Selon The Gazette Poste seulement honorifique pour Bryce Mackasey

MONTREAL (PC) — Selon le quotidien The Gazette, la société Air Canada a déposé la fonction de président du conseil d'administration de presque tous les pouvoirs et responsabilités inhérents, et cela trois semaines avant que M. Bryce Mackasey occupe le poste avec un salaire annuel de \$32,000.

De son côté, le porte-parole d'Air Canada, M. Gerald La-reault a qualifié cette nouvelle d'"absolument fautive".

Le conseil d'administration d'Air Canada aurait approuvé des modifications du rôle de président du conseil faisant que les pouvoirs de ce dernier reviennent maintenant au président Claude Taylor.

Le journal soutient que la tâche de l'ancien député de Notre-Dame-de-Grâce à l'Assemblée nationale sera seulement honorifique. On aurait ainsi décidé lors d'une séance du conseil, hier après-midi, que la seule marge de manoeuvre dont disposerait l'ancien ministre fédéral des Postes aurait trait à "l'engagement de son propre secrétaire".

M. Taylor aurait même, dans une lettre au ministre fédéral des Transports Otto Lang, menacé de démissionner si ces modifications n'étaient pas apportées avant l'arrivée de M. Mackasey.

Quant à l'intéressé Bryce Mackasey, il a affirmé que ces modifications relevaient de la routine et qu'il ne se sentait pas offensé.

Montréal-Matin: la demande d'enquête adressée à Lévesque

MONTREAL (PC) — Le premier ministre québécois, M. René Lévesque, a été saisi d'une demande d'enquête sur les circonstances qui ont entouré la mort subite, le 27 décembre, du quotidien Montréal-Matin.

Cette requête a été formulée par le Syndicat des travailleurs de l'information de Montréal-Matin (STIMM). Dans sa lettre à M. Lévesque, le président du syndicat, M. Gerald Robitaille, demande que "le gouvernement institue une enquête sur les véritables raisons qui ont provoqué la fermeture du journal" et conteste les motifs invoqués publiquement par l'employeur au moment de l'annonce de la décision de cesser la publication.

Selon le syndicat, "plusieurs indices découlant de mauvaises décisions administratives nous laissent croire que la fermeture du journal a pu être préméditée longtemps à l'avance pour des raisons encore obscures".

Le syndicat réclame également l'intervention de plusieurs ministères, notamment ceux du Travail, des Institutions financières, de l'Industrie et du Commerce et des Communications afin de pousser encore plus loin l'enquête et faire toute la lumière sur les circonstances qui auraient poussé Power Corporation à fermer les portes de cette entreprise de presse.

DECISION

Ottawa, le 21 décembre 1978

A la suite de l'audience publique tenue à Québec (Québec) à partir du 7 novembre 1978, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante.

Décision CRTC 78-776

Le Conseil renouvelle les licences de radiodiffusion pour les stations de radio suivantes dans la province de Québec du 1er avril 1979 au 31 mars 1984 aux conditions qui y seront spécifiées.

Radio Lac St-Jean Ltée	CFGT	Alma	781121900
Radio La Tuque Ltée	CFLM	La Tuque	781194600
Major D. Gauthier	CKMA	Mont Apica	781110200
Radio Sept-Îles Inc.	CKCN	Sept-Îles	781340500
	CIPC	Port-Cartier	781341300
Radio Roberval Inc.	CHRL	Roberval	780944500
La Compagnie de Radiodiffusion			
Shawinigan Falls Limitée	CKSM	Shawinigan	781181300

Décision CRTC 78-777

NEW-CARLISLE (QUEBEC) - 781187000

La Compagnie Gaspésienne de Radiodiffusion

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CHNC New-Carlisle (Québec) qui expire le 31 mars 1979.

Décision: APPROUVEE

Le Conseil renouvelle cette licence du 1er avril 1979 au 31 mars 1984 aux conditions qui y seront spécifiées.

Le Conseil a pris note des efforts du titulaire pour répondre aux préoccupations du Conseil énoncées lors du dernier renouvellement.

A la suite de l'audience publique tenue à Québec (Québec) à partir du 7 novembre 1978, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 78-778

QUEBEC (QUEBEC) 781165600

Campus Laval FM Inc.

Demande présentée en vue de modifier la licence de radiodiffusion de CKRL-MF Québec (Québec) en changeant le site d'antenne et en augmentant la puissance apparente rayonnée de 1,400 watts à 1,430 watts.

NOTE:

Suite à l'audience, le Conseil a été informé que la puissance apparente rayonnée devrait indiquer 1,430 watts au lieu de 1,425 watts, tel que mentionné dans l'avis d'audience publique.

Décision: APPROUVEE

Ces modifications permettront d'améliorer la qualité de réception du signal de CKRL-MF dans la région métropolitaine de Québec.

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

vente de Blanc

Syndicat DE QUÉBEC

• Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

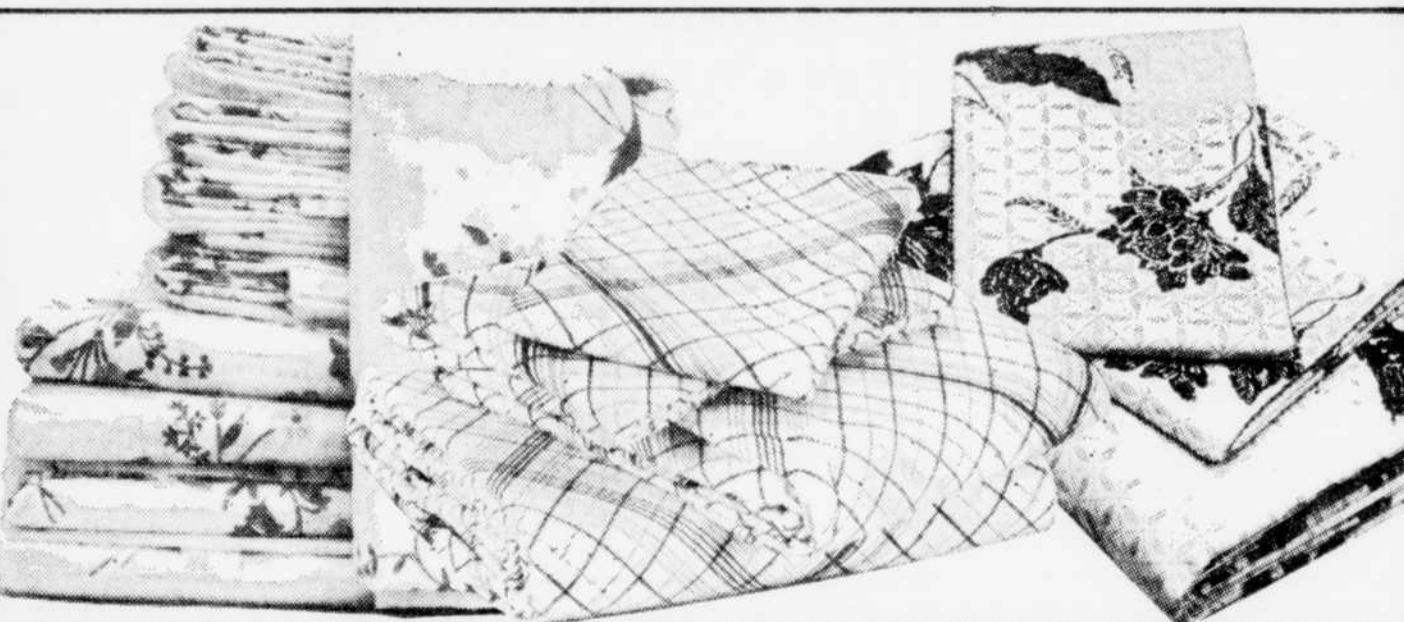
Il ne vous reste que **4 JOURS** pour profiter des nombreux spéciaux de notre VENTE DE BLANC!



25%
de réduction

Lot d'ensembles de douillettes

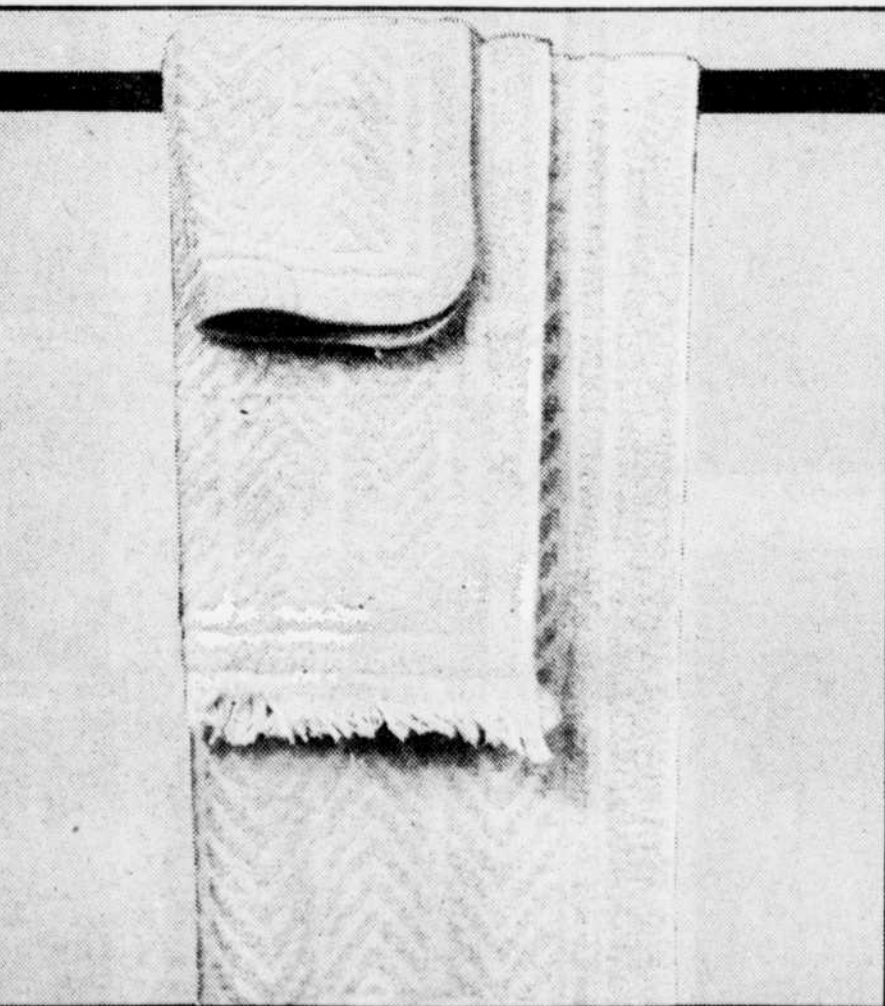
Grand assortiment d'ensembles de douillettes pour lit simple, double ou queen, dans un choix de teintes et motifs variés. Rég. 64.99 à 105.00



Lot d'ensembles de draps

Lot d'ensembles variés pour lit simple, double ou queen. Tissu 50% coton et 50% polyester.

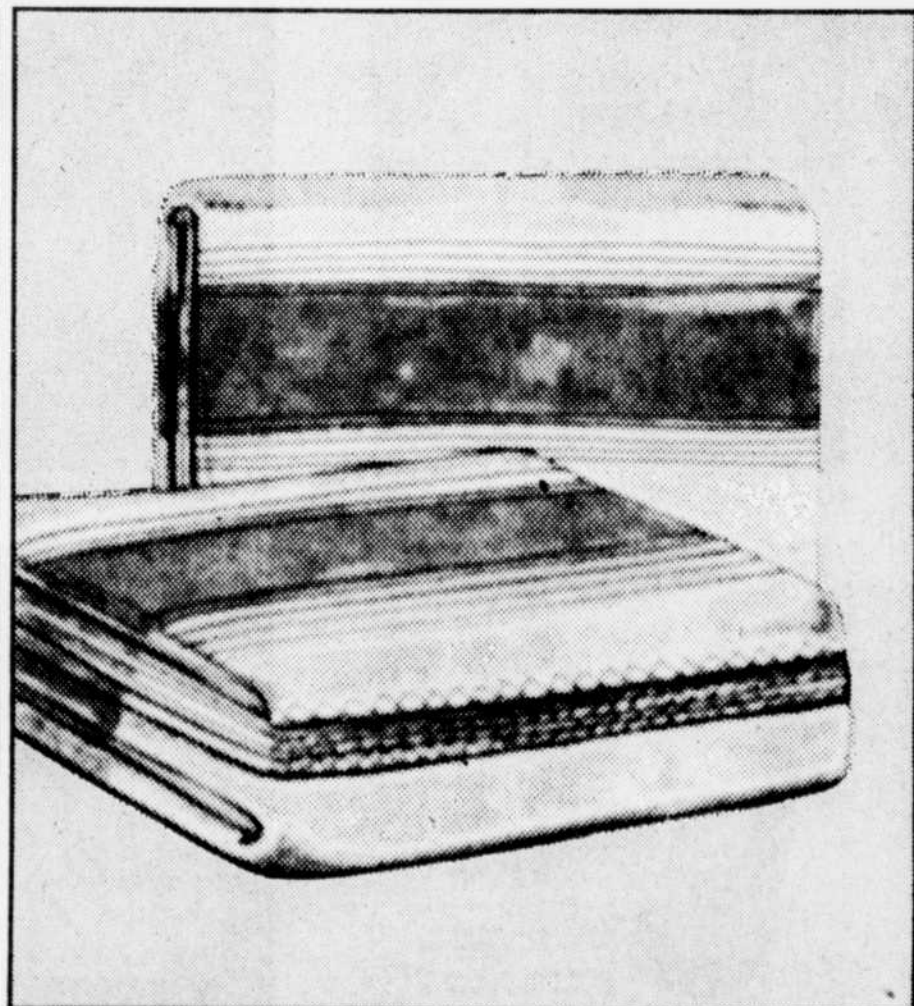
Lit simple	14.97
Spécial	
Lit double	19.97
Spécial	
Lit queen	25.97
Spécial	



Serviettes Caldwell

Serviettes à motifs jacquard dans les tons de bleu, jaune, vert, or ou pêche. En ratine 90% coton et 10% polyester.

12" x 12"	14" x 25"	22" x 40"
Rég. 1.79	Rég. 3.49	Rég. 5.49
Spécial 1.07	Spécial 2.47	Spécial 3.47



Drap IBEX de Texmade

Drap de finette 50% coton et 50% polyester, avec rayures sur fond beige.

Lit simple 70" x 90"	7.17	Lit double 80" x 100"	8.17
Rég. 8.50		Rég. 9.50	
Spécial		Spécial	

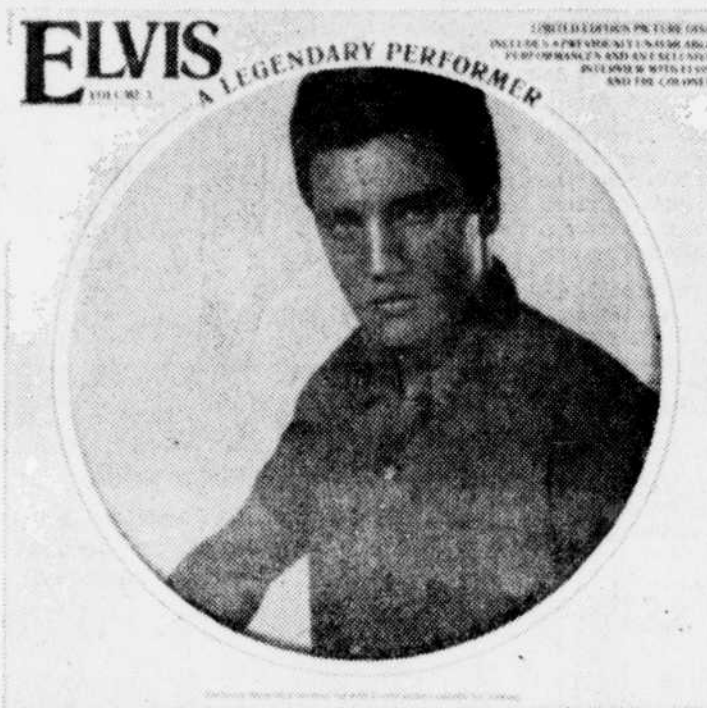


Syndicat
DE QUÉBEC
Mail St-Roch • Place Laurier • Place Fleur de Lys

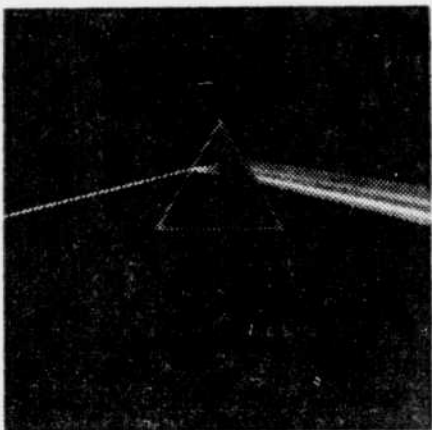
SPÉCIAUX MUSICAUX



KF-8001/2
Starmania
Rég. 12.98
Spécial 6.99



CPL1-3078
Elvis Presley
Rég. 15.98
Spécial 12.99

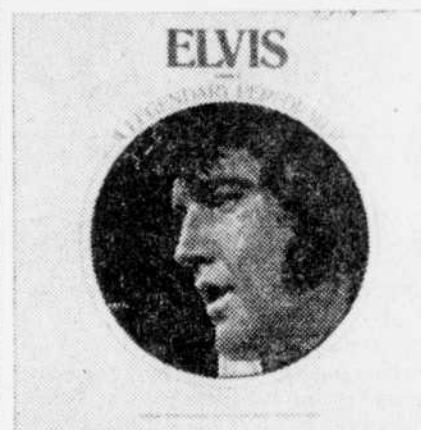


SMAS-11163 Pink Floyd

PS-19903 Angèle Arsenault



Rég. 7.98
Spécial 4.79



CPL1-1349 Elvis Presley

CPL1-0341 Elvis Presley



Rég. 8.98
Spécial 6.59



KAL-6505 Pétula Clark



KAL-6504 Françoise Hardy



FR-49004 Fernand Gignac



FR-49013 Johnny Farago

Choix de long-jeux
discontinues
Spécial 1.99

Rég. 5.98
Spécial 3.99



LSP-3921 Elvis Presley



LPE-1707 Elvis Presley



LPE-2075 Elvis Presley



LSP-2765 Elvis Presley



2424-187 Félix Leclerc



2424-170 Frank Mills



AFL-1501 Brault et Fréchette



KSD-19202 Yes



SL-24001 15 Grands Succès

Rég. 7.98 **Spécial 5.59**